



Agrocampus Rennes

65 rue de Saint Briec

CS 84215

35042 Rennes Cedex

Tél : 02 23 48 55 00



FRCIVAM Bretagne

Pôle INPACT

17, rue du Bas Village

CS 37725

35577 Cesson Sévigné cedex



**Diplôme D'ingénieur Agronome
de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes
Spécialité Génie de l'Environnement
Option Systèmes de Production et Développement Rural**

**Mettre en place des pratiques et des dispositifs d'accompagnement à
l'installation adaptés aux porteurs de projets agraires innovants**

**JOYEAU Erwan
Mémoire soutenu le 25 Septembre 2008**

Jury :

M. Jean Eudes Beuret – Agrocampus

Mme Bernadette Fleury – Agrocampus

Mme Claire Abel Coindoz – Agrocampus

Mlle Soazig Rouillard – FR CIVAM de Bretagne

projet financé par:



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	5
GLOSSAIRE des sigles utilisés.....	6
INTRODUCTION.....	8
I – Face aux bouleversements structurels, le nécessaire changement de paradigme.....	10
1.1 Agriculture conventionnelle et diffusionnisme.....	10
1.1.1 Un modèle de développement diffusionniste	10
1.1.2 ... pour une agriculture de progrès	11
1.1.3 ... professionnelle, intégrée en filière et déterritorialisée.....	11
1.2 Évolution du contexte de l'installation dans une Bretagne marquée par le productivisme.....	12
1.2.1 L'agriculture et l'installation en Bretagne.....	12
1.2.2 La baisse des installations et la remise en cause des dispositifs d'aide à l'installation.....	13
1.3 Construction de la Problématique et Méthodologie.....	14
1.3.1 La commande, les objectifs et le travail effectué.....	14
1.3.2 Prise de recul et construction de la problématique.....	16
1.3.3 Méthodologie.....	17
1.4 Le public cible: des "atypiques" ou des "innovants".....	17
1.4.1 Des exploitations atypiques	17
1.4.2 Des porteurs de projets atypiques.....	19
1.4.3 Terminologie et catégories	19
1.5 Du diffusionnisme à la recherche co-active de solution, le changement nécessaire de paradigme.....	21
1.5.1 Description des deux paradigmes: l'actuel et l'émergent	22
1.5.2 Les commanditaires tendanciellement dans un des paradigmes.....	24
1.5.3 La traduction de cet ancrage dans les pratiques d'accompagnement.....	27
1.5.3 Dissocier "Paradigmes", "actions" et "personnes".....	30
II – De la diversité des pratiques à la construction de dispositifs pluri-acteurs.....	32
2.1 L'accompagnement des atypiques en Bretagne: une diversité d'approches et de pratiques.....	32
2.1.1 Les entretiens et le rendu.....	32
2.1.2 Une première grille de lecture.....	32
2.1.3 Conclusions partielles.....	36
2.2 Les conditions de faisabilité des projets atypiques.....	39
2.2.1 Les conditions mobilisées par les acteurs	39
2.2.2 Les apports de la RAPE.....	41
2.2.3 Les conditions de faisabilité des installations atypiques et capitaux des porteurs de projet....	42
2.3 Les dispositifs d'accompagnement et leurs complémentarités.....	46
2.3.1 Les dimensions du couple individu / projet explorées.....	46
2.3.2 Les phases du cheminement auxquelles interviennent les structures.....	50
2.3.3 Construire des dispositifs tournés vers le territoire.....	52
III – La relation d'accompagnement : une rencontre qui ne va pas de soi.....	54
3.1 Accompagner, une posture bien spécifique.....	54
3.1.1 L'accompagnement, une relation le long d'un cheminement.....	54
3.1.2 L'ADASEA en tension entre des injonctions contradictoires.....	55
3.1.3 Les civam: trouver la juste distance.....	58
3.2 Accompagner, oui mais vers quoi?.....	59
3.3 La relation d'accompagnement ou "l'épreuve de grandeur".....	61
3.3.1 La sociologie de Luc Boltanski et Laurent Thévenot.....	61
3.3.2 Les mondes dans lesquels évoluent les accompagnateurs.....	63
3.3.3 PP, mondes et relation d'accompagnement.....	68
3.3.4 La question de l'apprentissage: une vocation de passeur pour l'accompagnateur?.....	70
CONCLUSION.....	72
BIBLIOGRAPHIE.....	74
ANNEXES.....	76

REMERCIEMENTS

Soyons sobres:

Un torrent de mercis à Soazig, sa présence de tous les instants, ses relectures attentionnées, ses remarques judicieuses, ses coups de pouce décisifs et son effort d'appropriation de nos travaux tel un jonc qui ploie sous la fougue des stagiaires avides de déconstruction et de changement de paradigme.

Merci beaucoup aussi à Marie-isabelle, qui, malgré un planning digne d'un tableau de Pollock, sut être là quand il fallait, et me garantir, toujours, son soutien.

Parce qu'un mémoire se fait dans l'échange, et qu'un stage n'est qu'un séjour pénitencier si l'on ne croise personne, je veux "remercier chaleureusement" les conseillers et animateurs avec qui j'ai travaillé: Hélène, Claire, Anthony, Fabrice, Claire encore, Emeline, Marie-Aude, Elise, Riwanon, Réjane et Marie-Jeanne.

Merci à Bernadette, Claire et Marie pour ces discussions qui m'ont tellement fait avancer, et pour ces histoires d'épistémologie, de problématisation et de paradigme (il faut bien des coupables!)

Merci à Tristan pour m'avoir rejoint dans cette galère, pour son humour, sa bonne humeur, son vocabulaire outrancier de sociologue émérite dont nous nous sommes allégrement repus au cours d'intenses sessions d'onanisme mouchticulaire, et enfin pour ce genre de vision: des mains jointes pour une bénédicité autour d'un plat de graines germées et de légumes crus sur un air de fado... benèz quoi!

Merci à Alexiane, Baptiste, JB et quelques autres avec qui nous avons bien failli plus d'une fois mettre un sacré bazar au sein d'une école qui vit encore à l'heure du XXe siècle ; le développement durable n'est pas un modèle ou une idéologie, c'est une démarche, un mouvement, une quête, ce n'est pas une destination, c'est un chemin ... et il est temps de se mettre en route! Toctoc spirit is not dead!

Merci enfin à Coco, Claire, Léna et tous ceux qui n'ont pas peur d'y aller pieds nus et à cheval...

Donc voilà... 5 ans déjà... merci à Christian d'avoir contribué à me remettre en selle aux heures difficiles; au final je ne regrette rien sinon de n'avoir rien pu changer. Mais comme toutes les bonnes choses ont une fin, je vous salue tous et je file; mon sac-à-dos s'impatiente et j'ai déjà pris suffisamment de retard!

Bon voyage!

GLOSSAIRE des sigles utilisés

ADASEA	Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles
ADIE	Association pour le Droit à l'Initiative Économique
ARI	AgriRural Innovant
ASPAARI	Association de Soutien aux Projets et Activités Agrirurales Innovantes
CDOA	Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture
CIVAM	Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CNASEA	Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles
COB	Centre Ouest Bretagne
CRAB	Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DDAF	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DJA	Dotation Jeunes Agriculteurs
DRAF	Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
EPANOUIR	Education Populaire et Associations pour de NOUvelles Initiatives Rurales
EPI	Étude Prévisionnelle à l'Installation
FDCIVAM	Fédération Départementale des CIVAM
FDSEA	Fédération Départementale des Syndicats d'exploitants agricoles
FRCIVAM	Fédération Régionale des CIVAM
FNSEA	Fédération Nationale des syndicats d'exploitants agricoles
GAB	Groupement d'Agriculteurs Biologiques
GVA	Groupe de Vulgarisation agricole
HCF	Hors Cadre Familial
ICTA	Instituts et Centres Techniques Agricoles
INRA	Institut National de Recherche Agronomique
JA	Jeunes Agriculteurs
JAC	Jeunesse Agricole Chrétienne
MRJC	Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne
MSA	Mutualité Sociale Agricole.
ODASEA	Organisme Départemental pour l'aménagement des structures des exploitations Agricoles
NEF	Nouvelle Épargne Solidaire
PANIER	Pratiques ANciennes et Innovations pour des Emplois Ruraux
PII	Point Info Installation
PLU	Plan Local d'Urbanisme

PP	Porteur de Projet
PPP	Plan de Professionnalisation Personnalisé
RAPE	Recherche Action Petites Exploitations
RDI	Répertoire Départemental à l'Installation
SMIC	Salaire Minimum d'Interprofessionnel de Croissance
SPI	Stage de Préparation à l'Installation.
TERRIAM	TERRitoire et Initiatives par l'Agriculture Multifonctionnelle.
UTH	Unité de Travail Humain

INTRODUCTION

Dans les années d'après guerre, le monde agricole et rural a entamé une formidable mutation devant permettre à la France d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et de devenir la première puissance agricole de l'Europe en construction et, dans le même temps, aux agriculteurs de profiter de la période de croissance des trente glorieuses. Le secteur agricole et plus largement agro-alimentaire s'est structuré sur les bases d'un contrat entre société et profession fixant à la fois des objectifs (productivité, augmentation du niveau de vie) et des règles du jeu pour y parvenir (diffusionnisme et cogestion). Chercheurs, conseillers et agriculteurs travaillèrent de concert pour donner à l'agriculture française les moyens de son ambition: devenir une agriculture moderne, productiviste dans le sillage du progrès scientifique, technique et technologique.

Cinquante ans plus tard, le contexte et les enjeux ont considérablement changé. Dépassement des objectifs de production, déplacement de l'attention des consommateurs vers la diversité et la qualité, crises sanitaires et ébranlement de la confiance de ces derniers en l'agriculture qui les nourrit, crises environnementales, mondialisation, construction de l'Europe et remise en cause de la politique agricole commune, chocs pétroliers et pic de production en perspective, crises sociales, urbanisation à tout crin ... ont changé la donne et les attentes sociétales pour une agriculture française qui peine à retrouver une assise et une direction stable. Développement local, territoire, et développement durable sont les maîtres mots pour les acteurs invités à expérimenter de "nouvelles gouvernances". Ce faisant, l'agriculture subit une véritable "hémorragie" et a des difficultés à renouveler ses générations. Pourtant, si elle attire moins les fils d'agriculteurs, elle semble éveiller l'intérêt d'une nouvelle vague de "candidats", en provenance d'autres horizons de la société. Ces derniers pourraient bien porter en eux le germe d'un renouveau pour l'agriculture sur les bases d'un nouveau "contrat social". Ils apportent en tout cas un nouveau regard, de nouvelles idées, et expérimentent de nouvelles façons d'être agriculteur et de vivre en milieu rural. Ce "vent nouveau" converge avec des courants déjà anciens d'agriculteurs aux choix et pratiques différentes, alternatives au productivisme de filière.

C'est de la rencontre de ce public "atypique" avec les dispositifs traditionnels d'aide à l'installation que naissent les problématiques sur lesquelles planchent depuis un certain nombre d'années l'ensemble des acteurs de l'installation (Citons la R.A.P.E., les études TERRIAM et EPANOUIR, le programme PANIER, les études CNASEA sur les hors cadre familiaux ou les « non aidées »...). Ces nouveaux volontaires de l'agriculture remettent en cause la pertinence des dispositifs traditionnels d'aide à l'installation; ils rendent caduques certaines compétences si ce n'est les fondements même du métier de ceux chargés de les accompagner; ils bouleversent notre conception de la profession et de la démarche même d'installation, et nous invitent à replacer les problématiques de l'agriculture et de l'installation dans des enjeux plus vastes de développement territorial, d'interaction avec le monde rural et le reste de la société.

Dans un contexte structurel de désengagement de l'Etat, de multiplication et de diversification des acteurs et dispositifs d'accompagnement, et d'incertitude quant à la nature de la réforme en cours du parcours aidé à l'installation devant instaurer le "PPP"¹, un double impératif est à l'origine du stage que m'ont proposé la FRCIVAM Bretagne et l'ADASEA Bretagne: d'une part éclaircir et articuler l'offre d'accompagnement qui souffre de sa dispersion et d'un manque de lisibilité (tant vis à vis des porteurs de projets et des financeurs que des acteurs de l'accompagnement eux-mêmes); et d'autre part améliorer en les adaptant au public cible les pratiques de l'accompagnement.

Les objectifs opérationnels du stage étaient ainsi regroupés en deux blocs: effectuer un panorama de l'offre d'accompagnement en Bretagne en cherchant à identifier les concurrences, lacunes et complémentarités, et tester des outils d'accompagnement. Au travers de ce travail de terrain, j'ai tenté de répondre à la problématique suivante: quelle forme devra prendre l'accompagnement de ces porteurs de projets atypiques que certains qualifient d'agri-ruraux innovants? J'ai profité pour ce faire d'un panel large d'interlocuteurs, d'expériences et de points de vue. Ce mémoire s'est nourri abondamment de cette diversité. Il aura fallu analyser les discours et les pratiques en faisant attention aux mots employés, à leur signification: éclaircir les divergences, les tensions entre des objectifs parfois contradictoires, mais aussi les points communs et les terrains d'entente.

Dans une première partie je vous propose d'explicitier en quoi les porteurs de projet "atypiques" diffèrent de leurs aînés, les conventionnels, sur les mesures desquels étaient construits le parcours traditionnel d'aide à l'installation. En nous appuyant sur les travaux de M. PAUL et J.P. DARRE nous verrons pourquoi un changement de paradigme par rapport au modèle diffusionniste s'avère nécessaire.

La seconde partie confrontera la diversité des pratiques d'accompagnement que j'ai pu observer en Bretagne avec les spécificités et les besoins des porteurs de projet concernés. Nous essaierons d'en dégager des pistes de réflexion pour la construction de dispositifs pertinents.

Enfin, quittant l'échelle du dispositif, nous nous focaliserons sur la posture de l'accompagnement en cherchant à combler le flou sémantique dont ce terme, aussi banalisé que ceux de *développement durable* ou *démocratie participative*, est entouré. Nous verrons que l'accompagnement est avant tout caractérisé par l'établissement d'une relation entre deux individus: l'accompagné et l'accompagnateur. Cette relation est déterminée par la rencontre, pouvant tourner à l'incompréhension voire à la confrontation, entre deux discours, deux palettes d'objectifs, deux systèmes de valeurs, deux cultures... nous verrons en quoi les travaux de L.BOLTANKY et L.THEVENOT sont pertinents pour analyser cette "épreuve des grandeurs".

Je vous souhaite une bonne lecture!

1 PPP: plan personnalisé de professionnalisation

I – Face aux bouleversements structurels, le nécessaire changement de paradigme

1.1 Agriculture conventionnelle et diffusionnisme

1.1.1 Un modèle de développement diffusionniste ...

Le modèle de développement agricole français trouve ses racines et son impulsion dans la période d'après guerre où la pénurie alimentaire marquera fortement les esprits et ce bien longtemps après cette décennie si difficile pour de nombreux foyers. L'Etat intervient directement pour moderniser et restructurer les exploitations agricoles par l'intermédiaire de ses ingénieurs des services agricoles chargés de "vulgariser" le progrès. Volontarisme d'Etat et initiatives de la profession convergent alors, et le décret sur la vulgarisation agricole de 1959 reconnaît les GVA (groupes de vulgarisation agricole) et explicite la fonction des conseillers: "*la diffusion des connaissances techniques, économiques et sociales nécessaires pour améliorer la productivité des exploitations et élever le niveau de vie des exploitants*". Avec les lois d'orientation agricole (LOA) de 1960 et 1962, Edgar Pisani, alors ministre de l'agriculture, met en place de nouveaux instruments qui vont bouleverser la face de l'agriculture et du monde rurale (foncier, installation, aides au financement, politiques des marchés...). Les "filiales du progrès" (INRA, ICTA, conseillers) articulent recherche fondamentale et appliquée, formation et conseil aux agriculteurs. La cogestion entre l'Etat et la profession est inscrite dans le décret de 1966 et donne un rôle central aux chambres d'agriculture. Dans ce décret où l'on passe de la "vulgarisation" au "développement" agricole, l'importance du métier de conseiller est renforcée.

Les années 70, celles du premier choc pétrolier, verront l'apparition de nouveaux enjeux: alors que la tendance dominante est d'accentuer encore l'effort de modernisation et que l'on donne la priorité aux filières par produit avec des objectifs de compétitivité internationale, de nouvelles réflexions apparaissent sur l'approche globale de l'exploitation, la diversification, l'agriculture autonome et économe... Les années 80 et les états généraux du développement mettent en évidence la fracture au sein de la profession qui porte aussi bien sur le modèle agricole, le lien de l'agriculture au reste de la société, que sur le modèle de développement et le pilotage de ses dispositifs. Les problématiques environnementales, sanitaires et sociales ainsi que l'approche territoriale s'imposeront dans le débat public au cours des années 1990. Si environnement, développement durable et développement local sont les maîtres mots de la LOA de 1999, les principes du modèle diffusionniste persistent.

Bruno Léméry souligne que ce modèle s'adapte aux nouveaux enjeux par un renforcement de sa dimension pédagogique: les termes d'"adaptation", d'"apprentissage" et de "responsabilisation" font leur apparition. Mais la pratique de conseiller est de plus en plus difficile. En effet, en contexte d'incertitude comment savoir à quoi s'adapter, ce qu'il faut apprendre, et ce dont il s'agirait de prendre conscience? En cette période de perte de foi en le progrès, de montée en puissance du principe de précaution, les conseillers n'ont plus la légitimité de leurs prédécesseurs pour dire ce qu'il faut faire

1.1.2 ... pour une agriculture de progrès ...

Sous l'impulsion des pionniers du progrès (rappelons en passant l'importance historique des réseaux de la JAC) et des pouvoirs publics, l'agriculture française a réussi sa mutation. D'une agriculture traditionnelle, souvent vivrière, nous sommes passés à une agriculture moderne, mécanisée, dont la productivité a considérablement augmenté pour atteindre puis dépasser les objectifs qui lui étaient fixés (autosuffisance alimentaire). S'inscrivant directement dans le paradigme d'agronomie chimique de Liebig² et une approche sanitaire des êtres vivants issue de l'hygiénisme de Pasteur³ (M.CALAME 2007), c'est une agriculture chimique et hétéronome qui voit le jour; dans un souci permanent de productivité elle repose sur l'apport d'intrants (azote, phosphore, ...), la protection phytosanitaire (pesticide, herbicide, antibiotiques), l'amélioration des variétés (rendements, défenses...) et elle suppose un suivi méticuleux par l'agriculteur d'itinéraires techniques standards. La spécialisation, l'intensification et l'agrandissement des exploitations, l'artificialisation des milieux, l'agriculture de précision ou encore le génie génétique sont les illustrations de cette agriculture moderne qui s'appuie sur la recherche scientifique et la vulgarisation des innovations techniques et technologiques depuis les centres de recherche et d'expertise jusqu'aux agriculteurs qui sont les "applicateurs" de cette chaîne du progrès; les chevilles ouvrières de ce dispositif diffusionniste sont les conseillers.

1.1.3 ... professionnelle, intégrée en filière et déterritorialisée.

Cette hégémonie de la dimension technique à laquelle se lient fortement des impératifs économiques de rentabilité et de compétitivité ne doit pas faire oublier les aspects humains, sociologiques de cette marche de l'agriculture vers le progrès. Les pouvoirs publics et les représentants de la profession visaient une amélioration du niveau de vie des agriculteurs; l'agriculture moderne repose sur un modèle d'exploitation familial à deux UTH. La FNSEA n'a de cesse de faire des agriculteurs une catégorie socioprofessionnelle comme les autres. L'adjectif "professionnelle"⁴ sous-entend que l'exploitation doit faire vivre ses deux UTH, elle a une vocation avant tout économique: pour prétendre à la DJA⁵, le candidat à l'installation doit présenter un projet qui lui permette de dégager au moins un SMIC au bout de 5 ans. Il ne faut conserver que les exploitations viables et permettre aux agriculteurs de suivre les mutations du reste de la société (révolution électroménagère, temps libre, Internet, ...).

2 Il faut fournir à la plante les éléments minéraux et l'eau dont elle a besoin, le sol n'est qu'un substrat, la photosynthèse fait le reste

3 Selon ce modèle, l'être vivant est une forteresse assiégée par des parasites, des virus, ... qui doit se parer de défenses contre les envahisseurs (systèmes immunitaires, protections physiques, ...)

4 Exploitations professionnelles: au moins 12 ha équivalent blé + au moins 0,75 UTA (Unité de Travail Annuelle)

5 DJA: Dotation Jeunes Agriculteurs

Par ailleurs ce projet social prévoit le découplage entre la vie privée et l'activité professionnelle. Ainsi, l'activité de conseil est essentiellement centrée sur les domaines techniques et économiques; le mode de vie est de l'ordre des libertés individuelles, et n'a pas d'incidence sur les pratiques professionnelles, sur la conduite de l'exploitation. Ce qui est tout de même assez paradoxal car cette mutation des techniques et des structures agricoles imposée selon un processus top down assez normatif d'incitation, de contrôle et de pédagogie implique une mutation sociale et familiale. Mais ce modèle est tacite, implicite, il entre peu en compte dans le conseil et notamment l'aide à l'installation.

Malgré tout, l'agriculture est encore perçue comme très héréditaire. Les candidats à l'installation issus du milieu agricole reproduisent d'une certaine façon le schéma parental. Pour les fils (et plus rarement les filles) d'agriculteurs, l'insertion sociale est relativement aisée, les codes de la profession sont acquis, les acteurs plus ou moins connus; dans le cas d'une reprise, l'environnement locale, le territoire de l'exploitation sont familiers. L'installation est une continuité, une évidence. La trajectoire de vie est dans l'ensemble assez linéaire: l'enfance assure l'éveil au métier, permet les premières expériences; la scolarisation a souvent lieu en milieu rural, les études en lycée agricole permettent l'entrée dans le monde agricole, le parcours à l'installation n'en est que la suite logique et poursuit l'intégration dans le milieu, l'installation (voir la reprise) s'accompagne de la reconnaissance par les pairs (et par le père!). Par la suite, le jeune installé s'intégrera rapidement dans les milieux professionnels.

Ainsi, avec des candidats à l'installation issus du milieu agricole, il est moins nécessaire d'explorer les dimensions humaines et sociales qu'avec d'autres publics (comme nous allons le voir plus loin). Relevons cependant que certaines situations (insertion des femmes agricultrices, relations au sein d'un Gaec, lien de voisinage lors d'une reprise hors du cadre familial) ont nécessité la mise en place d'actions particulières pour permettre aux candidats de prendre le temps d'aborder et de réfléchir à ces aspects.

Le nouvel agriculteur a peu de contacts avec le territoire ; en revanche il ne manque pas d'interlocuteurs : conseillers techniques, de gestion, technico-commerciaux, vétérinaires, ... qu'ils viennent de la chambre, de la coopérative, ou d'autres prestataires, ils constituent un environnement professionnel très dense au milieu duquel le champs d'action de l'agriculteur se réduit toujours plus rompant avec l'intégration en filière le lien séculier qu'il y avait entre l'agriculteur et son territoire.

1.2 Évolution du contexte de l'installation dans une Bretagne marquée par le productivisme

1.2.1 L'agriculture et l'installation en Bretagne

La Bretagne conserve une dimension agricole forte; en effet, 6,3% des actifs bretons travaillent

dans le secteur agricole contre 3,4% dans l'ensemble de la France (*source: CRAB⁶ 2006*).

10% des installations aidées en France ont lieu en Bretagne (2e région derrière les pays de la Loire).

Historiquement, la région s'est spécialisée dans l'élevage intensif. Sur les 241 exploitations à reprendre inscrites au RDI en 2006, 83% sont en lait, bovin viande, volaille ou porc.

Cependant, la baisse structurelle du nombre d'exploitations agricoles observée en France (- 14% entre 2000 et 2005) est encore plus forte en Bretagne (- 21% sur la même période). Bien que plus faible pour les exploitations dites "professionnelles" (-13,5 %) cette baisse reste supérieure à celle observée dans l'ensemble du pays pour cette même catégorie (- 7%) (*Source: tableaux de l'agriculture bretonne 2007, DRAF⁷ Bretagne, Agreste*).

Notons par ailleurs que la Bretagne cumule une grande partie des problèmes que rencontre l'agriculture moderne et que j'évoquais rapidement en introduction. Le secteur animal y étant sur-représenté, elle rencontre des difficultés majeures de gestion des lisiers (excédents structurels importants) et fut frappée de plein fouet par la crise de la vache folle. Pour ce qui est des cultures végétales, la mobilisation de l'association Eau et Rivière ainsi que les directives nitrates et les sanctions européennes ne parviennent pas à enrayer la pollution des eaux par les engrais. C'est pour ces raisons que l'attention portée à des installations sur des systèmes alternatifs prend tout son sens.

1.2.2 Les raisons de la baisse des installations et la remise en cause des dispositifs d'aide à l'installation

Certains facteurs qui expliquent cette situation sont connus. L'un d'entre eux est la difficulté d'accès au foncier: le foncier est rare, trop cher. Les exploitations, dont la taille ne cesse d'augmenter, sont de plus en plus difficiles à reprendre. Et si l'urbanisation et le tourisme génèrent des conflits d'usage de la terre, les agriculteurs en place restent les principaux concurrents de ceux qui s'installent: en France sur 100 ha libérés, 10 sont perdus pour l'agriculture, et 40 vont à l'agrandissement (*F.LEFEBVRE, Transrural initiative, mai 2005*).

Pour ce qui est de la Bretagne, Hervé LE SAINT, président de l'ADASEA Bretagne partage la même inquiétude: "*Si tous les moyens ne sont pas mis en faveur de l'installation, un grand nombre d'exploitations risque de disparaître au profit de l'agrandissement* » (introduction de *l'observatoire 2006 de l'ADASEA (« les chiffres clés de l'agriculture 2006*)).

Il semble également qu'il faille prendre en compte un facteur sociologique, d'ordre sociétal. On ne s'installe plus aujourd'hui comme on le faisait il y a trente ans, ni pour les mêmes raisons et la fracture entre l'agriculture et le reste de la société n'y est sans doute pas pour rien. Qui sont aujourd'hui les personnes qui souhaitent être agriculteurs?

Si autrefois, le renouvellement des générations s'effectuait de père en fils, aujourd'hui, près du

6 CRAB : chambre régionale d'agriculture de Bretagne

7 DRAF : Direction régionale de l'agriculture et de la Forêt

tiers des installations en France ont lieu hors du cadre familial (HCF) (*source: F.LEFEBVRE 2006*). En Bretagne, les HCF représentaient 26% des installations aidées en 2006.

Par ailleurs, et alors que l'agriculture semble avoir perdu en attractivité, on constate qu'un nombre croissant, bien qu'encore peu important, de personnes non issues du milieu agricole souhaitent devenir agriculteur. Ceux que l'on nomme les "néo-ruraux" se comptent dans leurs rangs; non issus du milieu rural ils apportent indéniablement un regard nouveau, une approche différente et sont souvent porteurs de projets innovants. Cette catégorie des non agricoles mérite l'attention, elle est le germe d'une solution à la crise du renouvellement des générations en agriculture que certains qualifient désormais d'hémorragie.

Et qu'en est-il du dispositif d'aide sensé faciliter l'installation? Comment s'adapte-t-il à ces évolutions? Aujourd'hui, 2 exploitants sur 3 s'installent sans les aides (*source: F.LEFEBVRE 2006*⁸) et 85% d'entre eux sont encore en place après 10 ans (*source M. DAVID présentation 2008*). Il s'agit donc bien d'agriculture "viable". Ces personnes "participent [même] de façon notable à la production et à l'emploi agricoles" (*source JP. BOINON, AM.DUSSOL, 2005*). Qui sont-ils? Quelles sont leurs motivations? Leurs difficultés? Pourquoi, alors que nombre d'entre eux seraient éligibles, ne demandent-ils pas les aides?

Devant ces évolutions profondes des données de l'installation que l'on perçoit encore très mal, c'est la question de la pertinence du dispositif d'accompagnement à l'installation dans son ensemble et de son adéquation avec son public cible qui est posée. En témoigne une réforme actuellement en cours, qui prévoit la mise en place dans chaque département d'un Plan Personnalisé de Professionnalisation.

1.3 Construction de la Problématique et Méthodologie

1.3.1 La commande, les objectifs et le travail effectué

Le stage proposé prévoyait 2 phases successives: dans un premier temps je devais recenser et caractériser les différents dispositifs, actions et outils d'accompagnement des ARI⁹ en Bretagne en me centrant sur les réseaux CIVAM, BIO, MRJC et ADASEA. La consigne était d'identifier dans l'offre d'accompagnement les concurrences, lacunes et complémentarités.

Une seconde phase devait permettre le test et l'évaluation de deux outils: un outil d'"aide à l'émergence" développé par les ADASEA et un outil d'"évaluation de la pérennité socio-économique des projets ARI"¹⁰ développé au cours d'un stage CIVAM au comité de pilotage duquel participait l'ADASEA. Ce dernier outil avait pour vocation de mettre en place un langage commun entre les acteurs de l'accompagnement; il avait été prévu lors de sa conception de réaliser un test grandeur

8 "Les agriculteurs non aidés: installation et devenir. État des lieux national"

9 ARI: Agri-Ruraux Innovants

10 Cet outil fut conçu au cours d'un stage précédent à la FRCIVAM par Corentin DUFOUR qui préparait également le diplôme d'ingénieur agronome à Agrocampus – se reporter à la bibliographie pour les références de son mémoire

nature auquel auraient participé différentes structures (CIVAM et ADASEA au moins). Il a finalement paru plus efficace au comité de pilotage de mon stage de travailler sur un seul outil. C'est donc cet outil commun qui a été testé.

L'enjeu de ce stage était entre autres d'améliorer la lisibilité de l'"offre" d'accompagnement, aussi bien pour les PP¹¹ qui peinent à s'y retrouver dans ce foisonnement d'acteurs et d'actions que pour les acteurs de l'accompagnement eux même qui ne se connaissent finalement assez peu les uns les autres. Chacun pressent que cet "éclatement" de l'offre nuit à l'efficacité des actions et donc en premier lieu aux PP; améliorer l'articulation entre les dispositifs est d'ailleurs une injonction forte des financeurs adressée aux structures (et en particulier à l'ADASEA et aux CIVAM). Or le financement des actions est un enjeu crucial pour tous.

Chaque structure avait ensuite des attentes spécifiques vis à vis de ce stage. Les ADASEA, confrontées à des PP dont les objectifs ne sont pas très clairs et les projets flous, mal définis, rencontrent des difficultés à mener leur actions (Comment chercher une exploitation pour un PP, quand celui-ci ne sait pas lui même ce dont il a besoin? Comment réussir la mise en contact avec un cédant, lorsque le PP n'a pas l'air "sérieux", n'est pas encore capable de démontrer la faisabilité de son projet "farfelu" devant un cédant appartenant à une autre génération et peu familier de l'"atypicité"?). Les conseillers ont ressenti la nécessité d'un travail "en amont" avec les PP. Cela s'inscrit dans un processus d'adaptation des activités des ADASEA à l'évolution du public rencontré sur le terrain.

Pour les CIVAM, il s'agit d'améliorer l'interconnaissance et l'articulation au sein même du réseau et avec les autres structures proches, regroupées dans le 35 et le 22 au sein du pôle INPACT. En tant que Fédération Régionale, la FRCIVAM Bretagne a une vocation de réflexion de fond et de prospective sur les différents domaines d'action des CIVAM. Sur l'installation il s'agit d'améliorer la compréhension que l'on se fait des PP et de leurs besoins (ce qui fut travaillé au cours du programme TERRIAM et par le biais du stage de Tristan Loloum avec qui j'ai travaillé) afin d'évaluer dans un second temps la pertinence et l'efficacité des actions d'accompagnement proposées. Il s'agit de plus de diffuser largement ces travaux auprès des autres acteurs de l'accompagnement. Le stage dont je reprenais la suite, et qui avait abouti à la conception de l'outil évoqué précédemment, avait pour vocation de construire un langage commun sur les "innovants".

Mon stage est ainsi l'occasion d'un travail en commun entre les réseaux CIVAM et ADASEA, en vue d'une meilleure connaissance mutuelle et de réunir les conditions à l'adoption de ce langage commun. Les réunions de travail sur l'outil ou les comités de pilotage furent des temps forts de ces 6 mois, riches en échange et marqués par une ambiance conviviale et la naissance d'une certaine complicité entre les différents salariés.

Enfin, pour revenir sur l'outil que nous avons testé, il s'agissait pour les ADASEA de développer

¹¹ J'utiliserais désormais le sigle PP pour les termes de porteurs de projet. Au vue du nombre de fois où ils seront employés on me pardonnera cette commodité d'usage.

une compétence d'aide à la formalisation des projets dans une phase "amont"; pour les CIVAM l'objectif initial donné à l'outil était d'aider, plutôt en "fin de parcours", à prendre du recul sur leur projet, et à mieux en valoriser toutes les dimensions dans leurs démarches (auprès des banques notamment...).

Pour la première phase de travail une série de 22 entretiens a été réalisée durant mars et avril. Afin d'analyser les résultats, j'ai construit une grille de lecture sur laquelle je reviendrai ainsi que sur les principales conclusions dans la partie 2.1. Des restitutions ont été prévues pour septembre, à raison d'une journée par département. Toutes les personnes du département rencontrées ont été invitées ainsi que les administrateurs des structures concernées. Il a été prévu de leur remettre un document d'une cinquantaine de pages (reporté ici en annexe III) dans lequel des fiches détaillent les structures rencontrées et les actions proposées. Il s'agit au cours de ces journées d'améliorer l'interconnaissance entre les structures et de lancer des échanges au sujet de l'articulation entre leurs dispositifs.

A la lumière de mes premières observations et analyses, j'ai pris le mois de mai afin de construire la problématique de ce mémoire et de me plonger dans quelques ouvrages.

Pour la seconde phase de travail, chaque conseiller ou animateur essayait d'utiliser l'outil au moins une fois entre Juin et juillet. Au final ce furent 10 entretiens entre Accompagnateurs et PP que je pus observer. Je profitai de mes déplacements pour approfondir ma problématique de mémoire en sollicitant les conseillers ADASEA ou les animateurs CIVAM pour de nouveaux entretiens, qui, la complicité s'installant, tournaient plutôt en discussions qu'en interviews. Les conclusions sur l'outil sont proposées en annexe II

1.3.2 Prise de recul et construction de la problématique.

Au vu de ce qui a déjà été dit dans cette première partie, je résumerai le contexte de mon mémoire en une phrase. Dans un contexte nouveau que l'on peut qualifier de période charnière, les structures commanditaires de cette étude sont en questionnement quant à leurs pratiques en vue de les faire évoluer. Mon travail consistait donc à comprendre la nature de l'accompagnement proposé par ces structures, de mener une réflexion de fond proche de la prospective sur ce qu'est l'accompagnement et de remettre le tout en perspective du public cible, de ses caractéristiques et de ses besoins spécifiques. Je formule ainsi ma problématique: *Comment développer un accompagnement adapté aux porteurs de projet agri-ruraux innovants?* Ce qui se décline en trois questions de recherche:

- Quelles sont les caractéristiques, les contraintes, les besoins des atypiques?
- Quelle pertinence ont les pratiques et les dispositifs actuels face à cela?
- Quelles pistes de réflexion pour faire évoluer ces pratiques et ces dispositifs?

1.3.3 Méthodologie

Mon approche consiste en une analyse comparée des discours: explicitation des mots employés (et en premier lieu ceux qui désignent les PP, voir point suivant), des choses qui "vont de soi", identification des représentations, des approches, des paradigmes dans lesquels s'inscrit chacun. Il me fallait également reformuler les objectifs des structures, les problèmes rencontrés, remonter aux objectifs supérieurs. Pour cela, j'ai exploité différentes sources, différents niveaux de discours:

- des documents recueillis: études (TERRIAM, EPANOUIR, RAPE, études CNASEA...), charte ou documents de présentation, de communication (charte d'accompagnement Panier, plaquettes civam, site Internet de chaque structure, ...), documents de travail (compte-rendus de réunion, de formation, fiches de suivi de Porteurs de projet,...)
- des entretiens avec les accompagnateurs. Au final une quarantaine en cumulant ceux de la phase test de l'outil, et ceux du panorama de l'accompagnement. 5 ont été enregistrés et intégralement retranscrits.
- des observations *in vivo* d'accompagnement: un café installation, un primo accueil¹² et une dizaine d'entretiens PP / Accompagnateur dans le cadre du test de l'outil. 5 de ces derniers ont également été enregistrés et intégralement retranscrits.

Par la suite il s'agissait de croiser mes réflexions avec celles de Tristan Loloum, autre stagiaire à la FRCIVAM Bretagne, qui lui, réalisait une étude sur le cheminement des PP à travers des dispositifs et leur rapport à l'accompagnement. L'idée était de parvenir ensemble à une compréhension globale de la sphère "structure–accompagnement–porteur de projet".

1.4 Le public cible: des "atypiques" ou des "innovants"

On observe depuis quelques années l'émergence de nouveaux projets portés par des personnes aux profils très divers. A bien des égards, ceux que l'on appelle les "atypiques" faute de pouvoir mieux les décrire, interpellent les acteurs de l'accompagnement à l'installation, sur leurs actions, leurs pratiques, leurs habitudes. Voici quelques éléments de réflexion (avertissement: ces éléments ne sont ni exhaustifs ni forcément cumulatifs):

1.4.1 Des exploitations atypiques ...

- ... aux produits nouveaux et aux systèmes de productions non conventionnels

Face à l'uniformité des filières agricoles conventionnelles (lait, porc, ...) l'inventaire de ces nouvelles productions, fait l'effet d'un fourmillement; lapin, cervidés, élevage de races rustiques, légumes anciens, plantes médicinales et aromatiques, le tout en BIO, systèmes herbagers, biodynamie ... la diversité et le faible nombre des exploitations concernées à chaque fois multiplient les "fronts" en

¹² Il s'agit d'actions d'accompagnement dont on trouve à la description dans les fiches actions de l'Annexe III

rendant difficile voir impossible la tâche des experts cherchant à établir des références standards sur lesquelles s'appuie l'activité de conseil.

- ... s'inscrivant dans une nouvelle logique d'innovation

Ces exploitations atypiques, tout d'abord jugées marginales, ont vu le jour en dehors des dispositifs diffusionnistes. Les pionniers se sont installés seuls, souvent sans les aides, et faute de références techniques, ont dû tester eux mêmes leurs pratiques. Ils participent d'une dynamique horizontale d'innovation et de diffusion de celle-ci dont les piliers sont l'expérience et l'échange. Ils devancent les experts, constituent des références pour demain.

- ... aux structures plus petites misant souvent sur la diversification et une forte valeur ajoutée

La tendance va en effet dans le sens de systèmes moins intensifs misant sur la complémentarité et la qualité des produits. Les activités de transformation et la commercialisation en circuit court assurent une meilleure valorisation des produits. Ces exploitations reposent ainsi moins sur la maîtrise pointue d'itinéraires techniques que sur la gestion de l'ensemble, une articulation pertinente, des qualités stratégiques, commerciales et donc relationnelles.

- ... ayant de nouveaux rapports au territoire.

Par cette diversification des ateliers et notamment l'articulation fréquente avec des activités de service, d'accueil, des systèmes moins intensifs, l'inscription dans des filières plus courtes et plus locales ces exploitations remplissent, en lien étroit et souvent de façon inséparable avec la fonction de production, des fonctions environnementales, sociales et économiques. Elles entretiennent la biodiversité, se recentrent sur le local, s'ouvrent aux territoires et à ses habitants; maintien d'actifs, dynamisme, lien social, entretien du paysage, valorisation des ressources locales, images des terroirs, innovation en matière d'énergies renouvelables, ... la pertinence de ces "innovants" réside dans leur multifonctionnalité qui entre de plus en plus souvent en adéquation étroite avec les enjeux des territoires.

Par ailleurs, les projets "atypiques" sont plus autonomes que leur prédécesseurs conventionnels, hétéronomes et intégrés en filière. Mais l'on constate que cette autonomie verticale s'accompagne d'un "redéploiement horizontal" par l'établissement de liens plus ou moins fort avec d'autres exploitations ou acteurs du territoire; que ce soit pour la commercialisation (réseaux de clientèle, regroupement de producteurs dans des points de vente collectifs, ...), l'approvisionnement (bois, fourrage, matériaux de construction écologiques, ...) ou encore l'entraide, l'innovation (mise en place de phytoépuration) ou le développement de nouvelles activités (mise en place d'une filière locale de bois énergie), l'interdépendance entre les acteurs est constitutive des projets atypiques. Ces synergies semblent même indispensables.

- ... dont la place et les frontières au sein du projet de vie sont ré-interrogées

Il n'est pas rare que le revenu dégagé sur l'exploitation soit complété par une autre activité (salariée le

plus souvent). Cette pluriactivité va à l'encontre des schémas d'une agriculture professionnelle, seule source de revenu de l'exploitant. Dans le cas des installations progressives, l'emploi occupé jusqu'ici est conservé le temps du lancement de l'activité sur l'exploitation. Test, Expérience, souplesse ne collent pas aux standards du parcours traditionnel à l'installation. De façon générale, ce sont la place et les frontières du projet professionnel au sein du projet de vie qui sont réinterrogées; la tendance étant au recouplage entre les deux. Entre passion et pragmatisme économique, contraintes et opportunités, volonté d'autonomie et gestion du risque, ces installations font émerger une nouvelle approche de l'activité agricole comme activité professionnelle stricte.

1.4.2 Des porteurs de projets atypiques

- des trajectoires biographiques marquées par le détour et la rupture.

Ces personnes ont souvent évolué en dehors du milieu agricole. Ces expériences différentes sont une richesse mais le projet constitue un changement de mode de vie, de milieu social, géographique parfois radical qu'il faudra "digérer". Pris dans des responsabilités, familiales, professionnelles ou autres, les "atypiques" doivent gérer une situation de transition en fonction de leurs impératifs, de leur disponibilité. Ce qui est d'autant plus difficile, notamment vis à vis de leur entourage ou de leurs interlocuteurs qu'ils entrent souvent en rupture avec les schémas familiaux, professionnels, de réussite socio-économique dominants.

- Une installation qui correspond à un choix longuement mûri, réfléchi.

Ils sont en quête d'autonomie. Leur projet s'appuie sur une dimension éthique plus ou moins forte: vivre mieux, vivre autrement, respecter l'environnement, retrouver du lien social... certains vont même jusqu'à inscrire leur projet dans un changement de société à long terme. Mais ceci ne fait pas d'eux des "Entrepreneurs de Projet". Cette démarche marquée par la méthode et le pragmatisme (objectifs, moyens, mise en oeuvre) ne va pas de soi.

- des personnes qui "ne sont pas d'ici"

Ils ne sont pas forcément locaux, sont peu issus du milieu agricole, et ne sont parfois même pas ruraux. Ceci a des conséquences en terme d'intégration dans le milieu professionnel, d'insertion sociale, locale.

- La question du lien, de l'épanouissement social est soulevée autant que celle de la reconnaissance, de la validation sociale (place de leur atypicité dans la profession, pertinence de leur présence sur le territoire...) qui s'ajoute à la perte de repère, la méconnaissance des codes, des acteurs, des démarches...

1.4.3 Terminologie et catégories

Ce qui frappe lorsque l'on commence à s'intéresser à l'installation des "atypiques", c'est le flou

absolu qui règne autour de ces porteurs de projets en terme de description, de catégorisation. De nombreux termes se côtoient, qui renvoient à des ensembles situés sur des plans différents, et ne permettent pas d'établir une partition claire.

- "Atypique" (a-typique). Cette appellation par défaut que j'ai utilisée jusqu'ici cherche à décrire faute de mieux tout ce qui ne rentre pas dans le modèle conventionnel d'agriculture. Mandaté par la DRAF, l'ADASEA Bretagne a en charge une étude à ce sujet menée sur la base d'une table ronde entre tous les acteurs concernés (chambres, JA, MSA, CIVAM, ...). L'objectif est de définir des critères devant permettre aux financeurs d'adapter leurs dispositifs d'aides et de financement à cette catégorie émergente considérée jusqu'ici comme marginale. L'ADASEA a proposé comme base de départ des discussions que les installations considérées comme "non conventionnelles" répondent à deux critères au moins parmi les trois suivants: + de 50 % de la commercialisation des produits se fait par circuit court – la production est peu commune (< 1% des exploitations bretonnes) – au moins 30% du temps de travail ou du chiffre d'affaires est consacré à une activité secondaire (accueil, transformation, autres services, ...). Des discussions s'en suivirent sur les bornes du champ de l'étude. Faut-il prendre en compte les activités non agricoles (accueil par exemple)? Ou encore les pluriactifs?

- "agri-rural innovant". Ce terme est utilisé dans le réseau CIVAM. Il affirme l'élargissement du champs d'intérêt aux projets qui ne sont pas strictement agricoles mais qui recèlent une activité de production agricole avec des activités de transformation, de vente directe mais aussi de service (accueil, entretien de haie, ...) et d'artisanat rural valorisant souvent des ressources locales (vanneries, tissage, ...). Le terme d'innovant n'ouvre pas a priori une nouvelle catégorie, mais cherche à combler le vide que véhicule le terme d'atypique, employé par défaut et considéré comme péjoratif.

- les catégories désignés par les termes de "hors cadre familial" (HCF), "néorural" ou de "pluriactif" sont transversales aux catégories précédentes et ne les concernent pas exclusivement, elle recouvrent également des personnes s'installant sur des projets conventionnels. Cependant il s'avère que ces trois catégories sont plus fréquentes chez les "atypiques" ou les "innovants" ce qui détermine en partie leurs caractéristiques dont j'ai fait l'inventaire dans les points 1.4.1 et 1.4.2.

- le programme de recherche R.A.P.E.¹³ s'est intéressé à une catégorie d'agriculteurs particulière: les petits exploitants. Cet ensemble repose plus sur le sentiment subjectif de ces exploitants d'être "petits" que sur des critères objectifs de taille. Comme ce fut mentionné au point 1.4.1, les atypiques ont des exploitations plus petites que les conventionnels, d'où l'idée d'exploiter les conclusions de la R.A.P.E. pour mon travail; l'ADASEA ne désigne-t-elle pas les atypiques par les termes de "valorisation sur petites structures"? Les travaux de ce programme ont notamment débouché sur une typologie sociologique de ces petits exploitants. J'ai confronté mes interlocuteurs à cette typologie pour savoir quels étaient ceux qu'ils rencontraient dans leur travail; je retiens trois types: les "petits exploitants

13 Recherche Action Petite Exploitation

prudents" (installations progressives, souvent pluriactivité, activité parfois liée au souhait de valoriser un héritage familial...), les "petits entrepreneurs indépendants" (production de niche, désirs d'autonomie, projet de vie à la campagne) et les "petits entrepreneurs territoriaux" (proches des précédents avec en plus une forte propension à s'impliquer dans l'animation des territoires).

Pour ma part, bien que la formulation de la commande de mon stage utilisait le terme d'"agrirural innovant", je devais travailler sur l'ensemble des PP rencontrés dans les réseaux à l'origine de cette commande. Or il s'est avéré que ces termes ne sont pas usités par les conseillers ADASEA, qui lui préfèrent le terme d'atypique plus proche de leurs problématiques. Et il semble que cette distinction sémantique bien que peu satisfaisante en l'état, corresponde bien dans les faits à des profils de PP différents (recoupant potentiellement et en partie seulement la typologie de la R.A.P.E.). Tout ceci ne me facilitait pas la tâche! Si je conserve souvent le terme d'atypique, c'est qu'il souligne un fait important: les PP d'aujourd'hui ne sont pas les candidats à l'installation d'hier ce qui est lourd de conséquences pour les dispositifs traditionnels d'aide à l'installation. Cependant, mon champ d'étude ne se restreint pas aux activités agricoles strictes (restriction faite par ceux qui utilisent le terme d'atypique) mais couvre plutôt l'ensemble des activités agri-rurales. Je n'ai par contre pas besoin du terme "innovant" pour délimiter mon sujet de recherche. Je m'en sers en revanche pour le caractériser, le décrire. Il en va de même pour la typologie de la R.A.P.E. Enfin, comme on l'aura compris, je n'utilise pas les filtres que constituent les terme de HCF, néoruraux et pluriactif.

Rappelons tout de même que le projecteur de mon étude n'est pas tourné vers les PP mais vers les Accompagnateurs.

1.5 Du diffusionnisme à la recherche co-active de solution, le changement nécessaire de paradigme

Cette première partie a été l'occasion de remettre en perspective du modèle diffusionniste le modèle d'agriculture pour lequel il était conçu. En empruntant à Jean Pierre Darre et Maëla Paul¹⁴ je tente ici de décrire le paradigme qu'il sous-tend et de le comparer au nouveau public cible des dispositifs d'aide à l'installation. Les évolutions dans les données du problème apportées par cette vague des "innovants" m'amènent à penser qu'un changement de paradigme est nécessaire si l'on souhaite penser et construire des pratiques et des dispositifs plus pertinents. En d'autre terme, s'adapter aux "atypiques" implique plus qu'un simple déplacement des pratiques professionnelles et des dispositifs institutionnels vers de nouveaux sujets, de nouvelles thématiques; c'est le fondement même du métier, le mode de construction des dispositifs, depuis les objectifs jusqu'à la modalité de déploiement qu'il faut reconsidérer. Le paradigme, que je décline ici sous le terme d'"émergent", pourrait servir de base à ce travail.

14 DARRE, J.P. (2003) et PAUL, M. (2004)

1.5.1 Description des deux paradigmes: l'actuel et l'émergent

L'agriculture "moderne" s'appuyant sur la science et le progrès technique implique une division du travail entre concepteurs, vulgarisateurs et exécuteurs. Le savoir est appréhendé comme quelque chose d'objectif, et donc unique et universel. La subjectivité de l'individu n'intervient pas; on traite le cas de ce dernier en extériorité. Il doit seulement être en capacité d'intégrer le modèle et de l'appliquer correctement. Certes il est mû par des "motivations", des "besoins" qui lui sont propres, mais ceux-ci sont objectivables; et si l'individu n'a pas forcément conscience de ces forces qui l'animent, il est de la compétence de l'expert de les identifier et d'apporter les solutions adéquates.

Le mot "problème" renvoie à une situation, à un état des choses mauvais ou désagréable. C'est une propriété de la réalité qui est donc également objectivable. Son identification et sa résolution sont de ce fait du ressort de l'expert et débutent toujours par un "diagnostic" de "ce qui est" pour classer ce problème dans le panel des problèmes que l'on sait traiter et en sortir les solutions correspondantes. Le cas échéant, les nouveaux problèmes identifiés seront confiés aux "centres de l'expertise" en charge de la recherche de solution, et de l'innovation technique.

Dans ce paradigme diffusionniste, l'usage de la parole a deux fonctions complémentaires: premièrement le recueil de données, par le biais d'un diagnostic, selon un mouvement ascendant depuis l'individu et son problème vers l'expert. Et deuxièmement la transmission d'un message de l'expert (émetteur) vers l'individu (récepteur). Il s'agit d'informer, d'enseigner, de convaincre, de mettre en garde... Cela est associé à un "idéal de la rupture" selon lequel il faut libérer la pensée du poids des schémas habituels, de ses illusions, par l'apport d'idées nouvelles. Apparaît ici l'enjeu que représentent les aspects pédagogique et communicationnel dans l'activité de conseil.

L'autonomie se limite à savoir appliquer seul les solutions prescrites par l'expert.

Or nous avons vu que les innovants devancent les experts. Les individus sont producteurs de savoir, de solutions, d'innovations remettant ainsi en cause l'hégémonie des "filères du progrès" et la division du travail précédemment citée. Les individus doivent être considérés comme des "sujets pensant et agissant" (M.PAUL), auteurs et acteurs de leur vie.

La conduite de nombreuses exploitations atypiques repose moins sur la maîtrise d'itinéraires techniques pointus que sur une bonne articulation entre les ateliers, des qualités relationnelles, commerciales, ... minorant ainsi l'importance de la science. Dans la mise en place de ces systèmes complexes, le savoir apparaît plus comme quelque chose de subjectif lié à des contextes spécifiques. L'importance de l'échange et du réseau dans la nouvelle dynamique de création et de diffusion de l'innovation que j'évoquais dans la partie 1.4.1 ainsi que les dimensions humaines et territoriales de ces exploitations multifonctionnelles répondant à des problématiques locales spécifiques nous incitent même à appréhender le savoir comme un construit social élaboré collectivement.

Le mot problème prend alors une autre acception. Il s'agit d'une question que l'on *formule* à partir d'une situation *vécue par* une personne. Ce processus différent d'un état de fait est nécessairement subjectif. L'étroite relation entre le projet d'installation et le projet de vie ainsi que le fort déterminisme du contexte de la personne (situation de transition, de rupture) et de la façon dont elle le vit renforcent encore cette subjectivité. L'identification et la résolution sont donc affaire de reformulation, un processus où l'individu est au centre. Il s'agit de changer de point de vue pour élargir le champ des possibles (Mon problème est-il : *Comment apporter la bonne dose d'azote* ou *Comment assurer un bon rendement?* ou bien *Comment dégager un revenu satisfaisant?* Ou encore *Comment vivre heureux?*). Pour reprendre les mots de DARRE: "*Se donner les moyens de parler autrement pour pouvoir agir autrement*".

Dans ce cadre, la parole est outil de production de savoir, de solutions: narration, reformulation, exploration, appui de l'activité réflexive... L'enjeu pour l'accompagnateur est d'instaurer les conditions nécessaires à la libération de cette parole (confiance, écoute, questionnement, relance, animation, ...). Contrairement à l'idéal de la rupture, on n'acquière pas de nouvelles idées en chassant les "vieilles" mais en les faisant tourner, en les mélangeant avec de nouvelles, en portant dessus un regard nouveau.

Dans ce paradigme émergent que je viens d'esquisser, être autonome signifie certes maîtriser les solutions à mettre en oeuvre mais aussi avoir la maîtrise du processus qui mène au choix de ces solutions: il s'agit de se donner accès à la définition des problèmes, à leur reformulation, ainsi qu'à la diversité des champs de solutions. On observe d'ailleurs un gradient des dimensions décisionnelle, créatrice et d'autonomie dans les appellations suivantes: après *agriculteurs*, *candidats à l'installation*, *chefs d'exploitation ou d'entreprise*, ou encore *porteur de projet* apparaissent les termes de *créateur d'activité* et *d'entrepreneur* qui traduisent le déplacement de l'exécution du modèle vers la création, l'invention du modèle.

Afin de pouvoir s'y reporter aisément tout au long de ce mémoire, j'ai regroupé en annexe au sein d'un même tableau les éléments de ces deux paradigmes (Annexe I)

1.5.2 Les commanditaires tendanciellement dans un des paradigmes

- CIVAM

L'éducation populaire est constitutive de l'identité du mouvement civam qui est né de la convergence dans les années 50 entre l'association des Maîtres et Maîtresses Agricoles et la ligue de l'enseignement. C'est dans le sud de la France que s'implante et se développe historiquement ce mouvement dont le sigle signifie alors *Centre d'information et de vulgarisation agricole et ménagère*. Comme l'indiquent les termes employés (information, vulgarisation), les CIVAM participent à la mise en marche de l'agriculture française vers le progrès par le biais d'un dispositif où ceux qui savent instruisent ceux qui ne savent pas. Il sauront mettre à profit le champ d'initiative laissé aux agriculteurs par les décrets de 1959: "*la vulgarisation est effectuée avec la participation des agriculteurs. Cette participation se fait par des groupements d'agriculteurs librement constitués*".

Ainsi les CIVAM adhèrent pleinement au pacte social d'après guerre visant à moderniser l'agriculture (agrandissement des exploitations, mécanisation, recours croissant aux intrants...) pour augmenter la productivité et élever le niveau de vie. Si la préoccupation prioritaire est donc d'ordre socio-économique, la portée du mouvement civam est plus large et se nourrit d'une volonté d'émancipation des individus. Cette volonté forte, constitutive de l'Education populaire, se décline:

- en objectifs: au-delà de son métier de producteur, c'est l'ensemble des dimensions qui enrichissent l'être humain qui sont considérées chez l'agriculteur: lien social, accès à la culture, capacité d'expression...
- dans des pratiques qui ne se limitent pas à la formation professionnelle. Les "centres" locaux permettent l'organisation d'activités culturelles diverses.
- dans l'organisation: il s'agit de favoriser la prise de responsabilité des agriculteurs même si le poids des maîtres agricoles restera longtemps prédominant. Cette vie de groupe sera l'occasion d'un apprentissage de la démocratie et des dynamiques collectives.

Si la suite sera marquée par le divorce entre CIVAM et agriculture productiviste, les deux paraissent, aux origines, compatibles sinon inséparables: l'enjeu est d'assurer l'émancipation individuelle des agriculteurs, au travers d'une démarche collective, en répondant aux besoins du pays.

Dans les années 80, des groupes d'agriculteurs de l'ouest vont progressivement rejoindre le mouvement civam et contribuer à réactualiser le champ, les pratiques et la vision même que l'on se fait du concept d'Education populaire trop attaché à un contexte et des actions particulières. C'est à partir de cette époque que le sigle CIVAM évoluera progressivement vers sa forme actuelle - *Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural* – marquant ainsi l'adaptation du mouvement aux nouvelles problématiques de la société. Selon Gilles Maréchal, que je cite à partir de l'étude

EPANOUIR, ce changement tient en "trois termes clé: développement durable, économie sociale et solidaire et territoire" dont l'apparition et la diffusion ne font qu'apporter des mots pour décrire des problématiques que ces structures portent déjà depuis un certain nombre d'années.

Les groupes de l'ouest se distinguent par des centres d'intérêts plus axés sur les pratiques productives et par un rapport plus conflictuel avec les institutions agricoles dominantes. S'ils n'emploient pas le terme d'Education populaire, leurs pratiques en relèvent clairement. Des groupes comme le CEDAPA mettent en avant le terme d"autonomie"; il s'agit pour l'agriculteur de devenir maître de ses décisions en réduisant notamment la dépendance vis à vis des "conseils intéressés" extérieurs. Ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui, par l'expérience améliorent leur système de production. Rajoutons à cela l'importance du collectif, de l'échange dans la recherche et la diffusion de solution et l'on retrouve tous les éléments du paradigme émergent décrit précédemment: un individu acteur, détenteur et créateur de savoir, la reformulation des "problèmes" pour une meilleure adéquation avec l'objectif d'autonomie des individus, la parole comme outil de production de savoir, innovation transversale, formation par les pairs...

De manière générale, le concept d'Education populaire va prendre une nouvelle consistance au travers de l'action récente des CIVAM: pédagogie de projet, réseau d'appui, ancrage territorial des projets, autonomie et responsabilisation des agriculteurs, posture d'animateur pour les salariés préférée à celle, traditionnelle, de technicien, ... tous ces aspects illustrent bien l'ancrage tendanciel du réseau CIVAM dans le paradigme émergent: centrage sur la personne, capacitation, actions collectives et importance donnée à l'échange, démarche de questionnement débutant par la reformulation des problèmes, ...

- ADASEA

Les ADASEA assurent, à l'échelon départemental une mission de service public auprès des agriculteurs selon trois dimensions:

- l'installation et la transmission (dotation aux jeunes agriculteurs, préretraites, mise en relation des cédants et des jeunes en recherche de foncier, etc...)
- la modernisation et l'adaptation des exploitations (plans d'amélioration matérielle, aides aux agriculteurs en difficulté, cessations laitières et transferts de droits à prime, ...)
- les questions d'environnement et de politiques territoriales (contrats territoriaux d'exploitation, contrats d'agriculture durable, opérations groupées d'aménagement foncier, programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, opérations locales et mesures agri-environnementales...)

Cette mission de service public et ce travail de terrain en font des relais privilégiés, des "courroies de transmission" pour les orientations et inflexions que donnent l'Etat, en lien avec les représentants de la profession et le monde de la recherche, au projet national sur l'agriculture. Les ADASEA participent

donc d'un modèle top down.

Elles assurent, pour le compte du CNASEA et des DDAF, les fonctions d'information individuelle et collective des agriculteurs, de pré-instruction des dossiers des demandes d'aides publiques et, pour certaines mesures, le suivi administratif des justificatifs permettant les mises en paiement. Elles sont en quelque sorte le bras opérationnel de l'administration. Cette expertise réglementaire, cette ingénierie administrative mobilise, et c'est chose nécessaire, les éléments du paradigme 1; importance du rôle du spécialiste, de l'expert, division du travail sur des domaines que les agriculteurs délèguent volontiers, traitement des "dossiers" de chaque agriculteur en extériorité de celui-ci. On pourra noter également que ce fort ancrage administratif contribue à établir une approche assez normative et prescriptive dans leur rapport aux agriculteurs.

En parallèle de cette mission les ADASEA interviennent également conseillant les agriculteurs sur leur projets: études économiques, montage de plan de financement, conseil juridique et réglementaire... Pour le "jeune" qui s'installe, le conseiller installation, ou le conseiller RDI font partie des premiers interlocuteurs professionnels; les premiers d'une longue série qui constitueront son insertion professionnelle. À ce titre, les conseillers ADASEA sont en quelque sorte la tête de pont du dispositif diffusionniste où nous avons déjà souligné la place majeure des conseillers.

Avec les nouvelles problématiques dont s'est dotée l'agriculture (environnement, paysages...) et ce quelque soit les territoires (littoral, eau en Bretagne, péri-urbain...), l'ADASEA a élargi son champ d'action devenant notamment un acteur clé dans le domaine de l'agri-environnement (G.VEDEL 2006). Elle est un interlocuteur incontournable pour les élus des collectivités locales souhaitant réviser un PLU, mener une action ciblée sur ou ayant des conséquences fortes pour l'agriculteur ou bien construire un projet global de territoire... Les conseillers ADASEA sont alors sollicités pour leur connaissance du terrain, leur expertise (foncier, structures d'exploitation, réglementation, etc...) et leurs outils (Systèmes d'information géographique, diagnostic de territoire, ...). On retrouve là les éléments du paradigme 1: expertise technique permettant de résoudre les problèmes par le recueil et le traitement de données ainsi que la préconisation de piste d'actions au sein du diagnostic.

1.5.3 La traduction de cet ancrage dans les pratiques d'accompagnement

Le test de l'outil d'évaluation de la pérennité socio-économique des projets agraires innovants" fut l'occasion pour moi d'assister concrètement à de réelles sessions d'accompagnement et d'observer les pratiques des salariés des deux réseaux que je viens de positionner, *a priori*, dans l'un ou l'autre des paradigmes. Cet outil se présente sous forme d'un questionnaire d'une quarantaine de pages divisé en 8 parties abordant chacune une dimension spécifique du projet et du rapport qu'a la personne à celui-ci; une partie analyse d'une dizaine de pages propose une lecture globale et transversale des réponses apportées.

Afin de confronter à la réalité ce qui, finalement, n'était que des hypothèses, j'ai été attentif à plusieurs éléments:

- Les objectifs d'accompagnement auxquels l'outil doit répondre
 - Les modalités d'utilisation de l'outil qui se présente sous la forme d'un questionnaire adressé au PP.
 - La nature des échanges autour de ce questionnaire, l'usage de la parole.
 - La posture adoptée face au PP et la place laissée à celui-ci.
- Les objectifs d'accompagnement auxquels doit répondre l'outil

Lors d'une réunion de travail préparant la phase de test et réunissant notamment 4 conseillers ADASEA et 3 animateurs CIVAM, j'ai demandé à chacun d'écrire sur une feuille ses préoccupations principales motivant ce travail sur les "atypiques" et ses objectifs quant à l'outil et la phase de test. J'ai pu valider et compléter les conclusions de ce tour de table au cours des entretiens qui suivirent. Il en ressort que ces objectifs et préoccupations peuvent être disposés très nettement dans un tableau à 4 cases (tableau 1) distinguant, en ligne:

- un objectif d'évaluation externe. L'accompagnateur cherche à savoir si la personne est "prête" (à s'installer, à rencontrer des cédants, à être suivie au sein de la structure), si elle est "sérieuse" (déterminée, consciente des réalités du métier, ...) et si son projet est faisable, crédible (aux yeux des interlocuteurs du PP comme les banquiers). C'est ici plutôt le paradigme 1 que l'on perçoit en filigrane (individu dont on traite le cas en extériorité, objectivation des "problèmes", rôle de l'expert qui les identifie)
- Un objectif d'accompagnement au sens strict. Il s'agit d'aider la personne à formaliser son projet, formuler ses motivations, ses objectifs, à prendre elle-même du recul sur ce projet, à en valoriser toutes les dimensions et la cohérence transversale, améliorant par là même sa capacité à défendre son projet face à ses interlocuteurs... nous sommes donc ici plutôt dans le paradigme 2 (centrage sur un individu acteur, subjectivité des problèmes...)

[NB: ces différents types d'objectifs ne sont pas systématiquement attachés à un paradigme: on peut très bien effectuer des actions d'évaluation externe en adoptant un regard "paradigme 2" et afficher des objectifs d'accompagnement au sens strict tout en ayant un regard "paradigme 1". Cependant, il se trouve que dans le cadre du terrain de mon mémoire (cf point suivant) j'ai observé que les personnes affichant des objectifs d'évaluation externe mobilisent plutôt les éléments du paradigme 1, tandis que ceux qui affichent des objectifs d'accompagnement au sens strict mobilisent plutôt des éléments du paradigme 2.]

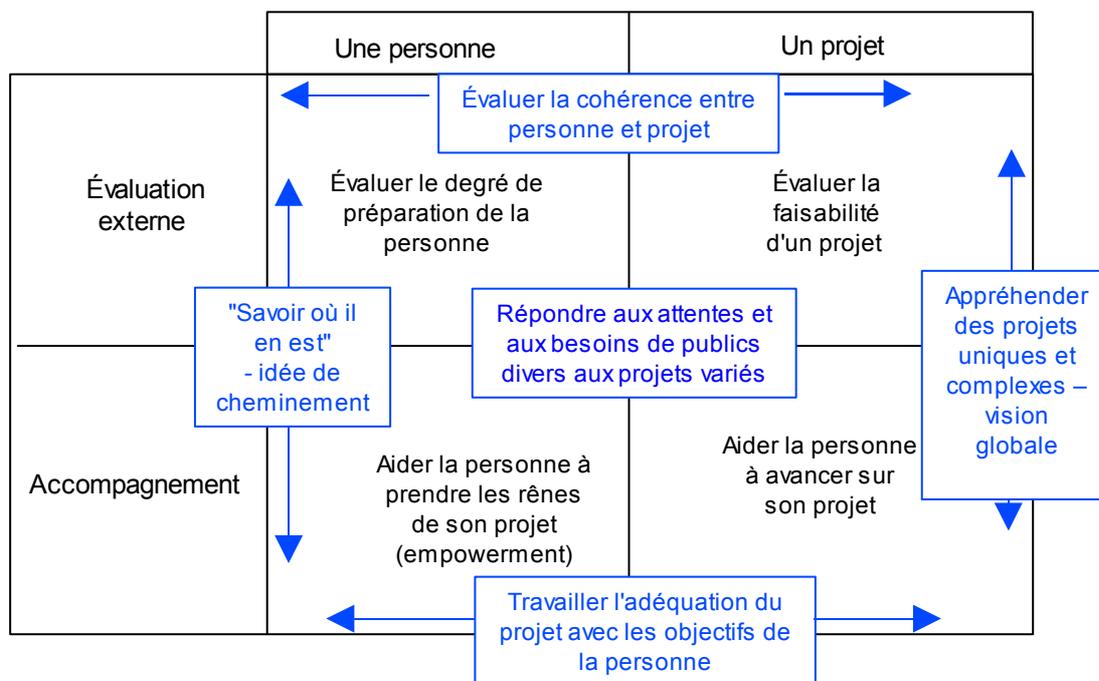


Tableau 1: explicitations des objectifs des accompagnateurs CIVAM et ADASEA.

Ses objectifs se déclinent, en colonne, selon si l'on se centre plus ou moins sur la personne et son rapport au projet, ou sur le projet lui-même.

Cette distinction en 4 "cases" n'est pas toujours explicite; ainsi, une même formulation peut recouvrir des objectifs différents: "Savoir où en est le PP" peut correspondre aussi bien à "savoir s'il est prêt" qu'à "adapter ma pratique à l'avancement du PP". Ceci étant, ces objectifs différents se retrouvent sur des préoccupations communes (que l'on retrouve sur le schéma dans les encadrés surplombant plusieurs cases): appréhender des projets complexes, divers et uniques, mieux comprendre le cheminement de ces personnes "atypiques", être attentif à l'adéquation entre personne et projet, pouvoir identifier et répondre à des besoins différents chez un public caractérisé par la diversité.

Sur 4 conseillers ADASEA, 2 se situent nettement dans l'évaluation externe (personne + projets), 1 centré sur le projet oscille entre évaluation externe et accompagnement sensus stricto, et 1 formule ses objectifs pour l'outil dans le champ de l'accompagnement avec une entrée prioritaire sur la personne.

De leur côté, les 3 animatrices CIVAM se situent tendanciellement sur la ligne "accompagner", avec pour l'une d'entre elles une pointe vers l'évaluation externe de la faisabilité du projet, et pour une autre un objectif d'évaluation externe du degré de préparation du PP.

	personne	projet
Évaluation externe	Évaluer le degré de préparation de la personne	Évaluer la faisabilité d'un projet
Accompagnement	Aider la personne à prendre les rênes de son projet	Aider la personne à avancer sur son projet

	personne	projet
Évaluation externe	Évaluer le degré de préparation de la personne	Évaluer la faisabilité d'un projet
Accompagnement	Aider la personne à prendre les rênes de son projet	Aider la personne à avancer sur son projet

Tableau 2: objectifs des conseillers ADASEA

Tableau 3: objectifs des animateurs CIVAM

On se gardera bien de tirer des conclusions strictes et figées pour distinguer les deux réseaux; comme on peut le voir sur les tableaux ci-dessus cela dépend des personnes et des structures. On retiendra en revanche des tendances: L'ADASEA se situant plutôt dans le champ de l'évaluation externe, avec une entrée forte sur le projet, tandis que les CIVAM sont plutôt dans le champ de l'accompagnement au sens strict.

- Les modalités d'utilisation de l'outil

Dans le cadre de ce test, chaque accompagnateur pouvait à sa guise tester l'outil de la façon qu'il le souhaitait. Il pouvait soit envoyer le questionnaire à l'avance au PP soit lui faire découvrir les questions le jour j, mener la discussion en posant les questions ou laisser le PP présenter ses réponses aux questions, rédiger l'analyse seul à tête reposée suite à l'entretien ou proposer un nouvel entretien pour construire ensemble cette analyse...

Toutes les modalités ont été testées; pour illustrer mon propos, je me centrerai sur deux modalités radicalement opposées se rattachant respectivement aux objectifs d'évaluation externe et d'accompagnement stricto sensus... Dans un cas que j'ai qualifié d'"examen" et qui fut testé à l'ADASEA, le PP découvre les questions lors de l'entretien. C'est l'accompagnateur qui lui les pose et note ses réponses. Le PP ne repart pas avec le questionnaire rempli ou un compte rendu de l'entretien, mais avec un exemplaire vierge de l'outil pour poursuivre seul sa réflexion. L'accompagnateur analyse ensuite seul ses notes qu'il avait gardées pour lui et recontactera le PP pour lui faire part de son avis, lui fournir un regard extérieur.

Dans l'autre cas, testé à Accueil Paysan, le PP remplit à l'avance le questionnaire, dont il expose lors de l'entretien ses réponses; l'accompagnateur est plus en retrait, il intervient pour demander des précisions, reformuler les propos du PP, suggérer, proposer. L'analyse se fera dans un second temps avec le PP, dans un échange s'appuyant sur la grille proposée par l'outil.

En terme de paradigme la divergence est claire. Dans le premier cas, le questionnaire est uniquement un support de diagnostic; il s'agit de recueillir des données les plus exactes possibles. Ainsi, Il faut que le PP soit le plus spontané possible et n'aie pas le temps de réfléchir à ses réponses. Les notes prises pendant l'entretien n'ont pas vocation à aider le PP, elles reprennent les impressions de l'accompagnateur sur celui-ci dont le cas est traité en extériorité (paradigme 1)

Dans le second cas, on place l'individu dans une posture plus active. La priorité est donnée à l'expression du PP (paradigme 2); présenter lui même ses réponses au questionnaire l'oblige à mettre en cohérence ses idées, et par la même à avancer sur le projet. La réalisation en commun de l'analyse est caractéristique d'une conception du savoir qui se construit par l'échange.

- Posture, usage de la parole

Afin de ne pas être redondant, je ne développerai pas ces éléments ici, mais plutôt dans la partie III qui se centre sur la relation entre l'accompagné et l'accompagnateur.

1.5.3 Dissocier "Paradigmes", "actions" et "personnes"

Les différents dispositifs du paysage de l'accompagnement (diffusionnisme, Éducation populaire), ont été conçus dans le cadre des paradigmes mobilisés tendanciellement par les structures qui y prennent part. Cette première partie nous a permis de resituer ce processus dans une perspective historique. Il faut ainsi considérer la situation actuelle dans une optique dynamique: elle n'est pas figée. Même si on ne peut nier un effet d'inertie, les structures de l'accompagnement ne sont pas "enfermées" dans un paradigme parce qu'elles en aurait adopté le point de vue à un moment donné.

Par ailleurs, l'ancrage tendanciel des structures dans l'un ou l'autre des paradigmes que j'ai décrit, ne définit pas a priori comment chaque accompagnateur se positionne dans sa pratique de tous les jours: disons plutôt qu'en fonction de sa personnalité et des ses expériences il navigue entre certains repères, est attentif à certains aspects de la réalité, pouvant selon les situations passer d'un paradigme à l'autre, s'accommodant plus ou moins bien des tensions qui en résultent.

Nous avons vu que le public des atypiques nous invite à un dépassement du paradigme diffusionniste. Cela ne remet pas systématiquement en cause la pertinence des actions du dispositif diffusionniste. Pour schématiser, le dispositif diffusionniste centrait son intérêt sur certains aspects particuliers (de l'installation, des candidats); or les atypiques ont besoin que l'on élargisse désormais le champ de vision, et que l'on porte un nouveau regard sur leur démarche, leurs caractéristiques, leurs difficultés et les réalités de l'installation et de la société aujourd'hui. Ainsi, il ne faut pas renoncer aux actions qui leur sont déjà proposées, mais les reconsidérer sous un nouvel angle et en redéfinir le contenu, le pourtour et la place dans des dispositifs plus larges. C'est ce que nous allons étudier dans la partie II.

II – De la diversité des pratiques à la construction de dispositifs pluri-acteurs.

Cette partie a pour vocation de décrire la diversité des pratiques et actions d'accompagnement rencontrée en Bretagne et d'explicitier leurs différences. Il s'agira ensuite de confronter ce panorama aux caractéristiques et besoins des PP atypiques que nous avons déjà évoqués en partie I. Cela doit nous permettre enfin de dégager des pistes pour une articulation pertinente entre les acteurs de l'accompagnement.

2.1 L'accompagnement des atypiques en Bretagne: une diversité d'approches et de pratiques

2.1.1 Les entretiens et le rendu

La première partie du stage fut consacrée à un tour de Bretagne des réseaux proposant un accompagnement aux porteurs de projets "atypiques". Il n'est pas exhaustif et l'on compte même quelque grosse lacune dans ce panorama; ainsi, les animateurs du réseau ASPAARI n'ont pas été rencontrés, pas plus que les conseillers des chambres d'agriculture 35 et 29. L'idée de départ étant de se centrer sur les réseaux CIVAM, bio et ADASEA, une série de 20 entretiens a été menée dans les structures suivantes:

- FDCIVAM 35 et 29, Accueil Paysan 35 et 22.
- GAB 22, 29, 56, Agrobio35
- ADASEA 29, 35, ODASEA 56, 22
- Chambre d'agriculture 56, 22
- MRJC Trégor Goélo, MRJC pays de Vannes – la Marmite.

Les entretiens visaient d'une part à recenser et décrire les actions menées en direction des "atypiques", d'autre part à faire le point sur l'état des relations entre structures et des éventuelles articulations en cours, et enfin d'explicitier les représentations que ce font les accompagnateurs de leur métier, de leur rôle, des PP "atypiques" et des cheminements de ces derniers.

Afin de diffuser ces données recueillies ainsi que le travail d'éclaircissement, de comparaison, d'explicitation des différences qui suivit, j'ai construit un rendu sous la forme d'un classeur composé de fiches à raison d'une fiche par structure et une par actions – il est proposé intégralement en Annexe III. Ce panorama fut distribué à la fin du stage lors de réunions de restitution organisées dans chaque département et où était conviée l'ensemble des structures enquêtées. Ces réunions furent l'occasion de présenter l'ensemble des réflexions et conclusions de cette partie II ainsi, et surtout, de permettre aux structures de se rencontrer et d'échanger afin de mieux se connaître et de réfléchir à d'éventuelles articulations de leurs dispositifs respectifs.

2.1.2 Une première grille de lecture

Afin de comparer des pratiques et des actions très proches au premier regard, mais dont on present

parfois que tout les distingue sur le fond, j'ai construit une grille de lecture visant à élargir le champ de vision de l'observateur vers d'autres éléments que ce qui se donne à voir dans les relations entre structures (profitant de ma position privilégiée de néophyte à vocation interculturelle!). L'énoncé et la définition des différents items de cette grille se suffisent à eux même pour illustrer le terme de "diversité" utilisé dans le titre de cette partie II.

- **les destinataires** - *Qui est visé et qui sont les personnes effectivement rencontrées?*

Parmi les catégories mentionnées par les structures pour décrire les publics ciblés, je distingue plusieurs niveaux:

- la nature objective du projet: projets BIO / d'accueil / avec transformation / vente directe... Je range ici la distinction entre projets agricoles stricts et projets agri-ruraux (activités non agricoles intégrées au projet)
- la place du projet dans la stratégie économique et professionnelle de la personne: projets "à vocation économique" (la personne souhaite vivre des revenus dégagés par son projet et exclusivement de ceux là) / projets "d'autosuffisance" / de "loisir" / pluri-activité.
- le rapport aux aides: les aidés ou les non-aidés (par choix ou parce qu'ils ne sont pas éligibles).
- la personne et ses valeurs, son projet de vie: certaines structures occultent cette dimension tandis que d'autres insistent sur le fait qu'elles rencontrent des PP ayant un "*fort projet de vie*" ("Je veux voir grandir mes enfants") étant dans une démarche éthique relevant du développement durable, avec une volonté d'autonomie, et de lien social.
- la nature plus subjective du projet: projet d'agriculture multifonctionnelle, fortement tourné vers le territoire et/ou l'environnement (dimension relationnelle et éthique), et explicitement assumé comme tel / projet diversifié correspondant à une agriculture de niche (où c'est plutôt la dimension marchande qui est mise en avant). On se rapproche ici de la typologie proposée dans le cadre de la RAPE pour les petits agriculteurs, notamment entre "petits entrepreneurs territoriaux" et "petits entrepreneurs indépendants".

Là où ça devient intéressant (hé oui, faut bien avoir du boulot à donner aux stagiaires!) c'est que ces différents niveaux que chaque structure mobilise à sa façon, ne correspondent pas à des catégories de personnes distinctes! De nombreux PP sont ainsi "concernés" par plusieurs structures à la fois et pas forcément de la même façon.

- **Le stade** - *A quel stade du cheminement, des démarches du PP interviennent les structures?*

Différentes phases sont évoquées par les structures, de façon inégale; la réflexion amont, l'acquisition de compétences, la recherche de foncier, le dimensionnement économique, les formalités administratives renvoient à l'idée de "parcours à l'installation" qui sous-entend une progression linéaire d'un PP franchissant des étapes dans un certain ordre¹⁵

15 On se situe ici plutôt dans le paradigme 1 évoqué en partie I.

Les termes "amont", "émergence", "formalisation du projet" sont des termes finalement assez flous et difficiles à situer. Dans tous les cas ils renvoient à l'idée d'un cap à passer à partir duquel on sait répondre à ces questions sur lesquelles on n'est pas censé revenir: *Quoi? Comment? Où? Surface? Quand?*

Certaines structures (CIVAM, MRJC) s'essaient à cibler des phases plus subjectives bien que la représentation linéaire objective soit très présente dans les têtes: idée(s), essai, test de l'idée, doute, hésitation, prise de confiance, changement, renoncement, réorientation¹⁶ ...

- **Le mode** *Comment se fait l'accompagnement?*

- **Individuel** = Le PP partage, construit, s'interroge sur son Projet avec un "accompagnateur".

- **Collectif** = plusieurs PP de projet avec un animateur. Pour les PP il ne s'agit pas seulement de recevoir, à plusieurs, quelque chose d'un accompagnateur, d'un intervenant, d'un formateur. L'action cible aussi, voir surtout les contacts, échanges entre PP. Les faire se côtoyer est une des facettes importantes, voir essentielles de l'action, dont on attend beaucoup. L'apport n'est plus seulement vertical mais aussi horizontal, entre les PP, (paradigme 2). Ils partagent questions, doutes et astuces, forment ensemble des attentes, avancent ensemble sur les projets, le tout dans une ambiance conviviale et informelle. Cela crée du lien, et favorise la mise en place sur le territoire de réseaux d'échange et d'entraide.

- **Réseau** = Pour les associations d'agriculteurs (CIVAM, GAB) le réseau d'adhérents a deux fonctions importantes dans l'accompagnement: Il permet d'une part d'alimenter l'expertise de l'accompagnateur qui peut puiser dans ses références où de se renseigner auprès de tel ou tel agriculteur maîtrisant tel ou tel aspect. Il permet aussi de proposer au PP des personnes ressources pour la construction de son projet, et son installation, des fermes témoins, de mettre en place des systèmes de parrainage.... et il permet d'autre part d'intégrer le PP tant professionnellement, que socialement ou encore territorialement (les trois étant évidemment étroitement liés).

- **L'implantation** *Quelle proximité / accessibilité pour le PP? Quel lien avec le territoire du projet?*

- **Locale**: L'accompagnateur est proche, disponible, accessible pour le PP. Il connaît et intègre dans ses actions, les acteurs, les contextes, les opportunités, contraintes locales.

- **Départementale**: l'accompagnateur est moins proche du PP, connaît moins bien les contextes, enjeux locaux. Il peut aider à se poser les bonnes questions ou orienter vers un interlocuteur plus local.

- **La thématique** *Quelles dimensions du projet sont abordées en priorité?*

Technique, Économique, Juridique, Réglementaire, Foncier, Lien au territoire, Adéquation avec les motivations personnelles, avec le projet de vie

- **L'entrée**: *Quel est l'objet d'accompagnement?*

¹⁶ On s'inscrit ici clairement dans le 2nd paradigme de la partie I.

- la personne: La structure accompagne une personne dans ses choix de vie, son accomplissement personnel. Le projet n'est qu'une façon d'atteindre des objectifs de vie sur lesquels un travail d'explicitation, de mise au clair, de réflexion sera proposé.

- le projet: La structure aide à la réalisation d'un projet. Les goûts, les aspirations de la personne, les objectifs de vie qu'elle formule ou semble avoir ne sont pas à questionner; ils sont une donnée du problème. On regarde éventuellement la cohérence avec le projet en terme de faisabilité, de pérennité.

- **Les objectifs**

Voici les différents types d'objectifs opérationnels sur lesquels se construisent les actions:

- informer (aides, réglementations, ...) - orienter (acteurs, institutions, démarches, ...)
- aider à mettre en cohérence ses idées, ses envies, ses capacités, ses objectifs, ...
- aider la personne à ouvrir le champ des possibles tout en étant plus pragmatique
- former - mettre en contact avec des personnes ressources (agriculteurs notamment)
- faciliter les recherches foncières - dimensionner les projets sur le plan technico-économique
- faciliter l'insertion sociale, territoriale et professionnelle

Au-delà de ces objectifs opérationnels, j'ai tenté d'identifier les objectifs supérieurs quand à la personne du PP, qui renvoient à l'acception qu'on se fait au sein de chaque structure du terme "autonomie"¹⁷

- Maîtrise du projet: Il s'agit d'être attentif à la compréhension par le PP des différents éléments du projet travaillés avec lui. Il doit notamment maîtriser les aspects techniques de son système, les références mobilisées, les différents interlocuteurs à qui il aura affaire, la réglementation ...

- Autonomie de décision: l'agriculteur « atypique », plus qu'un chef d'entreprise, est un entrepreneur qui doit naviguer seul sur un créneau « innovant » et donc risqué, dans un contexte mouvant et incertain. Un objectif m'a ainsi été formulé (c'était dans une chambre d'agriculture): il s'agit "d'éveiller à une démarche, rendre autonome, former à la stratégie".

Pour Bernadette Fleury, il s'agit de « faire accéder [les personnes] non pas au seul niveau des solutions mais à celui du problème et de sa construction ». Ce qu'elle nomme « problématisation » est la démarche qui mène à l'autonomie de décision. Il faut se donner accès à toutes les dimensions du questionnement menant à la prise de décision: remonter à la formulation du problème, le reformuler en fonction de ses besoins propres, s'informer, élargir le champ des solutions, les comparer, ...

- capacitation: ce terme est la traduction littérale du concept anglais d'empowerment. Il rajoute au xdeux concepts précédents une dimension humaine renvoyant au développement personnel¹⁸, au renforcement de l'estime de soi, à l'épanouissement du désir d'agir. Il décrit un processus qui s'inscrit dans le temps.

17 Cf tableau des paradigmes en annexe II

18 L'AFIP Bretagne qui utilise se terme de capacitation décrit ainsi ses objectifs: chercher à « renforcer l'autonomie, le développement personnel et la prise de responsabilité ».

- **la fonction**¹⁹: *Quelles fonctions, quels rôles joue l'interlocuteur du PP dans son cheminement?*

- la personne ressource: on s'adresse à elle ponctuellement; elle peut, dans un domaine précis, répondre aux questions que l'on se pose. C'est le "spécialiste", qui détient une certaine forme d'expertise.

- le conseiller : c'est la personne que l'on va voir pour qu'elle apporte un regard extérieur sur le projet; elle doit être capable d'analyser le projet en terme de faisabilité, de viabilité pour interpeller la personne sur les points faibles ou trop risqués et faire des suggestions.

- le juge: C'est la personne dont l'avis sur le projet représente un enjeu pour celui-ci. Le juge prononce une sanction ou y contribue (jury de labellisation, commission CDOA, mise en lien avec un cédant²⁰, vérification de la conformité réglementaire ...)

- le référent: c'est l'accompagnateur au sens strict. Celui qui est là pour réfléchir au projet dans sa globalité pour le formuler, le formaliser, y voir clair dans ses objectifs, pour mettre en cohérence en un lieu les infos glanées partout, pour apporter de la méthodologie, aider à planifier, poser des échéances, faire le point sur les avancées, ... c'est une "main courante", un "fil rouge", un "partenaire", un "appui" privilégié.

- l'animateur : il ne détient pas de savoir technique, d'expertise. L'expertise en fait serait diffuse, partagées, collective; les solutions naissent de l'échange, de la rencontre. La mission de l'animateur est justement de permettre, de favoriser cette rencontre.

2.1.3 Conclusions partielles

- Des actions qui **ne se concurrencent pas**

Soit les structures ne s'adressent pas aux mêmes PP, soit elles répondent à des besoins différents, explorent des dimensions différentes. Exemple : un projet de ferme BIO avec accueil à la ferme. Le PP travaillera au GAB les aspects relatifs à la production agricole (technique, prix, dimensionnement de chaque atelier, formation, ...) et à Accueil Paysan les aspects relatifs à l'accueil (investissement bâtiment, fixation des prix, aspects réglementaires, communication, ...); en parallèle, il s'adressera à l'ADASEA pour s'inscrire au RDI et trouver du foncier; il pourra s'informer sur le parcours aidé, voir s'il est éligible et décider ou non d'entamer les démarches.

Donc quand un PP est concerné par plusieurs structures, ce n'est pas pour les mêmes choses; et bien souvent ce n'est pas au même stade non plus. Les structures ciblées sur les aspects techniques, le dimensionnement économique, avec une entrée projet (les GAB, les chambres, les ADASEA) ont

¹⁹ Attention, les acteurs n'emploient pas forcément les termes qui suivent avec le sens que je leur donne à l'occasion de cette grille de lecture.

²⁰ En effet, comme nous le verrons dans la partie 3.1.2, l'animateur chargé de mettre en lien cédants et PP, est forcé de "trier" les PP qu'il reçoit entre ceux qui font "sérieux" et les autres.

tendance à proposer leur accompagnement en phase de construction du projet, de consolidation, et de mise en route des démarches (administratives, emprunts, ...). Des PP n'ayant pas de Projet clairement défini, hésitant entre plusieurs idées, ou renvoyant l'image d'une personne irréaliste, idéalisant le métier d'agriculteur, la vie en milieu rurale, se voient conseillé des formations, des stages, des visites afin de se confronter au terrain, de se "rendre compte", de "prendre conscience" et de revenir quand ils sauront ce qu'ils veulent, et que déterminés, il entreront dans la phase opérationnelle et pragmatique. En revanche d'autres structures (civam, MRJC, la marmite GAB 22...) mettent en place un accueil, une écoute, et des actions spécifiquement ciblées sur cette phase d'exploration, de maturation d'une idée, de "mise en route", de "mise en confiance".

Enfin, la réalité veut que de toute façon les structures n'ont pas toujours les moyens humains et financiers de remplir intégralement les objectifs qu'elles se fixent par rapport à leurs publics cibles. Et c'est bien là que réside la principale source de concurrence: les structures émargent souvent aux mêmes lignes de financements dont le découpage et la répartition semblent inadaptés aux réalités de terrain.

- Des actions qui **ne sont pas interchangeables**

Il reste cependant que certaines structures disent proposer les mêmes actions pour les mêmes publics. Ces actions sont elles équivalentes, de même nature? Proposent-elles le même type d'apport? Intéressons nous à quelques "doublons" (qui sont loin d'être exhaustifs mais en tout cas sont significatifs) pour tenter de répondre à ces questions. (Rappel: Les actions mentionnées sont décrites plus précisément dans le "panorama" en annexe)

- *suivi individuel*. La Fdcivam 29 et le GAB 29 peuvent accompagner des projets BIO. Mais l'entrée²¹ n'est pas la même (réciproquement personne et projet), les thématiques abordées sont différentes (Projet de vie, motivations, Territoire / Technique, Économique) et le "stade" n'est pas le même (idée, maturation, formalisation du projet, mise en confiance, intégration dans le territoire / dimensionnement technico-économique, démarches à l'installation)

- *formation pour projet non défini* (chambre 22) / *formation de l'idée au projet* (civam). Malgré certains points communs (aider les PP "en amont" à se poser les bonnes questions, à se "mettre en route") ces deux formations sont très différentes, tant au niveau des thématiques abordées (Statut? Territoire? Dimensions importantes du projet?) que des méthodes (priorité aux intervenants ou aux échanges entre PP). Et là s'illustre très bien les deux paradigmes distingués en partie I (diffusion d'une information au PP qui devra maîtriser les tenants et aboutissants de son projet d'un côté et implication de l'acteur, construction collective de savoir et de solutions par l'échange de l'autre).

- *Primo Accueil* (Fdcivam 35) / *Point info installation* (JA, ADASEA, Chambre). La différence est très nette et je la développe plus longuement dans la fiche "premier entretien" du "panorama" sus-mentionnée. Le déroulement (rdv physique d'au moins 1h / discussion téléphonique beaucoup plus

²¹ Le mots employés ici renvoient aux différents items de la grille de lecture, point 2.1.3

brève), la fonction (réfèrent / personne ressource), les objectifs (aide à la formalisation, mise en confiance, ... / simple information) et le paradigme qui prédomine (échange, fonction maïeutique de la parole / diagnostic + circulation d'info) en font des actions incomparables.

- *dimensionnement technico-économique*. La concurrence est vive entre GAB et Chambres. Mais si les finalités de l'actions sont les mêmes, pour le PP, il reste des différences; en effet ces deux structures n'ont pas les mêmes réseaux, pas les mêmes références.

- La question du foncier est encore différente. Si le RDI reste le dispositif majeur pour la recherche foncière, d'autres réseaux (civam, syndicats, ...) font également de la veille foncière, voir de la mise en contact.

Pour les deux tirets précédents il faut avoir en tête que tous les PP ou tous les cédants ne souhaitent pas avoir affaire à toutes les structures (que ce soit la chambre, l'ADASEA, les CIVAM ou les GAB)... Cette pluralité des publics atténue un peu, il me semble, l'idée de concurrence.

- Ces actions sont-elles alors **articulables**?

Tout ce qui vient d'être dit tend à montrer qu'il n'y a en tout que des complémentarités à trouver. Mais ces articulations ne sont pas possibles tant que chaque structure ignore le fond, la nature des actions menées par les autres. On ne peut articuler sur la seule base des discours de chacun et de représentations extérieurs que l'on se fait a priori des actions et de leur complémentarités (*amont / "parcours aidé", entrée Projet / entrée personne, ou encore technico-économique / Territoire*). Il sera nécessaire de passer par toute une phase de découverte et d'apprentissage mutuelle et réciproque. Par ailleurs il faudra impérativement se donner une représentation plus pertinente du "cheminement" des PP.

Dans la partie 2.3 je m'attacherai à développer trois axes par lesquels devrait passer, selon moi, la recherche de complémentarité, devant fournir des pistes pour une articulation entre les acteurs de l'accompagnement:

- les dimensions du couple individu/projet qui sont explorées, les thématiques abordées
- les "phases" du cheminement auxquelles les structures interviennent
- la dimension territoriale de l'accompagnement.

Cependant il n'est pas évident que toutes les pratiques d'accompagnement soient compatibles. Cela renvoie aux deux paradigmes évoqués en partie I, à la conception que les acteurs ont de l'individu, du PP, de son cheminement, de l'agriculture, de la société ... Sans nécessairement converger vers un point de vue unique, il sera nécessaire de s'accorder un minimum sur les besoins ou difficultés des PP (cf. point 2.2), pour ensuite expliciter et prendre en compte un certain nombre de divergences dans l'approche de l'accompagnement de chacun (éléments que je développerais progressivement dans la suite de ce mémoire).

De plus, et c'est important, les PP ne sont pas un ensemble homogène à qui l'on pourrait "servir" un dispositif pluri-acteurs magnifiquement articulé à l'aune seule du contenu des actions. Ils ont des cheminements et un rapport à l'accompagnement qui est propre à chacun d'entre eux. Il faudra impérativement ne pas oublier les principaux intéressés dans ces réflexions à venir.

2.2 Les conditions de faisabilité des projets atypiques.

Cette partie a pour vocation de développer avec le plus d'exhaustivité, les dimensions des projets atypiques qui sont cruciales dans leur réalisation: des conditions de faisabilité que le PP doit remplir et sur lesquelles se porte l'effort de l'accompagnement. A partir de mes enquêtes, je décris ici celles que mobilisent les acteurs de l'accompagnement. Je compléterai plus loin à partir des enquêtes menées par Tristan Loloum auprès de PP ainsi qu'avec l'aide de quelques références bibliographiques afin de faire une synthèse en 5 conditions.

2.1.1 Les conditions mobilisées par les acteurs

Voici les conditions de faisabilité évoquées par les personnes des réseaux CIVAM et ADASEA rencontrées pendant le stage.

- **ADASEA**

Les projets doivent être en conformité avec la réglementation. C'est un aspect qu'il faut prendre en compte dès le début car *"ce n'est pas la peine de travailler son projet, d'acquérir toutes les compétences, de trouver du foncier si c'est pour se rendre compte avant de s'installer que l'activité prévue n'est pas autorisée sur le site d'installation"*.

Par ailleurs, vu les difficultés particulières des "atypiques" et notamment du scepticisme des interlocuteurs qu'ils pourront rencontrer, ils devront faire preuve de persévérance. Ils se devront d'être crédibles dans leur façon de présenter leur projet, avoir du répondant face aux banquiers, face aux cédants ou face au conseiller ADASEA lui-même. Ainsi ils devront montrer que ce projet, ils l'ont travaillé, qu'ils ont été chercher les informations nécessaires, qu'ils ont fait les démarches, qu'ils ont été "chercher la compétence" (par le biais de stages, de formations, de petits boulots chez des agriculteurs). Ils devront "démontrer leur motivation", leur "sérieux".

Sur les aspects économiques, les PP devront faire la preuve que leur activité permettra de dégager un revenu "suffisant", suffisant "pour en vivre", en "adéquation avec leurs besoins". Et ils devront maîtriser les chiffres qu'ils avancent, ceux-ci devant également être crédibles. Ceci est une des principales difficultés identifiées, les PP ont du mal à chiffrer leur projet. Il leur faudra pourtant se tourner vers les banques pour financer leur projet.

Enfin les conseillers évoquent la nécessité pour les PP, de prendre en compte avant de s'installer toutes les dimensions du métier et de la vie d'agriculteur afin d'éviter les échecs. Il s'agit de ne pas en

rester aux avantages ("être son propre patron", "vivre à la campagne", "organiser librement son temps de travail") mais de "prendre conscience" des inconvénients et des contraintes ("salaires différents", "plus d'heures de travail", "moins de disponibilité" etc...) et de se demander si c'est compatible avec le projet de vie. Les PP sont souvent "idéalistes", il leur faudra devenir "réalistes", "s'adapter à la réalité".

- CIVAM

A l'occasion d'une journée de formation en 2006, les différents animateurs du réseau CIVAM de Bretagne ont dressé un métaplan²² des "besoins" des PP auxquels leurs actions répondaient ou devaient répondre dont voici quelques éléments qui nous intéressent ici:

Dans son lien au territoire le PP doit pouvoir se sentir accueilli, appuyé. L'accompagnateur est un "faiseur-de-lien" stable et neutre qui répond à un besoin de repères humains. De façon générale, le PP a besoin d'être écouté, un suivi tout au long du parcours semble nécessaire notamment pour rompre le sentiment d'isolement. Écoute (par l'accompagnateur, d'autres PP, ...), échange (d'info, d'astuces, ...) et partage (de doutes, de valeurs, convivialité, ...) sont des points d'ancrage forts du réseau civam qui favorise le lien, la rencontre. Le PP a besoin de soutien moral, il devra être rassuré, et gagner en confiance. Il s'agira par exemple de valoriser ses acquis.

Il faudra l'aider à "dire son projet", à en formuler les objectifs, à y voir plus clair; il s'agit d'aider à formaliser, structurer les idées, d'aider à la réflexion et à la décision. On retrouve ici l'importance donnée à l'activité réflexive qui caractérise la création que j'évoquais déjà en partie I.

L'accompagnateur devra aider à passer du rêve à la réalité. Il faut "faire prendre conscience en douceur [...]" de la distance entre le projet idéalisé et la réalité.

Les PP doivent appréhender leur projet dans la durée (laisser/aider à faire mûrir), et les actions d'accompagnement doivent être suffisamment souples pour respecter la progression de chacun, pour "laisser / aider à faire mûrir". L'accompagnateur apporte par ailleurs des repères dans le temps afin de ne pas brûler les étapes mais aussi d'aborder suffisamment tôt certains aspects (technico-administratifs par exemple).

Le PP, enfin, aura à s'adresser à des banques, des institutions et devra donc savoir communiquer sur son projet, être crédible.

- Chambre d'Agriculture 56

Voici pour compléter un point de vue intéressant rencontré au service ressource et expertise de la chambre 56. Les PP qui rentrent dans le cadre "nouveaux marchés / nouvelles filières" utilisé à la chambre, sont confrontés à d'autres défis que l'agriculteur conventionnel intégré dans une filière: ils se positionnent sur un marché nouveau et donc incertain, dans un contexte (local ou de société) complexe

22 Paper board où sont positionnés et organisés de façon logique les différents post-it rédigés par les participants au cours d'un "brain-storming" préalable.

et en permanente évolution; par ailleurs, il est pionnier, il n'y a donc pas de chemin tracé, pas de références, pas d'institution pour penser le projet à sa place. Il doit donc se rendre autonome, se mettre dans une posture de questionnement; plus qu'un chef d'entreprise, c'est un entrepreneur. Le rôle du "consultant stratégique" de la chambre est d'éveiller à une démarche, de rendre autonome, former à la stratégie.

2.2.2 – Les apports de la RAPE

Dans son ouvrage, « dynamiser les projets des petites fermes », l'interAFOCG, ayant participé à la R.A.P.E., identifie 5 spécificités chez les petits exploitants accompagnés.

- Les structures sont souvent exposées économiquement: il faut mettre l'accent sur l'importance de l'analyse et de l'anticipation économique, financière.
- Les agriculteurs souffrent du poids des schémas standards de développement non adaptés et se mettent d'eux même à l'écart des programmes d'aides ou de développement. Il faut leur faire prendre conscience qu'il existe un "univers des possibles" dont ils sont les acteurs et travailler d'abord sur les objectifs avant de travailler sur les solutions.
- Ces personnes ont une forte tendance à se dévaloriser. Il faut accompagner dans la modification de l'image de soi, la valorisation du chemin parcouru, des atouts et des forces de chacun.
- On relève par ailleurs une forte tendance à l'isolement²³: il faut organiser des rencontres, les intégrer dans des groupes, favoriser l'échange, organiser des témoignages, des visites de fermes...
- Les projets d'exploitation sont souvent liés au projet de vie: s'appuyer sur cet atout et mettre en capacité de choisir, de faire des compromis et d'accepter les pertes liées au projet. (cette idée de deuil reprend ce que nous évoquions en partie I au sujet de la démarche de changement voir de rupture dans laquelle s'inscrivent certaines personnes).

²³ Attention bien sûr il s'agit d'une tendance repérée chez les petits exploitants qui ne rentrent pas tous dans le champ de cette étude.

2.2.3 – Les conditions de faisabilité des installations atypiques et capitaux des porteurs de projet.

A partir des ces différents éléments glanés au cours du stage voici en guise de synthèse une liste de 5 conditions que doivent remplir les PP atypiques quant à la faisabilité de leur installation:

<u>être en conformité avec la réglementation</u>
disposer des <u>moyens nécessaires</u> : compétences / expériences – capital – foncier.
<u>Être dans une démarche autonome de questionnement et de décision.</u> <ul style="list-style-type: none">- S'interroger sur les objectifs avant de travailler sur la forme du projet, sa faisabilité, sa réalisation (selon la formulation de FABRE et FLEURY (2006): se donner accès à la formulation, à la "construction" des problèmes avant d'envisager les solutions)- Ouvrir le champ des possibles (être capable de sortir des schémas standards, des modèles). Faire preuve de créativité source de l'innovation.- Explorer avec pragmatisme les différentes options envisagées. S'adapter à la réalité, ne pas idéaliser son projet- Capacité à anticiper, à prendre en compte et à faire face aux difficultés et contraintes. <p>Être entrepreneur, être "porteur de projet", c'est à dire dans une démarche particulière (objectifs, moyens, mise en oeuvre, évaluation) n'est pas quelque chose de naturel, qui va de soi. Un apprentissage est nécessaire.</p>
<u>Aptitude à digérer du changement, à affronter une rupture</u> (dans sa vie personnelle, familiale, professionnelle, dans ses liens sociaux ou encore par la remise en cause des schémas standards, des modèles). Cela implique <ul style="list-style-type: none">- Confiance en soi.- Degré de changement supportable. Ne pas "mettre la barre trop haut".- Progressivité et souplesse de la démarche. C'est à dire notamment s'autoriser des changements de points de vue, des réorientations, s'attendre à voir la forme de son projet évoluer, prendre le temps de bien reformuler ses objectifs.- Persévérance, aptitude à endurer plus ou moins de réticence, d'incompréhension, d'opposition. Aptitude à gérer les sentiments de différence, d'isolement. <p>Le facteur humain est fondamental,</p> <ul style="list-style-type: none">- Disponibilité. Pouvoir s'impliquer suffisamment dans la construction du projet malgré des situations de transition à gérer (famille, emploi, changement de région...)
<u>Habilité à s'adapter à ses interlocuteurs</u> (accompagnateurs, banques, administrations, ...) Aptitude, à moduler son discours, à prendre en compte leurs attentes, leurs exigences, leur compréhension partielles du projet

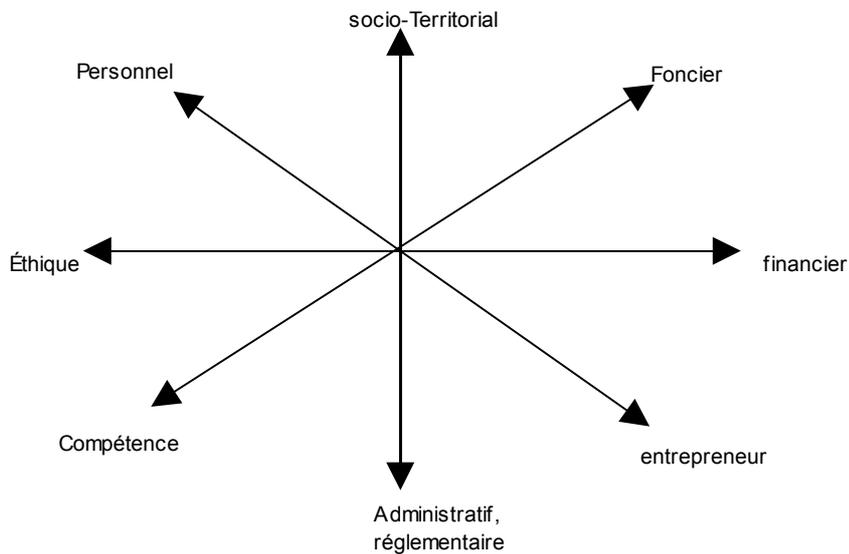
Tristan LOLOUM, qui a réalisé un stage à la FRCIVAM Bretagne sur le cheminement des PP et leur rapport à l'accompagnement, propose le regard suivant: chaque PP dispose et acquière progressivement un certain capital qui lui permet de remplir ces différentes "conditions". Ce capital se décline selon 8 dimensions

- L'individu : détermination, confiance, passion, affects
- L'insertion sociale et territoriale : entourage, connaissances locales, engagements associatifs, réseau professionnel, éventuellement débouchés commerciaux
- Le foncier : patrimoine éventuellement, insertion dans les canaux d'information pertinents (bouche-à-oreille, annonces Civam), inscription au RDI, annonces journaux
- Le financier : capacité d'investissement, lien avec les banques, soutiens financiers à travers l'entourage, le couple, pluriactivité (sécurité apportée par d'autres sources de revenu)
- L'entrepreneur : capacité à formuler, mettre en forme et à chiffrer son projet auprès des bailleurs, capacité de gestionnaire (réalisation de dossier-projet, EPI, évaluation technico-économique, prévisionnel)
- L'administratif réglementaire : connaissance du paysage et des dispositifs institutionnels, contraintes réglementaires, positionnement par rapport au parcours de l'aide.
- Compétences : formation agricole, formation/expériences antérieures recyclables dans le projet, expériences.
- Ethique: valeurs dont dispose la personne et avec lesquelles le projet entre en cohérence, prend racine, trouve un sens, une motivation plus large que subvenir à ses besoins par une activité professionnelle ou même que concilier profession et passion.

Une représentation graphique en toile d'araignée permet d'appréhender d'un seul regard l'ensemble des dimensions sur lesquelles s'est concentré notre travail. Ce graphique a permis à Tristan Loloum de proposer une représentation du cheminement des PP alternative au parcours linéaire, balisé et unique (souvent représenté selon une flèche). Il décrit une "situation initiale" à partir d'une surface dont le contour relie les différents axes en des points plus ou moins éloignés du centre selon si le PP dispose ou non en grande quantité des différents capitaux attachés à chaque axe (il revient au passage sur la spécificité des situations rencontrées, en fonction des parcours de vie, des expériences passées, des situations actuelles, ...etc). Il montre comment dans le temps et le passage au travers des dispositifs d'accompagnement, le PP va élargir ou diminuer cette surface selon s'il gagne ou perd en capital dans les différents axes. Il illustre par exemple comment telle action lui a permis de rencontrer d'autres porteurs de projet, ou des agriculteurs (gagnant ainsi en lien social et territorial) mais aussi comment du même coup il a pu se confronter à la réalité du métier et perdre, peut être, en confiance.

Pour ma part, ce graphique me permet de mettre en évidence la nécessaire complémentarité des dispositifs d'accompagnement. En effet si l'on accepte cette base de réflexion que schématise cette étoile à 8 branche, la traduction graphique de ce qu'apporte chaque structure devrait être parlante. Je m'y atèle dans la partie suivante.

Graphique 4: l'étoile des capitaux du porteur de projet



Avant cela, et pour terminer sur les conclusions du travail de Tristan Loloum, nous avons tenté de porter un regard transversal en reliant les différents niveaux de nos travaux respectifs: d'une part les caractéristiques communes des atypiques évoquées en partie I et les types de contraintes qui leur sont propres, et d'autre part les conditions de faisabilité proposées dans cette partie ainsi que les conséquences en terme d'accompagnement (colonne "dispositifs").

Page suivante - *Tableau 5: des caractéristiques des PP aux objectifs opérationnels des dispositifs d'accompagnement.*

Caractéristiques	Difficultés, Contraintes <i>les PP atypiques ...</i>	Capitaux	Conditions de faisabilité <i>il faut...</i>	Dispositifs
<p>Non agricoles</p> <p>Non locaux</p> <p>ont un projet territorial (multifonctionnalité)</p> <p>- chemin marqué par le détour (social, géographique, professionnel)</p> <p>- age / Responsabilités familiales</p> <p>- couplage projet pro et projet de vie</p> <p>- choix volontaire et mûri</p> <p>- projet en rupture avec les schémas standards (agricole, familial, de "réussite économique"...))</p> <p>valeurs nouvelles et justification éthique du projet</p> <p>formations et expériences extérieures à l'agriculture</p> <p>projets nouveaux, complexes, trans-sectoriels</p> <p>faible investissement, pluriactivité épargne disponible parfois. DJA: non éligible ou ne veulent pas.</p>	<p>...ne sont pas insérés</p> <p>- n'ont pas l'info à temps (F.)</p> <p>- mauvais accueil des agris voisins</p> <p>- décalage culturel avec cédants</p> <p>- diff. de trouver débouchés commerciaux et de s'insérer dans des réseaux prof. Locaux.</p> <p>... doivent gérer une situation de transition</p> <p>- disponibilité plus faible et irrégulière (investissement)</p> <p>- l'enjeu est grand, le pari risqué: le PP "joue gros"</p> <p>- rencontrent l'incompréhension, le rejet, le jugement</p> <p>valeurs à la fois moteur (rêve et ambition) et frein du projet (manque de pragmatisme)</p> <p>... ont un faible niveau formation agricole, mais d'autres ressources</p> <p>... connaissent mal les acteurs, les démarches des projets méconnus, ne rentrant pas dans les cases.</p> <p>Manque de références. difficile d'anticiper (trop de facteurs). Tout le monde n'est pas un "entrepreneur". peu enclin à chiffrer, difficulté à se projeter. Tendance à idéaliser le métier, la vie en milieu rural –</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Foncier ● social – territorial ● personnel ● éthique ● compétence ● administratif / réglementaire ● entrepreneur, innovateur ● financier 	<p>- Trouver la terre, une ferme à reprendre. Être crédible</p> <p>- mettre au point approvisionnement et commercialisation</p> <p>- pouvoir s'épanouir socialement.</p> <p>- pouvoir compter sur des soutiens pour la mise en oeuvre du projet (questions techniques, coups de mains, problèmes à résoudre...)</p> <p>- avoir confiance en soi</p> <p>- être déterminé, persévérant, en mesure de s'investir pleinement.</p> <p>- aimer ce que l'on fait</p> <p>- digérer un changement</p> <p>- trouver une certaine reconnaissance (terr, proches, profession, institution)</p> <p>-----</p> <p>- que le projet trouve une justification une validation sociale, sociétale.</p> <p>- que le projet ait du sens, en rapport avec les objectifs de vie.</p> <p>- disposer des compétences exigées par le projet et ses objectifs (savoir faire, savoir être...)</p> <p>- être en conformité avec la réglementation, définir un statut social, juridique et fiscal.</p> <p>- être dans une démarche qui couple autonomie dans les questionnements, ouverture du champ des possibles, prise de décision pragmatique et visée stratégique (anticipation, gestion du risque)...</p> <p>- disposer des fonds nécessaires aux investissements qu'exige le Projet ou pouvoir les emprunter</p>	<p>- veille foncière, mise en relation</p> <p>- combler les lacunes de l'étranger (rôle de médiateur?)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● approche territoriale <p>- introduire, insérer dans un tissu social, un territoire, un réseau d'acteurs</p> <p>- favoriser l'émergence de nouveaux réseaux professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ● approche humaine, <p>- mise en confiance, écoute</p> <p>- rompre l'isolement.</p> <p>- souplesse des dispositifs, s'adapter aux situations, aux disponibilités, aux durées de maturation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Dimension Éthique <p>- prise en compte / valorisation</p> <p>- resituer dans un projet de vie.</p> <p>- valoriser les expériences passées</p> <p>- permettre de les compléter.</p> <p>- travail d'ingénierie et de prospective réglementaires – faire remonter aux législateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Empowerment <p>- formulation, mise en forme</p> <p>- objectif d'autonomisation,</p> <p>- approche globale, transversale, gérer des systèmes complexes.</p> <p>- former à la stratégie</p> <p>- Approche globale, transversale,</p>

2.3 Les dispositifs d'accompagnement et leurs complémentarités

Nous recherchons ici des complémentarités selon trois axes directeurs: les dimensions explorées, la phase du cheminement à laquelle se situe l'intervention, et la dimension territoire.

2.3.1 Les dimensions du couple individu / projet explorées.

Je me propose ici de décrire synthétiquement l'accompagnement des différents réseaux (ADASEA, CIVAM, GAB, MRJC) et l'apport de leurs dispositifs (à l'aune des dimensions illustrées par le schéma en étoile construit précédemment). Ces éléments se déclinent dans chaque département et chaque structure de manière différente et sont donc évidemment à moduler selon les cas. Je profite de ce panorama pour mentionner les enjeux, au sein de chaque réseau, relatifs à leurs pratiques (les difficultés rencontrées, les choses à améliorer ou développer). Par ailleurs, pour plus de précisions sur les actions mentionnées, se reporter aux fiches correspondantes (annexe III)

Dernière précision avant d'entrer dans le vif du sujet; les graphiques 6 à 9 ont été construits afin de tenter de nous permettre de visualiser des complémentarités. Chaque réseau est positionné sur les différents axes en fonction de la manière dont ses dispositifs d'accompagnement peuvent ou non contribuer au cheminement du PP. Il ne s'agit là en aucun cas d'une tentative de classement. La construction du graphique étant trop approximative et subjective. L'idée est de dégager une tendance, rien de plus.

- Les ADASEA

Actions: participation au PII²⁴, animation RDI²⁵, conseil installation, instruction des dossiers administratifs et de demande de DJA²⁶, étude prévisionnelle, diagnostic de reprenabilité (diagnostic économique des fermes à reprendre), contrat de pré-installation, intervention voir participation à l'encadrement des SPI²⁷,

Pour le PP l'ADASEA apporte

- sur le Foncier: information, mise en lien avec les cédants (rôle de médiateur, d'entremetteur), contrats pré-installation (parrainage par le cédant, transmission, intégration locale)

Enjeu: mieux comprendre les projets, mieux connaître les personnes, s'articuler avec un travail qualifié de "plus en amont" sur la définition des objectifs du projet.

- une ingénierie administrative: connaissance de la réglementation, des aides, des acteurs, des institutions.

Enjeu: veille et prospective réglementaire pour des projets qui ne rentrent pas dans les cases

- Une ouverture sur la "profession": connaissance des "conventionnels", des formations, des réseaux

24 PII: Point info installation

25 RDI: Répertoire départ installation

26 DJA: dotation jeunes agriculteurs

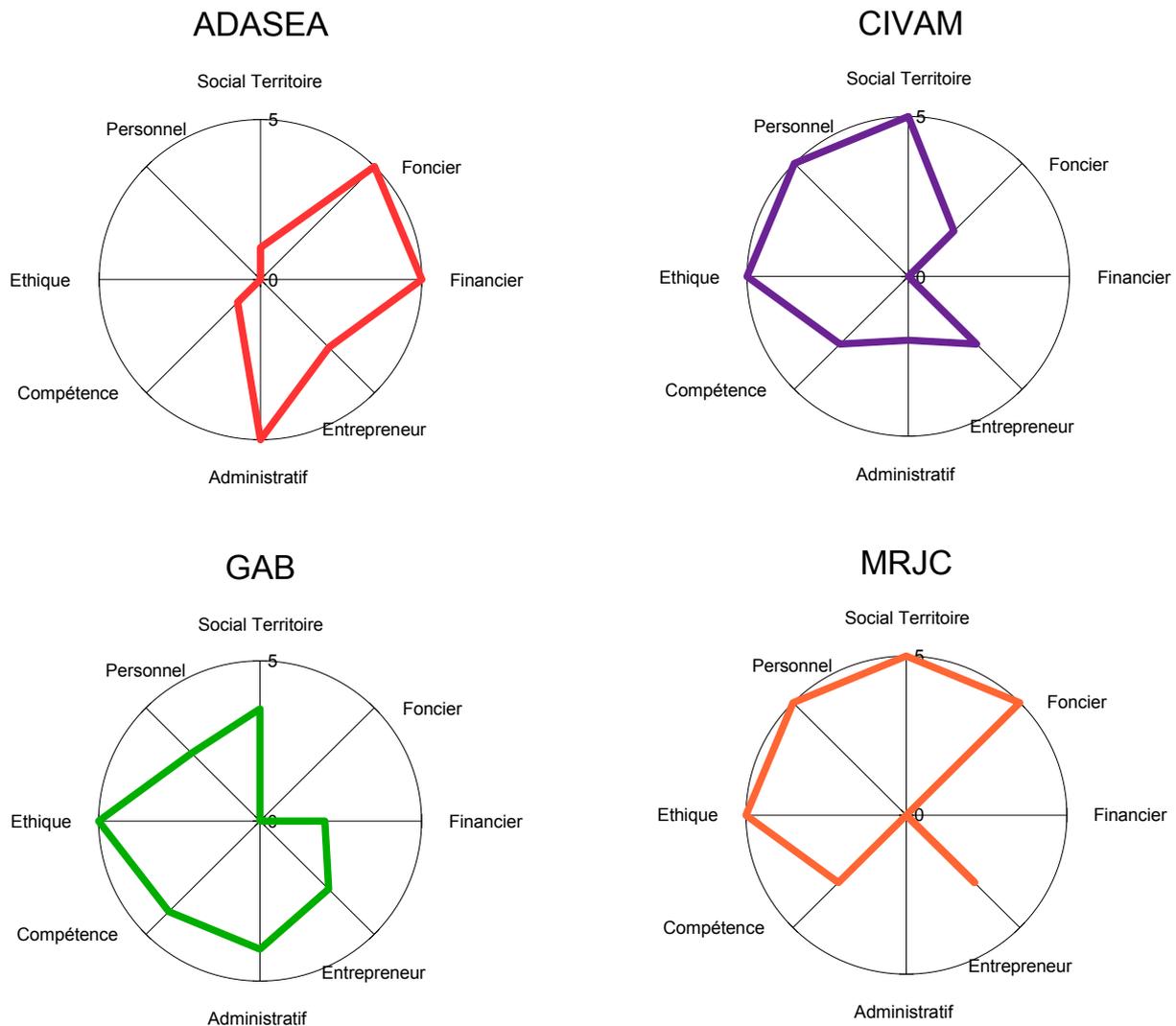
27 SPI: Stage de préparation à l'installation

professionnels locaux (CUMA, ...)

Enjeu: valoriser, mobiliser plus systématiquement cette connaissance.

- Un regard, une expertise: faisabilité des projets, crédibilité des PP face aux cédants, aux banques (connaissance de leurs attentes et critères d'évaluation)

Enjeu: élargir l'expertise à de nouveaux systèmes plus complexes. Se familiariser avec les personnes qui les portent, améliorer notamment la compréhension de leur cheminement (situations personnelles de ces personnes qui ne sont que des entrepreneurs en devenir)



Graphiques 6, 7, 8 et 9: les dimensions tendanciuellement explorées par, de gauche à droite puis de haut en bas, les réseaux ADASEA, CIVAM, GAB et MRJC

- les CIVAM

Actions: primo accueil, suivi individuel, soirées d'échanges (cafés installation, soirées de territoire), formation de l'idée au projet, formations thématiques (construction de four à pain, tractions animales,

dimension psychologique de l'accueil, entretiens du bocage ...), animation de réseau (lettre d'info, journal d'asso, évènements, ...), ...

Pour le PP les civam apportent:

- une attention particulière à la personne en vue de sa mise en confiance: écoute, empathie, articulation entre une posture confrontante et une posture confortante.

Enjeu: trouver la juste posture, former constamment de nouveaux animateurs (le turn-over dans les équipes de salariés est marquant)

- une attention particulière au temps, à la nécessaire maturation qui caractérise le cheminement des créateurs d'activité en général, et du public "atypique" qui nous intéresse en particulier.

Enjeu: "densifier" les actions. Faire reconnaître auprès des financeurs leur utilité.

- L'insertion dans des réseaux, l'intégration dans un territoire par des actions locales et collectives.

Enjeu: mettre en place de véritables synergies locales qui seraient le terreau des installations de demain (plus dense, plus large, impliquant un cercles plus large d'acteurs clés du monde rural)

- une bonne familiarisation avec les projets innovants et un lien étroit avec les personnes installées elles-mêmes: les bonnes questions à se poser, la diversité des projets existants (ouverture du champs des possibles) mais aussi les projets qui ont échoués(erreurs à ne pas faire, alerter sur les choses trop risquées)
- des valeurs: développement durable (environnement, social, économique), campagne vivante, lien sociale et solidarités...

- les MRJC

Actions: primo accueil, suivi individuel, café installation, mise en place et animation d'un réseau de PP, lieu d'accueil, d'échange, de documentation et de ressources (informatique, Internet, photocopieuse, téléphone), formations thématiques, veille et recherche participative et collective de foncier, etc.

Pour le PP les MRJC apportent:

- une mise en confiance, des soutiens, de l'échange, le sentiments de faire partie d'une dynamique: en misant sur le collectif, le tissage de liens de solidarité.
- des occasions pour être acteur, se responsabiliser, apprendre à travailler à plusieurs: les dispositifs de la marmite et l'animation en général des MRJC comme de leurs actions sont participatifs (mise en oeuvre d'empowerment).

Enjeu: se construit dans le temps, entretenir la dynamique.

- l'insertion territoriale, sociale, professionnelle: actions locale en lien étroit avec le territoire, ses acteurs, ses problématiques, actions favorisant la rencontre, l'échange le lien social. Les agriruraux

innovants ne disposant pas systématiquement, comme leurs confrères conventionnels de réseaux professionnels locaux très structurés, la marmite va même jusqu'à réunir les conditions de l'émergence de nouveaux réseaux professionnels (échanges sur les pratiques, entraides, soutiens aux nouveaux venus...)

Enjeu: comment prendra la mayonnaise?!

- plus de chances pour trouver du foncier: veille, démarchages et sensibilisation de cédants à la transmission, le tout étant participatif et collectif.

Enjeu: s'articuler avec les autres structures (Odasea, GAB 56 en l'occurrence). Réussir le pari du collectif par rapport à l'individualisme sur un sujet sensible, réappropriation du concept de bien commun.

- des valeurs: foi en l'individu, en sa capacité de prendre en main les grandes orientations de sa vie, de s'épanouir socialement, et d'être acteur de la société.

- Les GAB

Actions: primo accueil, suivi individuel, dimensionnement technico-économique, café installation (dans le 22 uniquement), groupes d'échanges entre agriculteurs, suivi post installation, SPI BIO (dans le 29 uniquement), animation de réseau, ...

Pour le PP les GAB apportent:

- Une expertise technico-économique, réglementaire et dans la commercialisation

L'enjeu: améliorer les outils, mutualiser les références, animer l'amélioration des systèmes

- L'insertion professionnelle, et territoriale: mise en lien avec des agriculteurs du secteur d'installation, les PP bien avancés sur leur projets sont intégrés aux groupes d'échange, mobilisation des soutiens en cas de difficulté du nouvel installé.

L'enjeu: mettre en place des actions spécifiquement tournées vers ces objectifs d'insertion (rencontre, échange, collectif)

- des valeurs: environnement, solidarité, territoire.

- Et il y a tellement d'autres acteurs ...

Les chambres d'agriculture, le réseau ASPAARI, les boutiques de gestion, les collectivités locales (citons le pays de COB²⁸), les réseaux professionnels locaux (CUMA, GVA dans le 56, ...), les centres de formation (le Rheu par exemple), l'association Terre-de-liens pour le Foncier collectif et solidaire, les structures de l'économie sociale et solidaire (ADIE, La NEF), les banques, la MSA ...

28 COB= Centre Ouest Bretagne

2.3.2 Les phases du cheminement auxquelles interviennent les structures.

- Rompre avec l'idée d'un "parcours" linéaire, balisé et unique

Au vue des multiples dimensions du couple individu / projet qu'il faut explorer, et des multiples compétences que le PP est amené à rechercher chez de nombreux acteurs, la question se pose de leur articulation dans le temps. Tristan Loloum montre qu'en fonction des expériences passées, des contraintes présentes, toutes deux propres à chaque PP, ceux-ci ont des disponibilités, et un rapport à l'accompagnement différents. Il décrit différents types de cheminements:

- cheminement "de reprise": personne qui reprend finalement la ferme des parents après s'être écarté de l'agriculture un certain nombre d'année. Enrichi d'autres expériences (formations, voyages, métiers) le projet est bien souvent en rupture avec celui des parents. Si la culture agricole ainsi que le foncier sont acquis, les liens sociaux locaux ont été perdus.
- cheminement "de rupture": une reconversion professionnelle assez radicale, "sans transition". Cela suppose d'avoir une sécurité financière (famille, épargne, couple), d'être disponible et mobile. Ce sont souvent des personnes proches de la trentaine qui commencent un projet de famille, de vie. Il y a un gros besoin d'accompagnement sur à peu près toutes les dimensions du projet (insertion, compétence, administratif, foncier), mais la disponibilité facilite les démarches.
- cheminement "progressif – prudent": ce sont généralement des personnes plus âgées (quarantaine) ayant une famille à charge. Bien que disposant d'une certaine épargne, ils sont contraints à la prudence; quitter un emploi salarié et investir (foncier notamment) constitue un risque important de par leur responsabilité familiale et parce que, passé 50 ans, les chances de retrouver un emploi en cas d'échec s'amenuisent. Le projet s'étale sur plusieurs années et évolue au gré des opportunités de mise à disposition, des congés de formation et des rencontres.
- cheminement "solitaire": c'est le cas de PP isolés (célibataires, néo-locaux) et peu insérés dans la localité où ils se trouvent. Le besoin d'insertion et de contact humain est la condition essentielle de l'installation. En parallèle de l'accompagnement classique, ils ont besoin d'un accompagnement humain et collectif.
- cheminement "aliéné": très attentives à l'accompagnement ces personnes ont tendance à plus écouter les conseils d'autrui qu'à s'écouter elles-mêmes. Cela peut les amener à oublier leurs motivations profondes et à enlever au projet sa substance.
- cheminement "en marge": peu enclines à se faire accompagner, ces personnes ont tendance à se cantonner à leurs principes et s'exposent de ce fait à des risques qui pourraient être évités par une posture plus pragmatique.

A ces différents cheminements sont associés des "cheminants"

- La Fourmi : c'est le PP idéal. Il se met au courant des différents dispositifs, est curieux de connaître le paysage institutionnel et associatif autour de l'installation, et sait mobiliser les compétences respectives de chacun. Son parcours est cohérent, construit, prévu, et seuls les aléas du foncier ou des contraintes structurelles devraient l'empêcher de monter son entreprise
- La Cigale : elle fait de grands bonds au gré de ses envies, de sa passion et de ses idéaux. Elle n'hésite pas à prendre des risques. Elle est jeune et l'avenir semble lui ouvrir les bras.
- Le Poisson : il reste toujours dans les mêmes eaux qui lui sont les plus propices. Il est prudent et a du mal à s'aventurer vers les dispositifs/institutions qu'il ne connaît pas
- Le Papillon : il papillonne. Il va de dispositif en dispositif au gré des opportunités sans jamais s'arrêter longtemps. Il est prudent, curieux, mais n'a pas la force de s'engager.
- La Brebis : elle va où on lui conseille d'aller sans s'écouter elle-même. Elle est prudente et a peur de tenter l'aventure toute seule. Elle veut rejoindre les siens en oubliant ce pourquoi elle s'installe.
- L'Oiseau : il est disponible et a une ferme envie de s'installer et de fonder une famille. Même s'il n'est pas du milieu, il est mobile et peut éventuellement retourner en terrain connu pour trouver à manger (appui financier de la famille, sécurité grâce au couple)

- S'articuler dans le temps et en parallèle.

La diversité des cheminements et des cheminants invite les structures à adapter leurs dispositifs avec la plus grande souplesse possible; on ne saurait envisager l'inverse, à savoir adapter les PP aux dispositifs existants. Cela signifie qu'il faut veiller à ne pas "recaler" un PP qui fait la démarche de nous contacter sous prétexte qu'il n'est pas encore "prêt", prêt à s'engager, à chiffrer son projet, à suivre une formation, à lâcher son emploi ... ou qu'il n'a pas l'air "sérieux". Inversement, il s'agit de ne pas mettre systématiquement en branle son dispositif et ses compétences... Il faut s'assurer de ce qu'a besoin la personne, de ce qu'elle est venue chercher. Où en est-elle? Quelles sont ses contraintes? A-t-elle vu les autres structures?

Il faut pouvoir être en mesure d'aider un "poisson" à explorer d'autres eaux en lui ouvrant la porte d'autres dispositifs en respectant son propre rythme; sentir quand une "brebis" vous suit les yeux fermés et s'appuyer sur les compétences des acteurs travaillant sur l'autonomisation et le questionnement; ne pas réfréner une "cigale" dans sa fougue en lui permettant de cultiver sa flamme en d'autres lieux ... etc.

Dans l'ensemble, l'articulation entre les structures se construit dans le temps au rythme des PP, mais également et surtout, en parallèle. L'idée d'un nouveau parcours où les civam seraient en charge d'une "phase amont" et où l'ADASEA ou les GAB prendraient ensuite en charge les PP pour la construction du projet dans une "phase aval" n'est pas satisfaisante. Un PP doit pouvoir initier un

travail à l'ADASEA puis développer en parallèle sa confiance en soi, son insertion territoriale ou encore élargir son champ de vision via un suivi individuel ou des moments d'échanges collectifs comme les soirées d'échanges avec les CIVAM.

Il faut impérativement améliorer la compréhension que l'on a des PP, de leurs besoins et de l'évolution de ceux-ci au cours de leur cheminement. En parallèle, il est également impératif de saisir la nature de ce que font les autres structures et d'être informé sur leurs calendriers d'actions. Alors chacun pourra juger, face à tel PP à tel moment, de la pertinence de son action, et de la manière dont elle peut s'inscrire dans l'ensemble de son cheminement en lien avec le travail des autres structures... Les acteurs de l'accompagnement se doivent d'avoir un référentiel conceptuel commun centré non plus sur l'univers de la structure (sa mission, sa vision du PP, les dimensions de l'individu ou du projet qui sont explorées) mais sur le PP lui-même. L'étoile à 8 branches décrites plus haut n'est qu'une proposition mais qui va dans ce sens.

2.3.3 Construire des dispositifs tournés vers le territoire.

Admettre un besoin d'insertion des PP tant au niveau social, territorial que professionnel, pousse à reconnaître la nécessité dans l'accompagnement de proposer des actions locales, collectives, visant la rencontre, l'échange voir l'émergence de dynamiques nouvelles. Dans une optique d'articulation, ces actions (café installation, visites de territoires, ...) s'ajouteraient simplement, a minima, aux autres types d'actions (dimensionnement technico-économique, recherche de foncier via le RDI, formations...) qui pourraient très bien avoir lieu en extériorité de cette idée de territoire. La construction d'un dispositif reposant alors sur une segmentation de l'accompagnement proposée par des structures ayant chacune sa palette de dimensions (technique, économique, humain, territorial, ...). Si l'on est resté là, nous n'apportons rien à la lecture thématique proposée par le point 2.3.1

Les travaux de TERRIAM, montrent que les créations en milieu rural d'activités diversifiées en interaction forte avec le territoire, ne se construisent pas depuis l'extérieur comme peut se construire un atelier intensif de porc hors-sol. Ces projets sont le fruit d'une rencontre réussie, qui a quelque chose de l'alchimie, entre une personne avec ses motivations, ses compétences, ses moyens et les réalités d'un territoire. Un territoire a des besoins et des attentes qu'ils soient exprimés par les élus locaux ou couvés en silence par ses habitants qui sont pour l'exploitant des clients, des voisins, des amis, des soutiens, des collaborateurs potentiels. Un territoire regorge en effet aussi de ressources et d'opportunités pour celui qui saura les saisir. Et nous parlons d'innovation: les nouvelles idées ne naissent pas toujours dans une seule tête, elles sont issues d'une germination progressive et collective à partir de constats quotidiens.

Ainsi les projets naissent, se construisent, se dimensionnent, se mettent en oeuvre, et évoluent au

contact même des territoires, au gré des rencontres, des discussions, des liens qui s'établissent, des synergies qui se forment (rappelons l'idée d'interdépendance forte évoquée dans la partie 1.4.1)

Que l'on me comprenne bien: il ne s'agit pas d'éclater chaque structure en une kyrielle de petites antennes locales, où se rendraient les accompagnateurs pour rencontrer les PP; ceci est inconcevable dans la pratique, et n'a tout bonnement aucun intérêt. En revanche l'articulation entre les structures doit, elle, impérativement prendre en compte cet impératif territorial:

- Chaque interlocuteur du PP doit se doter d'une vision globale du cheminement du PP pour améliorer la pertinence de son intervention partielle: connaissance de la dynamique locale dans laquelle le PP s'inscrit, intelligence ou du moins compréhension des facteurs locaux, collectifs, territoriaux de l'innovation, de la création d'activité, connaissance des actions des autres structures.
- Les interventions, apports de chacun doivent s'inscrire autant que faire se peut dans le paysage, le cadre où évolue le PP. Réflexion sur les statuts, information sur la réglementation, travail sur les études de marchés (demande locale des clients, tendances, attentes des territoires) peuvent être envisagées dans le cadre d'actions locales et collectives (café installation ou visites de territoires par exemple qui regroupent plusieurs PP du même territoire) où pourraient intervenir différents acteurs en fonction de leur domaine de compétences (ADASEA, GAB, collectivités locales ...)
- Inversement, les actions locales à vocation d'insertion et d'échange, doivent être l'occasion de fournir aux PP une lecture claire des acteurs clés pour leur installation. Ceux-ci seraient alors invités à participer.

III – La relation d'accompagnement : une rencontre qui ne va pas de soi

Nous avons jusqu'ici adopté une certaine altitude dans notre point de vue et considéré le rapport entre acteurs de l'accompagnement et PP sous l'angle théorique des besoins de ces derniers (la "demande") auxquels doivent répondre les actions articulées des acteurs (l'"offre"). Nous allons désormais effectuer un "focus" sur l'accompagnement en lui-même: c'est à dire, une pratique qui met en relation deux personnes: un accompagnateur d'une part et un accompagné d'autre part.

3.1 Accompagner, une posture bien spécifique

3.1.1 – L'accompagnement, une relation le long d'un cheminement.

Pour Maëla.PAUL²⁹, *Accompagner* ne peut se réduire à "atteindre un objectif" ou à "réaliser une tâche" (ici, construire un projet, mener à bien une installation, obtenir la DJA, ...)

L'objectif supérieur de l'accompagnement est l'autonomisation du sujet. Il s'agit pour la personne de rétablir sa confiance en soi (prendre conscience de ses ressources), de retrouver le désir d'agir (mettre en projet ces ressources) et d'acquiescer, de confronter, de vérifier, de valider puis de valoriser des compétences (par la mise en action de ses ressources).

Cela implique l'idée d'un changement, d'un mouvement, d'un cheminement. On retrouve ici l'idée de rupture évoquée en partie I et II.. On ne connaît pas par avance la destination, le but est un horizon. Il s'agit de création d'activité, et les projets sont souvent complexes; la forme envisagée au début peut évoluer, la personne peut même aller jusqu'à renoncer à son projet, jugeant plus épanouissant pour elle de faire autre chose; au compteur des acteurs de l'installation, c'est une installation potentielle en moins, mais ce n'est pas un échec: pour l'accompagnateur, c'est une personne qui a pris le contrôle de sa vie et qui est en route pour trouver sa place dans la société.

Dans ce cheminement, cet "avènement de la personne à elle-même", la parole est l'outil central. Elle n'a pas pour fonction de convaincre, de persuader, de responsabiliser, ce qui sous-tendrait un flux unidirectionnel (émission/réception) entre un individu qui ne sait pas et son interlocuteur qui est là pour l'éclairer sur une réalité qui lui est extérieure. Il s'agit au contraire de "provoquer le sujet"; la parole a une fonction de narration, d'exploration, de réflexion.

A partir de là, M.PAUL établit les bases, les conditions que doit remplir une pratique d'accompagnement. Pour favoriser la venue chez la personne de la parole, de la réflexion, de la confiance, l'accompagnement doit impérativement se doter d'une dimension relationnelle ("*se joindre à quelqu'un...*"); ceci se traduit par une présence attentive, de la sollicitude, du respect. Ensuite devra s'ajouter une dimension opérationnelle ("*... pour aller où il va ...*"); on doit avoir conscience d'effectuer un déplacement, un passage vers une destination au sujet de laquelle il conviendra de

29 M.PAUL 2004

s'attarder: vers où accompagne-t-on un PP? Vers une installation? Une réalisation personnelle? Un projet de vie? Et vers quoi? Vers quel type de projet? Quel modèle d'agriculture? Il reste enfin une dimension autant méthodologique qu'éthique ("... *en même temps que lui...*"): être attentif au rythme de la personne, aux temps nécessaires à la maturation des idées, à l'acceptation du changement, aux durées du cheminement. M.PAUL résume ainsi les contours de l'accompagnement: "*être avec*", "*aller vers*" et "*en même temps*". Et elle ajoute "dans un esprit de coopération créatrice"³⁰.

L'accompagnement est donc avant tout une relation. Elle est forcément dissymétrique (compétences, expériences, statuts différents) et la gestion des dissymétries sera l'un des enjeux pour l'accompagnateur. Cela peut passer par la définition au début de chaque relation et le rappel autant que nécessaire des objectifs de travail, du rôle de chacun, de ce que peut ou ne peut pas apporter l'accompagnateur. A défaut d'une symétrie de fond cette contractualisation instaure une symétrie de forme.

Par ailleurs, cette relation implique les deux acteurs, et ce pour une certaine durée,

Enfin la relation est "contingente": elle sera chaque fois différente à chaque personne, chacune ayant une situation personnelle, un vécu et un rapport aux autres spécifiques.

Ainsi, instaurer une relation de travail efficace nécessite d'être attentif aux aspects humains. De plus, l'idée de cheminement implique une intelligence des situations et des processus de changement. Enfin comme ce processus est soumis à l'imprévisibilité, l'accompagnement ne peut s'inventer que "chemin faisant", dans une "stratégie tâtonnante". L'accompagnement ne peut être balisé, programmé.

Par ailleurs, il ne peut se réduire à un dispositif technique, ni d'ailleurs à son contenu (conseil, aide technique ou méthodologique, résolution d'un problème).

3.1.2 L'ADASEA en tension entre des injonctions contradictoires.

A l'image du Plan de Professionnalisation *Personnalisé*, l'heure semble être au recentrage sur l'individu et ses spécificités, à la mise en adéquation des dispositifs avec les besoins, les façons de progresser de chacun. Le président de l'ADASEA Bretagne, dans l'Observatoire de l'installation 2006³¹, s'exprime ainsi: "*Il est également indispensable d'organiser des rencontres individuelles de sensibilisation des futurs cédants et de proposer un accompagnement personnalisé des candidats et des cédants dans le cadre d'un Répertoire Départementale à l'Installation renforcé*".

Les ADASEA souhaitent notamment proposer aux candidats se présentant au RDI une "aide à l'émergence". Cette action dont l'objectif opérationnel serait de les aider à "définir leur projet" se

³⁰ On notera la proximité avec les travaux de J.P.DARRE.

³¹ Les chiffres clés de l'installation agricole 2006, observatoire de bretagne

déclinerait en un *accompagnement* (info / conseil / orientation / méthodologie de projet), une *aide à la formulation et à l'élaboration* de projet et une *étude de la faisabilité* et du montage en amont du PDE.

Notons à la lumière des travaux de M.PAUL, que le terme "accompagnement" est ici dissocié de l'aide à la formulation mais associé à des actions relevant du métier de conseiller (et d'une fonction diffusionniste de la parole selon le schéma émetteur / récepteur). Notons également que l'on associe déjà à cet objectif d'aide à la définition du projet (pouvant relever de la maïeutique) une action d'évaluation de la faisabilité du projet.

Au cours de la rencontre entre animateur civam et conseillers ADASEA que j'ai déjà évoquée (partie 1.5.3), nous avons proposé à chacun de synthétiser en quelques mots les objectifs et difficultés de leurs métiers relatifs aux PP atypiques et les attentes qu'ils avaient par rapport au travail que nous serions amenés à réaliser ensemble au cours du stage. Il ressortait de cette animation que les conseillers ADASEA se trouvaient déstabilisés par ces PP aux projets mal définis, aux objectifs "flous" et avaient des difficultés à mener à bien leur mission d'animation RDI, d'expertise économique.

Dans ce contexte, l'aide à l'émergence devait leur permettre d'amener les PP à préciser leurs projets (quelles productions sur quels systèmes et avec quel type de commercialisation, à quel endroit et sur quelle surface) condition impérative pour une recherche ciblée de foncier. Il en va aussi de la crédibilité du PP face aux cédants qui veulent traiter avec des PP "sérieux" et en retour de celle du conseiller qui fait la mise en relation (sur un sujet sensible comme le foncier, la relation de confiance avec les cédants est assez fragile). L'outil d'évaluation socio-économique testé dans la deuxième partie de mon stage, devait fournir les éléments et la méthode d'analyse nécessaires à l'évaluation de la faisabilité de ces projets sur lesquels on manque de recul et de références; par la même occasion, cet outil devait permettre de mieux cerner la personne, d'en évaluer le "degré de préparation", le "sérieux", la "crédibilité" face aux divers interlocuteurs (cédants, banques, CDOA, ...). Nous sommes assez loin pour l'instant de l'objectif d'autonomisation proposé par M.PAUL.

Il s'agit donc pour l'essentiel d'une sorte de remise à niveau des PP pour pouvoir les prendre en charge dans les actions habituelles et d'une évaluation (des projets, des personnes); une double démarche, en somme, de normalisation (pas des projets ni des profils mais du stade de progression des PP) et de filtrer. Nous avons constaté par la suite lors du test de l'outil avec des PP, que les conseillers adoptaient alors une posture confrontante: l'outil est un diagnostic qui permet de mettre en évidence notamment les points faibles et les choses qu'il reste à travailler. En terme de positionnement par rapport au PP, le conseiller est *en face* du PP pour faire le point sur *ce qu'il y a* dans l'idée d'identifier *ce qu'il manque*; il n'est donc pas *avec* ou *à côté* de lui, lui faisant sentir qu'il est là pour construire, ensemble à partir de *ce qu'il y a* et notamment d'affronter les points délicats, d'éclaircir les zones

d'ombres, etc... Ce constat est encore renforcé par le fait que l'ADASEA remplit une mission de service public: elle représente l'intérêt général et non uniquement celui du PP (choix des "candidats" dignes d'être aidés et de faire partie du monde agricole par exemple). Il en va de même pour la mission RDI. L'ADASEA joue le rôle d'entremetteur entre un cédant et un PP, ce qui lui donne une posture plus neutre, plus "loin" du PP.

Le terme de "candidat à l'installation" encore bien souvent utilisé de façon systématique pour désigner les PP s'inscrivant au RDI, n'est-il pas en lui même lourd de sens? Un "Candidat" passe un "examen", un "concours", aspire à entrer quelque part, à avoir accès à quelque chose pour laquelle il devra faire ses preuves.

Si la personne a la sensation de subir une évaluation (est-elle prête? Le projet est-il faisable?), ne va-t-elle pas, consciemment ou non, chercher à "être à la hauteur"? À prouver qu'elle est prête? Sérieuse? Que son projet vaut le coup? Ne va-t-elle pas omettre certains doutes, certains questionnements, ne pas insister sur certaines motivations, certains aspects de son projet qui lui tiennent à coeur, de peur que cela paraisse ridicule, ou que cela ne soit pas digne d'intérêt, ou encore que cela ne fasse pas "sérieux"? Or tous ces éléments n'appartiennent-ils pas à la toile de fond mouvante du projet qui fait de la personne un porteur de projet, un créateur d'activité, un entrepreneur?

Par ailleurs, cette approche diagnostic (voilà où vous en êtes) / conseil (voilà ce qu'il reste à faire) a tendance à appréhender le PP en extériorité et non en acteur. C'est le conseiller qui mène l'entretien, lit et remplit le questionnaire, demande des précisions, fait des commentaires, propose une marche à suivre (faire telle formation, aller voir telle et telle personnes, remplir telle demande de subvention, ...), réalise et explique au PP l'analyse qu'il fait de ses réponses.

De plus, chez les PP atypiques, être certain que l'on veut s'installer, que l'on en est capable, que l'on va changer de vie, sont des certitudes, des convictions qui s'acquièrent progressivement – rappelons de surcroît la propension à se dévaloriser, à se sentir jugés, à s'exclure d'eux même des dispositifs mise en évidence par la RAPE. Une posture uniquement confrontante semble pour le moins inappropriée avec un tel public.

En parallèle, chaque conseiller a à coeur d'écouter et d'aider chaque PP qui se présente à lui;.J'ai pu constater leur implication sincère dans la réussite des projets. Et chacun en fonction de ses sensibilités et de ses expériences tente d'être le plus attentif possible aux aspects humain, à la particularité des PP et de prendre en compte notamment la spécificité de chaque trajectoire de vie (situation familiale, professionnelle, ...). En fonction du temps que nécessitent les PP et souvent du simple besoin d'être écoutés, il est fréquent que les conseillers débordent du cadre de leur mission, en consacrant plus de temps qu'il n'est prévu dans la "procédure" à leurs candidats. IL me semble que

ceci est encouragé, indirectement, par l'injonction que j'évoquais précédemment (personnalisation, répondre aux besoins spécifiques de chaque PP).

L'ADASEA se trouve donc dans une position assez singulière. Dans un contexte général de diminution des moyens, de désengagement de l'Etat, de renforcement de la logique gestionnaire et des impératifs d'efficacité s'ajoutant à une culture procédurale, elle est comme écartelée entre des injonctions contradictoires: d'un côté assurer une mission de service public et jouer un rôle de médiateur, et de l'autre être attentif aux PP, à leurs spécificités, de s'adapter au cheminement de chacun, ... en somme: accompagner. Cette double injonction qui concerne le métier de conseiller en général avait déjà été mise en lumière par Bruno Léméry qui parle de "tension" (LEMERY B. 2006).

3.1.3 Les civam: trouver la juste distance

Bien qu'amenés ponctuellement à endosser la posture de juge (la fdcivam fait elle aussi de la mise en relation, les animateurs d'Accueil Paysan participent à la labellisation des fermes du réseau), les animateurs CIVAM n'ont pas les contraintes structurelles de l'ADASEA. Depuis un certain nombre d'années, ils ont pu mener une réflexion sur la posture à adopter, ce que Bruno Léméry qualifie de "juste distance" (problème qui se pose désormais aux métiers du conseil dans leur ensemble). Lors d'une formation collective (le 17 et 18 déc. 2006) ils définissaient ainsi l'accompagnement:

- c'est une relation unique. Un mouvement instable qu'il faut entretenir et non une étape statique ou un parcours linéaire. Un PP c'est à la fois un projet et une personne. On accompagne celle-ci avec son environnement, son entourage (qui lui sont propres).
- L'accompagnement c'est en premier lieu écouter. Écoute active = écouter / décoder / reformuler / dévoiler.
- Il faut respecter les temps. Le PP n'a pas le même rythme, pas la même expérience que nous: accepter son indécision.
- C'est un métier qui implique une compréhension des dynamiques du changement...

Pour ce qui est de la posture, une animatrice d'Accueil Paysan, à l'occasion d'un entretien où devait être testé l'outil, s'exprimait ainsi: l'accompagnement c'est un subtil équilibre à rechercher entre une posture confrontante (pour avancer sur les terrains suivants: réalité du métier, pragmatisme, échéances, formalités ...) et une posture confortante (pour rassurer, renforcer l'estime de soi, apporter des pistes de réflexions...). L'outil en lui même est confrontant; il met en effet la personne devant la page blanche qu'il faut remplir, il soulève les incohérences, les éléments qui ne passent pas, les choses qu'il reste à faire, les points fort aussi bien que les points faibles. L'accompagnateur se doit en conséquence d'être confortant: valoriser les capacités de la personne, l'intérêt et les atouts de son projet, rappeler qu'il est là pour aider à trouver les solutions.

Par ailleurs les structures participant au programme PANIER se sont dotées d'une charte de l'accompagnement dans laquelle on retrouve notamment les termes de "juste distance". Notons à ce sujet, qu'environ un animateur civam sur deux mûrit également en parallèle un projet d'installation. En fonction des situations que j'ai pu observer, ceci semble être un facteur qui facilite grandement la complicité entre l'accompagnateur et l'accompagné. La relation prend une autre dimension, plus horizontale: ce n'est plus un conseiller qui conseille le PP, mais un PP qui partage son expérience avec un autre PP.

Par ailleurs notons que les structures CIVAM dont les actions sont fréquemment gratuites pour les PP, dépendent fortement des subventions. Elle doivent donc rendre des comptes auprès de ses financeurs en s'adaptant notamment à certaines exigences procédurales. Cela rend parfois difficile l'objectif de souplesse notamment en terme de temps évoqué précédemment.

3.2 Accompagner, oui mais vers quoi?

A l'ADASEA comme aux CIVAM, même si l'on reconnaît des tendances dans les personnes qui sont, de fait, accompagnées, on affirme proposer un accompagnement à destination de tous. Pour les CIVAM, l'accompagnateur se doit de ne pas juger le PP, de "tendre vers la neutralité"; quant aux ADASEA, on invoque la neutralité technique et administrative des outils et de la mission de service public. Mais un outil est-il neutre? Et le respect, l'empathie impliquent-ils la neutralité de l'accompagnement? J'entends ici par "neutralité" le fait d'être en dehors de tout modèle d'agriculture ou de société, et d'être ainsi adapté à tout type de projet et de personne.

La partie II tend à véhiculer l'idée que les PP "atypiques" constituent un ensemble homogène malgré leur diversité et qu'une seule et même bannière suffirait à les rassembler. Si les conditions de faisabilité de leur projet ou les différents types de capitaux sur lesquels ils s'appuient nous semblent applicables à tous, il n'en va pas de même pour leur "destination". Quelles sont leurs valeurs? Vers quel modèle d'agriculture et de société tendent-ils?

S'ouvre alors une nouvelle question de recherche à laquelle je ne chercherai pas à répondre: *Quelle adéquation entre les différents dispositifs d'accompagnement et les différents modèles vers lesquels tendent les PP?* Ou en prenant le problème dans l'autre sens: *Quels accompagnements mettre en place en fonction des modèles visés?* Rajoutons également cette question adjacente: *Dans quelle mesure les dispositifs n'influencent-ils pas la "destination" des PP du fait qu'il seraient eux aussi "orientés" sans que cela soit forcément explicité?* En guise de piste je me contenterai d'évoquer les noms de Samuel Féret qui a identifié 7 familles d'agriculture avec chacune, ses objectifs, son

approche, son réseau d'acteurs... et de Bernadette Fleury et Michel Fabre qui, en reprenant les réflexions de Ivana Padoan³² dans une étude sur le développement durable dans l'enseignement agricole français, se demandent "[si l'on peut] *former au développement durable comme on a formé au modèle productiviste*" (B.FLEURY, M.FABRE 2006).

Cette ouverture que je propose s'intégrerait dans une poursuite de la réflexion menée en partie sur les dispositifs; pour ce qui nous intéresse ici, à savoir la relation d'accompagnement, cette question des modèles intervient fortement dans la réussite de la "connexion" entre l'accompagné et l'accompagnateur (qui est le représentant de la structure qui l'emploie). Une animatrice FDCIVAM 35 parle de "valeur" pour décrire comment cela se traduit dans les faits: "*les PP se retrouvent dans nos valeurs ou sinon, on ne les revoie plus. Dans un sens (la Chambre) comme dans l'autre (ASPAARI). Certains PP par exemple n'apprécient pas que l'on travaille avec l'ADASEA*". A la FDCIVAM 29, il n'y a pas de critère de sélection de PP accompagnés sinon celui des valeurs: "*L'accompagnement s'adresse à toutes les personnes qui se retrouvent dans les valeurs portées par l'association*".

Si les CIVAM affichent clairement des valeurs s'inscrivant dans un projet de société (relocalisation des activités, campagne vivante, liens de solidarités, ...) il n'en va pas de même pour tous les acteurs. Les institutions traditionnelles (ADASEA, Chambre d'agriculture) se considèrent plus comme des cadres, des outils neutres au service tous les agriculteurs. Pourtant, si des acteurs "alternatifs", qualifiés par opposition de "militants", sont sortis ou se sont construits en dehors de ce cadre c'est qu'ils ont jugé que tous les projets ne pouvaient s'y développer. Au-delà de ces positionnements politiques, il est un fait indéniable: les salariés des Chambres ou des ADASEA sont en général moins en contact, avec les projets alternatifs. Quelques soient le(s) modèle(s) véhiculés par leurs structures respectives, ou même leurs opinions personnelles, les projets "conventionnels" leurs sont, de fait, plus familiers. Et ce pour deux raisons: les projets atypiques sont encore peu nombreux, et ont longtemps été considérés plus comme une frange marginale des agriculteurs que comme une tendance; et il semble que les personnes porteuses de ces projets aient tendance à s'exclure d'elles mêmes des dispositifs traditionnels d'aide ou d'accompagnement, anticipant, à tort ou à raison, les remarques dont ils seront la cible (cf. partie 2.2.2: "les apports de la R.A.P.E"). Et il ne s'agit plus là de politique ni même de jugement; pour prendre un cas extrême afin de marquer les esprits: comment accompagner avec pertinence une personne construisant un projet d'installation collective selon les préceptes de la simplicité volontaire (courant de la "décroissance") quand on a travaillé 20 ans dans un cadre professionnel où le modèle d'agriculture productiviste qui s'appuie sur des exploitations familiales à deux UTH et où le niveau de vie s'indexait sur le pouvoir d'achat était la règle? C'est un choc d'ordre culturel car il ne s'agit plus uniquement d'agriculture; le rapport au travail, à l'argent, à la

32 "*La pedagogia sociale: inculcare o problematizzare?*" in Ivana Padoan, *la società à Formativa: Problemi di pedagogia sociale*, Pensa Multimedia edizione, 2003.

société ... tout est remis en question. Et si l'accompagnement est avant tout une relation, établir une base minimum de compréhension mutuelle, de complicité semble être un préalable indispensable.

3.3 La relation d'accompagnement ou "l'épreuve de grandeur"

Dans cette partie, je vais explorer la question des valeurs mais en m'écartant encore plus du registre politique des modèles (agricoles, familiaux, sociaux...). La question de fond concerne toujours la dimension relationnelle de l'accompagnement: A quelles conditions la rencontre entre ces deux "packages sociologiques" que sont l'accompagnateur et l'accompagné, débouche-t-elle sur une relation constructive de travail? La sociologie de Luc Boltanski et Laurent Thévenot nous³³ a fourni un point de vue qui nous a semblé particulièrement pertinent.

3.3.1 La sociologie de Luc Boltanski et Laurent Thévenot

- une certaine conception de l'individu au départ: le pragmatisme différencié.

Selon Boltanski et Thévenot, les individus ne sont ni complètement déterminés (comme le propose Bourdieu) ni complètement libres et rationnels (proposition que l'on retrouve dans la pensée libérale). En revanche, ils peuvent faire preuve de pragmatisme dans les épreuves de la vie courante. A l'image de la "pragmatique linguistique" (à chaque situation ses codes, ses registres de langue, ses types d'argument, etc.), les individus sont capables de s'adapter aux situations et personnes qu'ils rencontrent. Mais ils le font avec plus ou moins d'habileté et plus ou moins consciemment. Tous les PP n'ont pas les mêmes dispositions, les mêmes compétences, la même habileté pour mener à bien leur projet dans le "maquis" des institutions à solliciter, des démarches à effectuer, des interlocuteurs à rencontrer.

- Les différents registres de justification et leur traduction concrète: les cités et les mondes.

Pour motiver, expliquer, défendre leurs actions, les acteurs utilisent différents "régimes de justification" qui renvoient à différents modèles de justice fixant ce qui est bien ou ne l'est pas, ce qui est grand et ce qui est petit (on les nomme aussi "ordres de grandeurs"). A ces modèles correspondent des sociétés ou "cités" idéales avec chacune une manière de se relier aux autres, un registre de langage, de comportements, des objets, des lieux, etc... Ce sont ces assemblages de principes abstraits, de pratiques concrètes et d'objets (les "équipements de la grandeur") que Boltanski et Thévenot appellent des "mondes". Ils en ont identifié 6:

Dans le *monde marchand*, la grandeur est mesurée par l'acquisition de bien et la réussite personnelle. Les relations entre les individus s'effectuent essentiellement par l'intermédiaire du

³³ Je parle ici du duo que nous formions, Tristan Loloum et moi. Je tiens à remercier mon binôme pour m'avoir fait profiter de son bagages sociologique et d'avoir partager sa passion pour cette science qui fait gravement défaut à ma formation.

marché à travers l'échange de biens. Les individus sont considérés comme étant « naturellement » intéressés par l'accumulation de richesses et la satisfaction de besoins matériels

Le *monde industriel* est organisé en vue de l'efficacité et de la production. Il est mu par les principes utilitariste, rationaliste et techniciste. La science en est un principe moteur et l'expert une figure centrale. Ce dernier est le juge de la grandeur industrielle

Le *monde de l'opinion* s'organise autour de la renommée, la réputation, la gloire.

Dans le *monde de l'inspiration* au contraire, l'opinion des autres ne compte pas. Sont jugés grands l'authenticité, le désintéressement, la spiritualité... le rapport à l'autre se fonde sur l'amour et l'on se détache des biens matériels. Les objets valorisés sont ceux qui renvoient au génie créateur.

Le *monde domestique* donne de l'importance aux liens intergénérationnels et de proximité; les valeurs de références sont la famille et la tradition. La grandeur des personnes se mesure à l'aune de leur statut et de leur rang dans la hiérarchie sociale ou familiale.

Enfin, le *monde civique* repose sur la notion d'intérêt général; on vise le dépassement des intérêts particuliers. Fondé sur la base du Contrat social de Rousseau, il va à l'encontre des dépendances personnelles du domaine domestique et de la soumission de l'estime au marché.

A ces 6 mondes, il faudrait rajouter celui qui correspond à la "cité par projet" développée par Thévenot et Ciapello. Elle se caractérise par une mobilité des acteurs qui vont de projet en projet, le projet étant le mode dynamique d'organisation qui fait référence (définition ponctuelle d'objectifs, de moyens à mettre en oeuvre, évaluation des actions, adaptation...)

- le principe de non attachement des grandeurs aux personnes.

Pour Boltanski et Thévenot, les individus ne se situent jamais dans un seul et unique registre, ils adaptent leurs discours à leurs interlocuteurs et à la situation. Si un PP démarche une banque, il sent qu'il devra aborder son projet sous l'angle de la viabilité, et ne pourra se perdre en considérations éthiques, environnementales, ... Non que le banquier soit indifférent, en tant qu'individu, à ces considérations, mais la situation ne s'y prête pas.

Cependant, en fonction de sa trajectoire de vie, chaque individu n'a pas hérité de la même culture, n'a pas acquis les mêmes outils, les mêmes codes, les mêmes références, n'a pas été confronté aux mêmes expériences, n'a pas croisé les mêmes mondes ou pas de la même façon. Ainsi, si un apprentissage des codes et justifications des mondes est possible, si les individus peuvent passer d'un monde à l'autre pour s'adapter aux situations, il n'en reste pas moins qu'ils n'ont pas tous le même "bagage" et pas tous la même habilité pour jongler entre les mondes; et c'est justement cela qui nous intéresse dans notre réflexion sur la relation d'accompagnement:

- et l'accompagnement dans tout cela?

Quels mondes sont familiers au PP? A l'accompagnateur? Dans quel monde le statut de ce

dernier lui impose-t-il de se situer? Quelle marge de manoeuvre a-t-il pour "aller à la rencontre" du PP? Il en va de la qualité de la relation, voir de la possibilité de l'établir. Si, lors d'un premier entretien, chacun situe son discours dans des mondes différents, la discussion aura tendance à prendre l'allure d'une passe d'arme de justification. En effet, d'un monde à l'autre, les grandeurs valorisées ne sont pas les mêmes, et ce qui est grand dans un monde, est petit dans l'autre ou n'est pas pris en considération. Ainsi, la quête de revenu individuel, valorisée dans le monde marchand, est souvent considérée comme contradictoire avec le dépassement des intérêts particuliers du monde civique, et le désintéressement du monde de l'inspiration. Il est nécessaire qu'accompagnateur et PP définissent un socle de justifications commun à leur travail

3.3.2 Les mondes dans lesquels évoluent les accompagnateurs

Avertissement: je ne fournis ici que quelques éléments de réflexions, qui ont en fait plutôt une valeur d'argument pour prouver qu'on ne rencontre pas tous les mondes dans toutes les structures. Il ne s'agit pas d'une description exhaustive, d'un nouveau panorama.

- statut, rôle et individu

Chaque accompagnateur, en tant qu'individu, est en mesure, selon son vécu et son "habilité" à s'adapter aux situations, de situer son discours dans des mondes différents. Sa propre vie ne se restreint pas à son métier. Il justifie les actes de sa propre vie, en se référant à différents régimes de grandeurs selon les contextes. Ainsi telle conseillère ADASEA est aussi élue de sa commune; un engagement qui renvoie au monde civique. Telle animatrice civam a pour sa part un projet d'installation qu'elle considère inséparable de son projet de vie en milieu rural, et de valeurs éthiques s'inscrivant dans un certain modèle de société; démarche qu'elle inscrit notamment dans le monde civique et dans celui de l'inspiration.

Mais ce qui nous intéresse ici sont les mondes auxquels renvoient leurs statuts, leur rôle dans l'accompagnement. Les structures auxquelles ils appartiennent, les mandatent pour une mission précise, qu'il convient d'explicitier. Ces structures elles-mêmes ont une vocation finie qui s'inscrit préférentiellement dans certains mondes. Une fois ces éléments exposés, nous pourrions nous demander dans quelle mesure, l'accompagnateur peut ou non mobiliser d'autres mondes dans la relation d'accompagnement.

- L'importance des mots dans le rapport aux choses

Pour désigner les personnes accompagnées et leurs projets, chaque structure se dote d'un langage particulier qui permet d'identifier une approche, un régime de justification, un monde

- "*candidat à l'installation*". Ce terme est utilisé dans le parcours à l'installation traditionnel et par les acteurs qui y prennent part (Chambres, ADASEA, ...). Il véhicule l'idée que pour être agriculteur, pour

entrer dans la profession, il faut faire ses preuves, être à la hauteur. L'idée de grandeur est très présente: l'aptitude des candidats sera jugée à partir d'une certaine grille d'évaluation par les institutions qui gardent l'entrée, qui sont garantes de la grandeur. Les critères d'obtention de la DJA portent essentiellement sur la capacité agricole (compétences techniques, maîtrise d'un système de production), le fait de dégager au moins un SMIC sur l'exploitation (revenu, vocation économique). Cela s'inscrit respectivement dans les mondes industriel et marchand.

- "*Nouveaux marchés / nouvelles filières*" Les Chambres désignent ainsi les atypiques. La référence au monde marchand (production de niche, s'adapter à l'évolution de la demande des consommateurs, trouver une clientèle) et au monde industriel (organisation de la filière) est explicite.

- "*Valorisation sur petite structure*". L'ADASEA décrit par ces termes les projets atypiques de petite taille qu'elle rencontre de plus en plus souvent. On s'intéresse à l'organisation de l'exploitation (petite structure, activité de transformation, atelier de vente directe ou intégration dans des circuits courts) et à la nature de création du revenu, à son rapport au marché (forte valorisation, et vente directe). On retrouve une nouvelle fois les mondes industriels et marchands.

- "*Porteur de projet*". Ce terme principalement utilisé par les civam est adopté par un nombre toujours plus grand d'acteurs (GAB, financeurs ...). Il sous-entend de définir des objectifs opérationnels, de prévoir et de mobiliser un certain nombre de moyens, de planifier la mise en oeuvre des objectifs, voir de prévoir des indicateurs d'évaluation pour juger de la bonne réalisation du "projet". Organisation, anticipation, efficacité sont les maîtres mots. Si ce terme véhicule une approche plus personnalisée que celui de "candidat" (approche plutôt normative) il renvoie en partie au même régime de justification propre au monde industriel. Être un porteur de projet c'est faire preuve de mobilité (passer d'un projet à un autre), d'adaptation, de pragmatisme. Nous sommes dans la citée par projet.

- "*Agri-rural Innovant*". On ne peut limiter ce terme, utilisé par les civam, au simple élargissement du secteur agricole stricte au secteur des activités rurales plus ou moins fortement liées à une production agricole. Il sous-tend l'idée de ruralité: ce sont des projets et des personnes tournés vers le territoire. Le projet TERRIAM, qui s'est intéressé au concept de multifonctionnalité, propose de considérer l'importance de l'agriculture (ou plus largement des activités agrirurales) dans les enjeux de territoire (environnement, lien social, dynamisme économique, en un mot: développement durable), et la rôle des "innovants" dans la construction des solutions de demain. Deux concepts ont une place centrale: le bien commun renvoyant au monde civique, et l'innovation pouvant renvoyer au monde de l'inspiration.

- Les objectifs des structures, les missions des accompagnateurs.

- **ADASEA**

Animation RDI: le conseiller ADASEA qui anime le RDI fait l'interface, l'entremetteur entre PP et cédants. Il se doit, l'expérience aidant, de sentir si cela peut "coller" entre les deux. Pour cela, il doit prendre en compte l'opinion que se fera le cédant en rencontrant le PP; et nombreux sont les a priori face aux néoruraux, des gens "pas sérieux", les préjugés sur les projets atypiques qualifiés de "farfelus"... Et envoyer un PP "pas crédible", c'est, pour le conseiller, risquer de perdre sa propre crédibilité... la relation de confiance avec les agriculteurs est déjà si fragile, surtout sur un sujet comme le foncier. On comprend bien que la mission RDI mobilise des régimes de justification appartenant au monde de l'opinion.

Le conseiller installation quant à lui inscrit sa mission essentiellement dans le parcours à l'installation traditionnel que nous avons déjà évoqué plus haut (§ sur le "*Candidat à l'installation*"): Sa mission s'inscrit donc principalement dans des objectifs propres aux mondes marchand et industriel.

– **FDCIVAM 35**

Le conseil d'administration de la FDCIVAM 35 a donné pour mission à ses salariés de cibler les actions d'accompagnement sur les "projets à vocation économique". Cette expression signifie que les PP accompagnés auront le soucis de vivre essentiellement si ce n'est exclusivement de leur activité agricole, et donc de dégager un revenu à partir d'une production. Ceci sous-entend de construire une exploitations viable économiquement et donc d'organiser un système de production efficace, de s'inscrire dans une démarche de commercialisation ... des préoccupation qui appartiennent aux mondes industriels et marchands. Les personnes ayant des projets "d'autosuffisance alimentaire" ou "décroissants" sont réorientés vers d'autres structures ou réseaux (comme ASPAARI) mieux à même de leur apporter quelque chose.

Par ailleurs la FDCIVAM 35 porte certaines valeurs s'inscrivant dans le projet associatif (développement durable, campagne vivante, ...) ce qui correspond à un registre propre au monde civique. Et se traduit dans les actes par la volonté d'animer une vie de réseau, d'aborder certaines thématiques, de favoriser via le travail collectif le tissage de liens de solidarité entre les individus, de miser sur la circulation et le partage de l'information, de l'innovation.

– **FDCIVAM 29**

La fédération du Finistère partage un certain socle commun à tous les civam avec sa consœur d'Ille-et-Vilaine, mais les objectifs et leur pondération diffèrent. La dimension éthique et le rattachement aux valeurs se ressentent peut-être plus fortement encore à la FDCIVAM 29. L'accompagnement s'adresse à toute personne ayant un projet qui lui tient à coeur, et qui se retrouve dans les valeurs portées par l'association. L'accent est mis sur l'échange, le partage, le lien social désintéressé. Les justifications se rapportant aux mondes civiques et de l'inspiration étaient prédominantes dans l'entretien que m'a

accordé l'animatrice de Brasparts³⁴ au cours de ma première phase d'enquête.

- les lieux et objets de l'accompagnement

Les lieux et objets font partie des mondes décrits par Boltanski et Thévenot. Il sont le cadre et les supports concrets des situations rencontrées par les individus et matérialisent physiquement l'importance donnée à telle ou telle valeur, les régimes de grandeurs qui justifient et motivent les actes des individus. Entrer dans un lieu dédié à des préoccupations d'un autre monde que celles auxquelles on est familier, peut rendre mal à l'aise.

L'exemple du département 35 est parlant. D'un côté, la Chambre d'agriculture, immense bâtiment moderne, encerclée selon une géométrie parfaite par plusieurs rangs de parking; l'entrée est majestueuse, les portes coulissantes s'ouvrent à notre approche, une hôtesse d'accueil nous salue, puis une deuxième porte coulissante. De grands volumes, ouverts par de grandes baies vitrées sur des parterres de fleurs en croix, un ascenseur dans lequel on échange un regard gêné avec un homme en costar et une femme en tailleur, puis un immense couloir rectiligne qui nous amène finalement dans les bureaux de l'ADASEA.

De l'autre, Inpact 35, où un petit parking peine à accueillir toutes les voitures des salariés et des visiteurs; à l'entrée 5 ou 6 vélos sont entassés contre le mur. On rentre, la porte grince et se ferme violemment derrière nous. Quelques revues et prospectus mal rangés attirent l'oeil à l'entrée. Pour chercher son chemin on s'adresse à quelqu'un qui passe ou bien l'on entre dans un bureau où s'entassent 3, 4 ou 5 personnes. Quelqu'un peste, la photocopieuse est encore en panne alors que de grands éclats de rire parviennent de la cuisine.

Une fois parvenue en face de l'accompagnateur, et alors que la discussion va s'entamer, le regard parcourt le mur. Si l'on est à l'ADASEA, il rencontre une affiche des JA mettant en scène un couple de jeunes agriculteurs, Si l'on est à Inpact 35, c'est un tract pour la prochaine manif antiOGM qui attire l'oeil ou bien le titre de quelques revues militantes...

Rien n'a encore été dit, et pourtant tout ce qui vient d'être évoqué n'a pas été sans effets sur le PP, cela aura été de nature à le mettre en confiance, il se sent dans son élément, ou bien à le mettre mal à l'aise; il sent qu'il ne connaît pas les codes du lieu où il est entré, et qu'il ne parviendra sans doute par à faire "bonne figure", à "être pris au sérieux"; tout ceci étant bien souvent inconscient.

- Le schéma des capitaux et les mondes

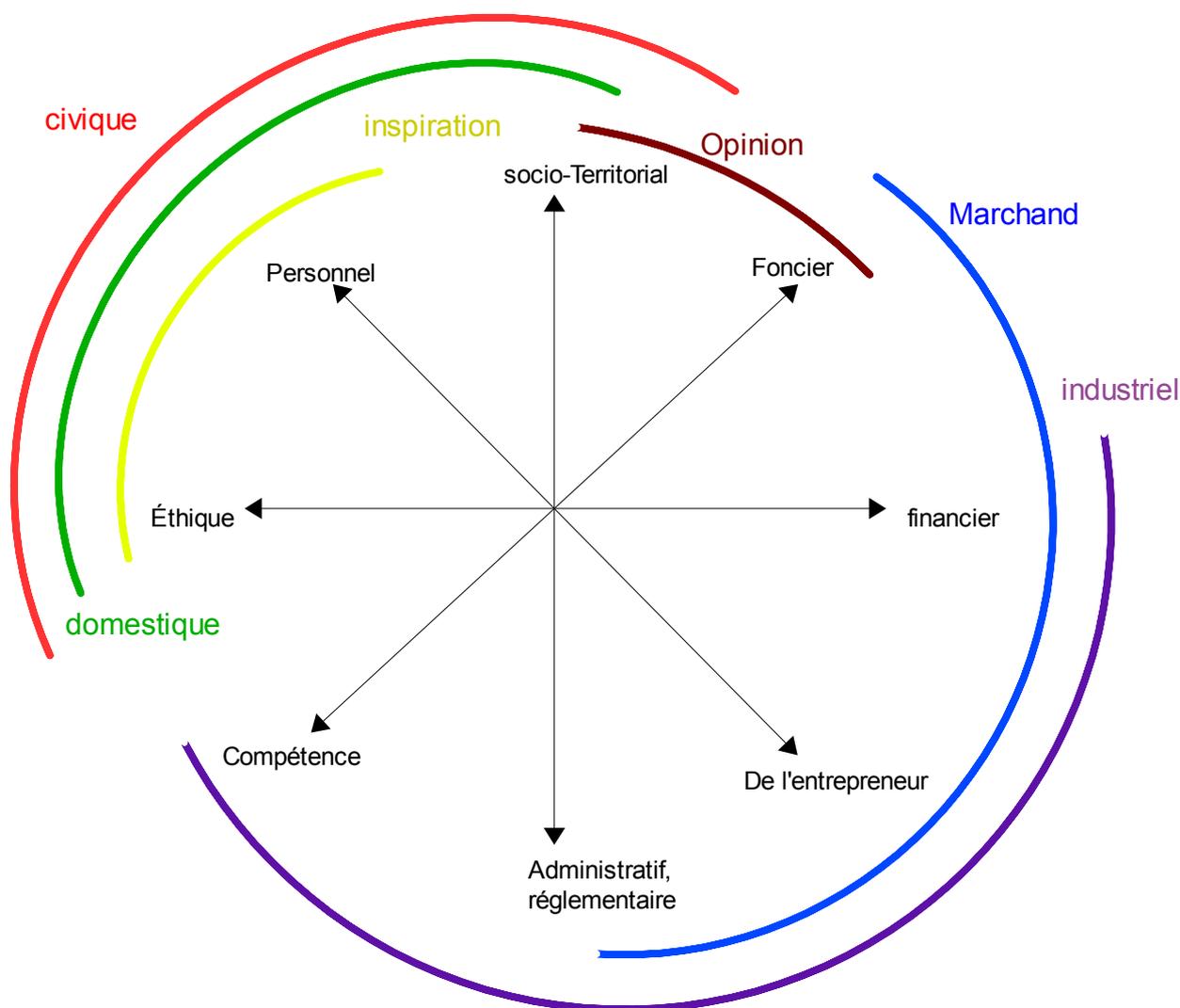
Le schéma en étoile que propose Tristan Loloum et que je retranscrivais en partie 2.2.3 peut être utilisé avec une lecture des mondes: voici une première association proposée par Tristan.

- L'individu :(*civique, opinion, domestique, projet*)

³⁴ Lieu où se trouvent les locaux de la FDCIVAM 29

- L'insertion sociale et territoriale : (domestique, opinion, civique)
- Le foncier : (opinion, marchand, industriel).
- Le financier : (marchand, opinion, industriel)
- L'Entrepreneur : (marchand, industriel, projet)
- L'administratif réglementaire : (industriel, marchand)
- Compétences : (inspiration, industriel)
- L'Ethique : (inspiration, domestique, civique)

Graphique 10: l'étoile des capitaux à travers les mondes de Boltanski et Thévenot



3.3.3 PP, mondes et relation d'accompagnement

Lors des entretiens où fut testé l'outil d'évaluation de la pérennité socio-économique des projets, je me suis essayé à déceler dans le discours des PP, les mots, phrases et types d'arguments qui renvoient à chacun des 6 mondes. Prenons par exemple un PP qui ne sait pas encore sur quelle production s'installer. Une phrase comme "*Moi ça m'est égale, je suis prêt à tout faire, j'irai voir les gars pour me rendre compte si ça marche, je ferai mes petits calculs*" renvoie plutôt aux mondes marchand et industriel (trouver un créneau qui marche, une production de niche). Inversement des phrases comme "*les artisans de nos jours, ils savent plus travailler, ce qu'ils font c'est ni fait ni à faire, tout ce qui les intéresse c'est l'argent*" ou encore "*en ce moment, je me passionne pour les fours à pain, j'en ai déjà réalisé plusieurs*" renvoient plutôt au monde de l'inspiration manifestement en contradiction avec des considérations émanant du monde marchand. Pourtant ces trois phrases sont de la même personne qui passait avec aisance d'un monde à l'autre. Ce sont les mondes marchand et industriel qui, selon moi, étaient les plus mobilisés. Il faut dire que l'entretien avait lieu à l'ADASEA; la personne ne faisait que s'adapter à une situation selon la perception qu'elle s'en faisait. Et de fait, le conseiller n'a pas spécialement abondé dans le sens du monde de l'inspiration et en est resté lui aussi aux mondes marchand et industriel. Qu'aurait donné la discussion si le conseiller s'était placé lui aussi dans le monde de l'inspiration? Aurait-on pu faire avancer le PP dans son exploration en vue de se fixer sur une production en particulier?

Prenons un autre exemple, nous sommes à Accueil Paysan 22, et accueillons une personne qui, au sein d'un projet collectif d'écovillage, souhaite développer une activité d'accueil. Elle dit ne pas souhaiter, dans un premier temps du moins, y dégager un revenu. Elle justifie son projet de vie sur des valeurs et des motivations appartenant au courant de la "décroissance", de la "simplicité volontaire"; désintéressement, sincérité des liens humains, responsabilisation individuelle et collective. Nous sommes dans les mondes civiques et de l'inspiration. C'est l'animatrice qui utilisera la première le terme de "décroissance"; on sent qu'elle est familière des codes de ce courant. Dans sa bouche, les mots de "démarche extrême" ne sont pas péjoratifs et il n'était pas nécessaire de préciser, comme elle le fit qu'il ne faut voir là aucun jugement de sa part: la PP acquiesce, confirme qu'il s'agit pour eux d'expérimenter des modes de vie constituant une alternative radicale au consumérisme dominant, d'être au maximum en accord avec leurs valeurs. La relation accompagnateur / PP est d'autant plus facile à établir que l'animatrice partage un certain nombre de ces valeurs.

Pour le dernier exemple, nous restons à Accueil Paysan mais nous changeons de département; nous sommes dans le 35. L'animatrice propose au PP d'adopter une approche pragmatique dans la construction de son projet; il s'agissait d'essayer de remplir un tableau sur le temps de travail, de

réfléchir sur le financement du projet (pourquoi ne pas demander la DJA?) et de trouver des solutions vis à vis du foncier (en l'occurrence reprise de l'exploitation des parents). Organisation et faisabilité du système de production, pragmatisme, adéquation entre les moyens et les objectifs, nous sommes là dans les mondes industriels et du projet. Le PP a fait preuve d'une grande réticence en construisant un discours sur le métier du paysan qui ne compte pas ses heures, sur le refus de s'aliéner aux conditions de la DJA (dégager notamment un SMIC sur 5 ans), sur l'importance pour lui de la dimension alternative de son projet qui selon lui ne passera jamais en CDOA. Il dit d'ailleurs ne pas vouloir " remettre les pieds" à l'ADASEA où un conseiller aurait dénigré son projet... pour lui, "ces gens-là" ne peuvent comprendre et admettre les valeurs et les objectifs poursuivis par l'agriculture paysanne à laquelle il ne cesse de faire référence (partager des valeurs humaines, environnementales, vivre en famille au rythme des saisons, ouvrir sa ferme, ...). Son discours se place alors dans les mondes civiques et de l'inspiration. Quant au foncier, on ressent l'impossibilité de penser son intérêt personnel devant la figure respectée des parents dont il justifie les arguments. Nous rencontrons ici le monde domestique.

A chaque entretien, nous avons rencontré une situation différente. Le tableau 11 illustre la diversité des valeurs, des motivations, des mondes sur lesquels les PP construisent à chaque fois leur discours. Cette diversité des situations nous a permis de constater que si les PP peuvent effectivement s'adapter à leur interlocuteur, ils ne sont pas tous en mesure de le faire avec la même habileté. Un conseiller ADASEA me fit remarquer qu'effectivement, il pouvait classer les PP qu'il rencontre en deux catégories: ceux qui n'ont aucun souci à évoquer les dimensions technico-économiques, à se projeter, à entrer dans les raisonnements pragmatiques qu'il leur propose, et ceux qui se retranchent derrière leurs motivations et une dimension éthique et à qui il est très difficile de faire entendre qu'il est nécessaire de construire un prévisionnel de qualité pour ne pas se "planter" et être crédible face aux banques.

Tableau 11: analyse du discours des PP lors des entretiens où fût testé l'outil:

Structure où la personne fut rencontrée	Approches, motivations, justifications, monde présent dans le discours du PP lors de l'entretien.
ADASEA 35	Monde civique – domestique.
ADASEA 35	Réf au monde civique et marchand
ADASEA 35	Monde domestique et marchand. Créer son propre emploi, avoir quelque chose à gérer. Modèle agricole conventionnel
ADASEA 29	monde marchand et monde de l'inspiration. Auton. alimentaire et dans le travail. + Pragmatisme sur les aspects économique
ADASEA 29	- je n'ai pu assister à cet entretien -
ADASEA 29	Discours fait référence au monde marchand + industriel mais fibre créatrice, apprécie le bel ouvrage, l'artisanat, faire les choses soi même. (Monde de l'inspiration)
Accueil Paysan 22	Décroissance. Monde de l'inspiration
Accueil Paysan 35	Monde domestique et civique - Approche syndicale. Agriculture paysanne + valorisation patrimoine (référence aux parents)
FDCIVAM 35	Monde domestique. Éthique environnementale Agriculture paysanne.
FDCIVAM 29	Ethique environnementale

3.3.4 La question de l'apprentissage: une vocation de passeur pour l'accompagnateur?

Tristan Louloum montre dans son étude que les PP sont tendanciellement peu enclins à l'anticipation, au pragmatisme; ils ont des difficultés à se projeter, à chiffrer leur projet. En revanche ils s'appuient fortement sur des motivations personnelles et des valeurs éthiques marquées. (Rappelons que son échantillon est composé exclusivement d'un public "civam", des entretiens avec d'autres PP auraient sans aucun doute abouti à des conclusions différentes; ceci ne change en rien la nature des réflexions qui suivent.)

La personne présentée à l'instant, qui ne souhaite plus avoir affaire à l'ADASEA, illustre bien l'importance de la connivence entre l'accompagnateur et le PP dans la relation d'accompagnement. Tout PP n'est pas prêt à tout moment à travailler avec toutes les structures. Si aucun terrain commun n'est trouvé, l'"épreuve des grandeurs" (c'est ainsi que Boltanski et Thévenot qualifient la rencontre entre plusieurs individus devant s'adapter à la situation) peut rapidement tourner à l'incompréhension voire au conflit.

Pourtant, si un PP ne peut financer son projet sans emprunter, il faudra bien qu'il puisse adopter le discours qui convient dans sa rencontre avec le banquier. Il faudra savoir aborder son projet sous l'angle uniquement technico-économique.

Selon Boltanski et Thévenot, être en mesure de passer des mondes qui nous sont familiers à ceux qui le sont moins est quelque chose qui s'apprend. Dans ce cas, le rôle de l'accompagnateur n'est-il pas

de permettre ce passage d'un monde à l'autre, d'introduire vers de nouveaux interlocuteurs, de nouveaux régimes de valeurs, de justifications, de nouveaux codes, de nouveaux lieux?

Toute la question est alors: Comment? Une animatrice Civam constate: "tu auras beau lui dire mille fois, avec toute la diplomatie du monde, tant que ce n'est pas un paysan qui lui dit...". La légitimité de l'interlocuteur semble importante. Le "être avec" de M.PAUL prend alors tout son sens. On reconsidère plus facilement ses systèmes de valeurs et de justifications si c'est un pair qui ouvre la fenêtre sur ces nouveaux mondes. Ce dernier a un pied dans les mondes familiers du PP, un autre dans celui de ses interlocuteurs (lui a déjà traité avec le banquier pour s'installer, il a fait le parcours aidé, et pourtant son projet alternatif se fonde sur un régime de valeur proche de celui du PP). Il constitue en quelque sorte une "passerelle".

Quelle conclusion tirer de tout cela?

Les accompagnateurs se doivent d'explicitier les régimes de valeur qu'ils mobilisent, soit par eux même ou par la structure qui les emploie, et en parallèle, ceux que mobilisent les PP qui s'adressent à eux. Il ne s'agit pas, ni pour l'un, ni pour l'autre, de se travestir, mais de reconnaître la spécificité de l'un comme de l'autre. Cela permettra d'éviter, dans un sens, de se sentir jugé, et dans l'autre, de reconnaître les "raisons" du PP, de ne pas s'arrêter à l'impression de "farfelu", de "rêveur", de "pas sérieux"... Reconnaître, accepter la raison d'être des justifications de l'autre, sans perdre les siennes, permet de conforter chacun et permet de chercher un terrain d'entente où seront redéfinis les termes du "contrat d'accompagnement" (les objectifs de travail en commun, ce que l'accompagnateur peut ou ne peut pas apporter)

Ces éléments restent valables dans les discussions entre structures en vue d'une articulation de leurs actions, trouver des ponts et mettre en place une fonction de passeur sera une des clés de ce travail. Mais j'empiète sur la conclusion finale!

Je vous remercie de m'avoir suivi jusqu'ici, puisse ce travail apporter sa pierre à l'édifice!

CONCLUSION

Alors que le terme d'accompagnement s'est généralisé ces dernières années et est désormais utilisé par tous les acteurs qui interviennent dans la démarche d'installation des porteurs de projet, il était nécessaire sinon d'en délimiter les contours, du moins d'en expliciter la nature du contenu. L'accompagnement est une posture professionnelle spécifique (M.PAUL 2004) dont l'objectif supérieur est l'autonomisation de la personne accompagnée, ce qui est différent de "installer quelqu'un" ou "construire un projet". Son objectif opérationnel est ainsi d'établir une relation entre l'accompagnateur et l'accompagné, en portant une attention toute particulière aux aspects humain et sociologique d'une démarche particulière (un projet d'installation) inféodée à un contexte plus large (une trajectoire de vie). La spécificité de chaque situation interdit la formalisation de pratiques standardisées, de parcours fléchés; l'accompagnement s'invente chemin faisant, et de toute façon, on ne sait pas où l'on va lorsqu'on se met en route. On avance au rythme de la personne accompagnée, de ses doutes, de ses essais, de ses réorientations. On doit en reconnaître la logique, les motivations, les valeurs.

Sous cet angle, l'accompagnement (qui correspond plus ou moins à ce que j'ai appelé la fonction de "réfèrent") n'est qu'une posture parmi toutes celles que j'ai pu rencontrer. Cependant, les porteurs de projet n'ont pas uniquement besoin d'un réfèrent. La réalisation de leur projet nécessitera de solliciter tout un panel d'interlocuteurs, chacun ayant une posture particulière ("conseiller", "personne ressource", "juge", "animateur" ...). Mais la nécessaire mise en cohérence des interventions de chacun de ces interlocuteurs devra respecter, à l'échelle du système d'action, les fondements éthiques décrits plus haut à l'échelle de la posture (un développement souple et progressif dans le temps centré sur la personne et les spécificités de sa situation et de sa démarche) pour que l'on puisse parler de "dispositifs d'accompagnement" et non plus de "parcours à l'installation". Et c'est là un chantier de taille qui s'ouvre devant nous!

Les projets des agriruraux innovants sont complexes et font appel à des compétences multiples portées par des acteurs différents. Nous avons tenté d'adopter une approche globale du couple individu / projet en rassemblant toutes les dimensions qu'il nous semblait important d'explorer. Il convient de réfléchir maintenant à la manière dont on s'en sert pour penser et construire des dispositifs d'accompagnement pertinents. La logique gestionnaire, administrative, procédurale des financeurs, pour qui c'est un vrai casse tête de s'adresser à une multitude d'interlocuteurs, ne devra pas nous entraîner vers une tentation simplificatrice, "rationalisante". Centraliser, homogénéiser et organiser les compétences et les actions au sein d'un pôle restreint d'acteurs ne paraît pas pertinent du fait même de la nature des dimensions évoquées au sein de ce mémoire. Sensibiliser par exemple un conseiller à l'importance de la dimension territoire ne suffit pas à lui permettre d'aider le PP à s'insérer dans des

réseaux. Une dynamique de réseau se construit et s'entretient sur la base d'affinités humaines de convergences d'intérêts, d'interdépendances complexes ... choses qui ne se planifient pas depuis un bureau. Les dispositifs d'accompagnement seront donc pluri-acteurs. Notons à ce sujet que, si la réforme en cours du parcours à l'installation (le plan de professionnalisation personnalisé - "PPP") prévoit l'ouverture à une pluralité d'acteurs, des interrogations sérieuses pèsent sur les modalités de constitution des "pôles de compétences".

La structuration par département d'un dispositif unique et centralisé, le PPP, n'est pas forcément la formule idéale. En effet, c'est la diversité et l'indépendance de structures mues par des objectifs et des logiques différentes et par le fait qu'elles évoluaient librement en dehors d'un cadre administratif normatif et top down qui a permis l'expérimentation d'une diversité de nouvelles pratiques qui s'avèrent aujourd'hui nécessaires. Cette "liberté de mouvement" est la condition à une adaptation et une amélioration permanentes des actions. Par ailleurs, un tel dispositif n'apporte pas toutes les garanties en terme de souplesse par rapport aux porteurs de projet.

De plus, le PPP risque de se mettre en place suivant une logique de rapport de force au sein de l'arène du financement. Cette dimension politique est à prendre en considération mais il ne faut pas qu'elle occulte la nécessité de se centrer sur l'intérêt des PP et sur la compréhension de leurs cheminements, de leurs besoins, de leur rapport à l'accompagnement. L'accompagnement n'est pas un gâteau dont on se répartit des parts.

La mise en place de dispositifs d'accompagnement pertinents nécessitera un effort de concertation qui prendra du temps. Les négociations auront pour but de dégager une plus value de la synergie entre les acteurs (négociation intégrative) et non d'organiser une simple répartition des tâches ou des domaines d'intervention selon les forces en présence (négociation distributive).

Enfin, il nous faut choisir un échelon pertinent pour penser la construction des dispositifs. Encore une fois, c'est la nature des projets qui doit nous guider; ils sont de plus en plus intégrés aux territoires, à ses problématiques, ses réseaux d'acteurs. Leur germination et leur éclosion dépendent fortement de la présence d'un certain terreau, fait d'opportunités et de brassage d'idées. C'est à l'échelle du territoire que doivent être conçus les dispositifs. C'est lui qui accueillera le processus de concertation en rassemblant un large éventail d'acteurs au delà des frontières strictes du monde agricole (collectivités locales, monde de l'économie sociale et solidaire, de l'artisanat, du tourisme ...). Les dispositifs d'accompagnement seront donc souples et dynamiques, locaux et pluri-acteurs, centrés sur la personne et ouverts sur les problématiques des territoires et les enjeux actuels de notre société.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBREE, P.; MARECHAL G. (2006), Comment accompagner les projets multifonctionnels? L'expérience du programme Terriam, in III congreso internacional de la red SIAL Alimentacion et Territorios, universidad internacional de andalucia, baeza, jaen, Espana, 18-21 octobre 2006.
- BOINON, J.P. ; DUSSOL, A.M. , Les installations sans DJA: une contribution significative à l'activité agricole, Agreste cahier n°3 – juin 2005, pp 15 – 21
- BOLTANSKI, L. ; THEVENOT, L, (1991), De la justification : Les économies de la grandeur, Gallimard, Paris, 483 p.
- BOLTANSKI, L. ; CIAPELLO, E. (1999), Le nouvel esprit du capitalisme, Paris, Gallimard, 1999
- CALAME M. (2007) Une agronomie pour le XXIe Siècle. Manifeste pour une agronomie biologique, éditions Charles Léopold Mayer, Paris, 153p.
- DARRE, J.P.; (2003), La recherche co-active de solutions. Aider les agriculteurs à résoudre leurs problèmes support Formation MASTER AR – CNEARC, 19 décembre 2003. Montpellier.
- DUFOUR C. (2007), Méthode pour l'évaluation de la pérennité économique de systèmes d'activités agraires innovants, mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome spécialité « Génie de l'environnement », Agrocampus, Rennes, 143p.
- FABRE, M; FLEURY, B., (2006) La pédagogie sociale: inculcation ou problématisation? L'exemple du développement durable dans l'enseignement agricole français, Recherche en éducation n°1, novembre 2006, pp 67-78
- LEFEBVRE, F. (2006), Les agriculteurs non aidés: installation et devenir, un état des lieux national, CNASEA, synthèse d'étude, 2006, 13p
- LEMERY, B., (2006) nouvelle agriculture, nouvelles formes d'exercice et nouveaux enjeux du conseil aux agriculteurs, in Conseiller en agriculture, Rémy J., Brives H., Bruno L., Educagri éditions / INRA éditions, Dijon, 271p
- LOLOUM, T.; (2008) Les innovateurs qu dans les dispositifs d'accompagnement bretons, mémoire de master I anthropologie social, Université Toulouse Mirail II, Toulouse, (à paraître)
- PAUL, M., (2004) L'Accompagnement, une posture professionnelle spécifique, l'Harmattan, Paris, 356 p

Les chiffres clé de l'installation 2006, observatoire de Bretagne, n°17, ADASEA de Bretagne, 2006, 27p

Dynamiser les projets des petites fermes – guide pour l'accompagnement, InterAFOCG, educagri Editions, DIJON, 2008, 115p.

EPANOUIR, Education Populaire et Associations Pour de NOUvelles Initiatives Rurales – rapport d'étude 2008, FRCIVAM Bretagne, 2008, 87p

TERRIAM, Analyse de l'accompagnement de projets multifonctionnels sur 8 territoires – rapport d'étude 2005, FRCIVAM Bretagne, 2006, 44p

ANNEXES

Table des Matières:

Annexe 1: quel paradigme pour accompagner les atypiques?

Annexe 2: Bilan de la phase de test de l'outil d'évaluation de la pérennité socio-économique des projets agri-ruraux innovants

Annexe 3: Panorama Breton de l'accompagnement des porteurs de projets atypiques

Annexe 1: quel paradigme pour accompagner les atypiques?

	Paradigme 1 ou actuel	Paradigme 2 ou émergent
Le développement	Diffusionnisme, vulgarisation. Division du travail entre concepteurs, vulgarisateurs et applicateurs.	Concertation, recherche co-active de solution, ... acteurs, réseau, rencontre, théorie de l'innovation?
Le savoir, la connaissance	Objectif et donc unique, universel. Produit en certains lieux où l'on trouve les experts, les spécialistes	Subjective, contextualisé, produit social élaboré collectivement.
l'individu	Objet, dont on traite le cas en extériorité. Soumis à des forces dont il n'a pas conscience ("motivation", "besoins") et que l'expert, lui, pourra identifier.	Sujet, acteur, auteur, conscient, ("souhaits", "désirs", "préoccupations"). Il produit et détient de la connaissance.

Et les conséquences:

Acceptation du mot " <i>Problème</i> "	Situation, état des choses mauvais ou désagréable = propriété de la réalité. Est donc objectivable. Identification + résolution = rôle de l'expert, du spécialiste Il y a de faux et de vrais problèmes. S'atteler à la résolution d'un problème commence par un diagnostic de ce qui est. il faudra ensuite trouver dans le panel de solution, celle qui correspond aux problèmes et aux données recueillies	Question que l'on formule à partir d'une situation vécue par une personne. Nécessairement subjectif. Identification + résolution est donc une affaire de reformulation (permet de changer de point de vue, et d'entrevoir d'autre champs de solutions). Individu au centre du processus : " <i>se donner les moyens de parler autrement pour pouvoir agir autrement</i> "
Fonction/usage de la <i>parole</i> .	1 - recueil de donnée, échange d'infos 2 - transmission d'un message de l'expert (l'émetteur) vers l'individu (récepteur). Tout l'enjeu porte sur cette transmission: Il faut travailler sa communication pour informer et convaincre . Idéal de la rupture : il faut libérer la pensée du poids des schémas habituels, de ses illusions. C'est l'apport d'idées nouvelles depuis l'extérieur qui permet cela. (<i>prendre conscience des "réalités", découvrir des "témoignages", obtenir des "regards extérieurs"</i>)	Instaurer une relation qui va permettre que la personne prenne confiance, libère sa parole, s'exprime. Narration, reformulation du problème, exploration, activité réflexive, la parole produit de la connaissance . Émergence : on n'acquière pas de nouvelles idées en chassant les "vieilles" mais en les faisant tourner, en les mélangeant avec de nouvelles, en portant dessus un nouveau regard. On ne <i>convainc</i> pas quelqu'un qu'il est capable de faire quelque chose, on lui permet d'en faire par lui même l'expérience.
Acceptation du mot " <i>autonomie</i> "	Être autonome = savoir se débrouiller, appliquer seul, les solutions prescrites par l'expert.	Être autonome = maîtriser les solutions à mettre en oeuvre, mais aussi maîtriser le choix de ces solutions, ainsi que la formulation du problème et donc la diversité des champs de solutions que cette formulation amène à envisager. On parle aussi de <i>capacité entrepreneuriale</i> ,

Annexe 2 : bilan de la phase test de l'outil

Bilan de la phase de test de l'outil d'évaluation de la pérennité socio-économique

- I - Les différents objectifs fixés à l'outil par chacun
- II - Les différentes façons de l'utiliser qui ont été testées

 - "L'interview"
 - "L'interview" version examen
 - La discussion autour du questionnaire prérempli dirigée par l'accompagnateur.
 - La présentation par la personne de son projet à partir du questionnaire prérempli.
 - L'analyse dans l'échange.

- III - Les conclusions sur les différents usages possibles

 - un diagnostic
 - un outil d'auto-accompagnement
 - un outil d'accompagnement progressif – d'aide à la formalisation
 - un outil de liaison entre structure
 - un outil théorique pour l'accompagnateur

- IV- Les remarques sur le contenu de l'outil
- V - Adéquation avec les porteurs de projet
- VI Quelques réflexions pour mon mémoire.....

- Posture et objectifs de l'accompagnateur.
- L'accompagnement, une rencontre et une relation entre 2 individus

Conclusions sur l'outil71

I – les différents objectifs fixés à l'outil par chacun

Voici l'inventaire des différents objectifs tels qu'ils ont été formulés:

Fournir une approche globale, transversale du projet

–L'accompagnateur effectue un **diagnostic**: *le PP est-il "prêt", est-il "sérieux", le projet est-il faisable, a-t-il des chances d'être pérenne?*

–**Outil de suivi**: Où en est le PP? Permet notamment de débroussailler le terrain pour un 1er RDV

Mieux connaître la personne, son projet, son cheminement.

–L'accompagnateur apporte un **regard extérieur** sur le projet.

–l'accompagnateur **identifie les zones d'ombres**, les points délicats, les aspects à travailler sur lesquels il s'appuie pour accompagner.

–le PP **fait le point lui même, prend du recul** sur son projet; *un peu comme chez un psy, le fait de devoir expliquer son projet à quelqu'un d'autre, oblige à reformuler, à organiser les idées, à rendre claire*

–L'outil aide le PP à mieux **mettre en cohérence** les différentes parties de son projet, et peut ainsi mieux le valoriser, le présenter, le défendre – **crédibilité** devant les banques, etc...

Fournir une approche exhaustive, un inventaire complet des aspects importants d'un projet, de ne rien oublier

–L'outil est un **pense-bête** pour l'accompagnateur.

–L'outil et l'accompagnateur fournissent ou rappellent au PP **toutes les questions à se poser**.

–L'outil est un support pour avancer, permet de **passer à l'écrit**, de **formaliser** des choses point par point.

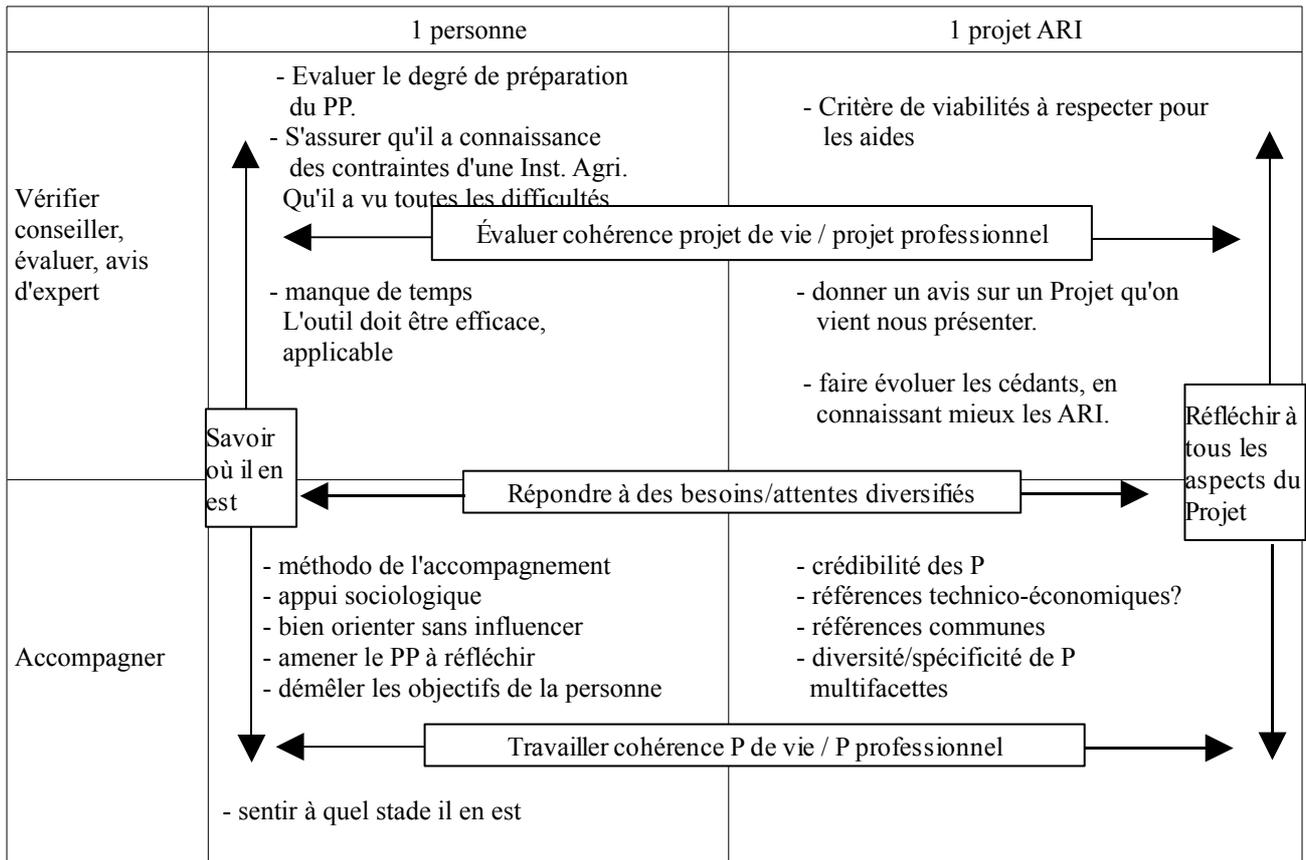
3 objectifs particulièrement distincts semblent se distinguer:

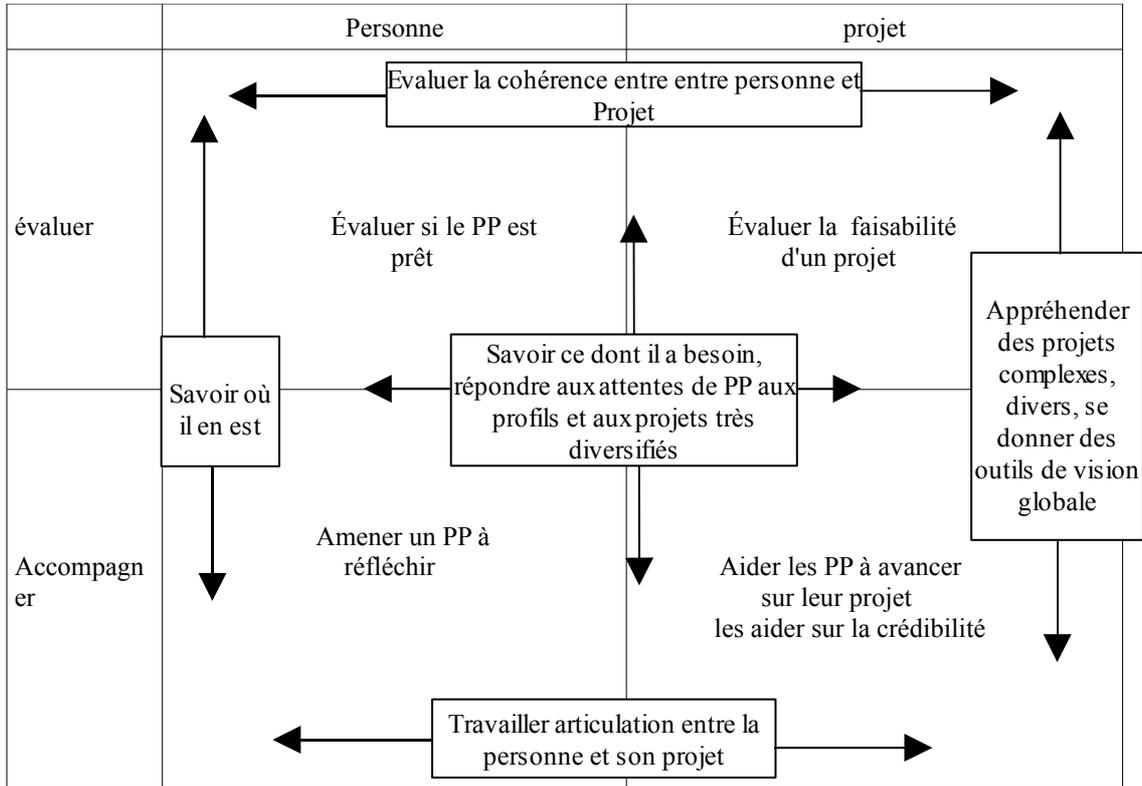
–évaluation externe: la personne, le projet, le stade du cheminement.

–auto-évaluation, appropriation de son projet, prendre du recul, (on pourrait rajouter prendre confiance).

–outil d'accompagnement progressif. Peu à peu, questions à se poser

En guise de complément, le graphique qui suit reprend ce que chacun de vous avait noté sur ses post-it en ouverture de notre dernière réunion commune à Plérin. On peut les regrouper au sein d'un tableau à 4 cases: soit on se cible sur la personne soit sur le projet; Et l'on peut souhaiter Evaluer ou "Accompagner" (au sens stricte de l'émergence, de l'aide à la formalisation, etc...). Cela est repris dans le 2nd tableau de façon plus explicite. Ces 4 cases nous fournissent un éclairage intéressant pour les réflexions qui vont suivre (partie VI notamment).





II – Les différentes façons d'utiliser l'outil qui ont été testées

durée des entretiens : entre 2 et 3 h.

1 – "l'interview"

Qui: (nom de l'accompagnateur) – (stade de(s) la personne(s) rencontrée(s))

hélène (ADASEA 35) – idée à formaliser - recherche de terre / idée à préciser / projet bien formalisé – recherche foncier

Claire Leaute (FDCIVAM 35) – projet déjà bien formalisé, dimensionnement à finir; négociation F en cours

Rejane (Accueil Paysan 22) – idée bien définie mais projet à formaliser (amont)

Fabrice (ADASEA 29) – idée solide, projet en cours de formalisation, recherche de terre, peu de démarches encore.

Le PP découvre le questionnaire le jour même. Il en reçoit un exemplaire mais finalement ne l'ouvre pas et écoute les questions que l'accompagnateur va lui poser une à une.

Ce dernier note les réponses sur le questionnaire et en remet à la fin une photocopie au PP (ou envoie quelques jours plus tard une version remise au propre voir tapée à l'ordi.)

L'accompagnateur fera l'analyse seul, à tête reposée. Il pourra alors renvoyer cette analyse au PP, et le rencontrer pour en discuter (possible aussi par téléphone), ou attendre un nouvel entretien pour lui présenter ses conclusions.

Avantages: Il n'y a rien à préparer avant l'entretien (gain de temps). L'outil fournit la "marche à suivre" pour l'entretien.

Inconvénients: l'entretien est long. De plus, le risque est de rester trop collé aux questions. Dans ce cas, le PP comme l'accompagnateur notent que cela fait trop "chambre d'enregistrement des réponses". L'entretien est alors peu interactif.

Remarque: les entretiens n'avaient rien à voir d'un accompagnateur à l'autre. Je vais y revenir

Retour sur les objectifs: Cette approche méthodique permet une bonne identification des zones d'ombres, des "points faibles", des "lacunes". A l'issue de l'analyse à tête reposée, on a une vision fine de la personne et de son projet, de là où elle en est; Cela permet d'apporter un regard extérieur pertinent au PP.

Au sujet du questionnement que l'outil est censé apporter (se poser les bonnes questions), des doutes ont parfois été soulevés lorsque le PP est déjà bien avancé (*Fabrice: "elle répondait assez vite", "...n'avait pas besoin de beaucoup réfléchir" – peu de questions où elle avait les réponses*). Cependant, les PP apprécient cette approche exhaustive ("*ça permet de se poser les bonnes questions, de ne rien oublier...*")

De manière générale, ce mode interview, très adapté pour un *diagnostic*, ne se suffit pas en lui-même pour de *l'émergence*. L'accompagnateur, sa posture, sa façon de mener l'entretien et l'usage qu'il fait de l'"interview" sont la clé (je vais y revenir plus loin)

1 - BIS – L'interview version Examen

Qui: Anthony (ADASEA 29) - idée définie; projet à dimensionner. Recherche de F

Comme l'usage précédent, le PP découvre le questionnaire lors de l'entretien, et l'accompagnateur pose les questions. En revanche, l'accompagnateur garde ses notes pour lui: ce sont des remarques qui lui servent à se faire un avis sur le PP à qui elles ne sont pas destinées.

Le PP repart avec la trame vierge du questionnaire qu'il devra reprendre et compléter. L'outil devient outil d'auto-accompagnement: le PP le remplit au fur et à mesure qu'il avance sur son projet.

En revanche l'analyse, une fois rédigée, sera envoyée au PP. Un entretien téléphonique permettra à l'accompagnateur de justifier ses conclusions.

Avantages: les mêmes que précédemment. De plus, le PP, que l'on veut "spontané", ne peut préparer ses réponses, réfléchir à l'avance.

Inconvénient: Si l'Accompagnateur joue au "chat", le PP jouera à la "souris". Ce n'est pas sûr qu'il se livre

aussi sincèrement que souhaité...

Le PP ne repart pas avec les notes de l'entretien, ni avec un compte rendu succinct de ce qui s'est dit. Il n'a pas pris de notes non plus; c'est à dire rien qui puisse matérialiser un travail, une construction, des avancées.

Question: si l'on présente les choses autrement, en n'insistent notamment pas sur le "questionnaire" les "questions", "l'analyse"... etc, cela permettra-t-il au PP d'être plus spontané? De moins se sentir attendu au tournant?

retour sur objectif : Cette approche très méthodique correspond à un usage "diagnostic" (recueillir des données nécessaire pour donner un avis). De plus, la trame du questionnaire est fournit au PP qui souhaite un certain nombre de questions à se poser.

En revanche, dans cette façon de procéder l'accompagnateur n'est pas là pour aider le PP à avancer. C'est à lui de mûrir son projet en dehors des entretiens; le questionnaire deviendrait alors outil d'auto-accompagnement. Or celui-ci est dense et peu attrayant, et inerte, si on n'en fait pas quelque chose (en parler à quelqu'un par ex). De plus, si le PP, courageux, décide d'utiliser cet outil, il n'a reçu qu'un exemplaire vierge (l'accompagnateur garde ses notes pour lui) et doit donc reprendre méticuleusement les points abordés au cours de l'entretien (2H30 en moyenne!) avant d'atteindre les points à compléter.

2 – La discussion autour du questionnaire prérempli dirigée par l'accompagnateur.

Qui: Fabrice (ADASEA 29) – envie de s'installer, mais pas d'idée fixe, phase d'exploration (très en amont).

Le PP a reçu le questionnaire avant, il l'a rempli et l'amène le jour de l'entretien. L'accompagnateur reprend le document question par question et lit les réponses du PP. Celui-ci est invité à préciser, développer, expliquer. La discussion peut alors être ouverte. Au besoin, l'accompagnateur évoque des ex de fermes pour donner des idées au PP ou simplement pour illustrer la discussion
L'accompagnateur fera l'analyse seul et la renverra au PP ou reverra celui-ci pour en parler.

Avantages: Comme précédemment rien à préparer pour l'accompagnateur. De + le PP a eu le temps de réfléchir aux questions soulevées et est moins dépourvu. En entretien, on discute, on échange sur une matière déjà présente (les réponses du PP). Il y a plus de chance que cela soit interactif.

Le PP s'approprie le document contrairement aux deux façon de procéder précédentes.

Inconvénient : le document est long, dense et peu attrayant, tous les PP n'auront pas la même aisance à s'y plonger. Par ailleurs, au cours de l'entretien le PP est peu mobilisé; comme pour le mode interview ce n'est pas lui qui est actif mais c'est l'accompagnateur qui mène la barque.

Retour sur les objectifs: permet d'avoir une vision fine de la personne, de son projet et de son cheminement. En remplissant l'outil, le PP s'approprie à sa façon le questionnement proposé. Qu'en est-il de l'approche transversale? Il semble que ce soit plutôt l'accompagnateur et son regard extérieur, l'analyse et une synthèse de celle-ci qui permettent cet apport.

Cette façon de procéder laisse une place intéressante pour développer de l'aide à l'émergence, à la formalisation, de la reformulation, ... tout dépend de l'accompagnateur, de la posture qu'il adopte, et de sa façon de mener l'entretien.

3 – La présentation par la personne de son projet à partir du questionnaire prérempli.

Qui: Marie-Aude (Accueil Paysan 35)

Le PP reçoit le questionnaire avant l'entretien avec pour consigne d'essayer de le remplir et de le renvoyer à l'accompagnateur. Celui-ci pourra ainsi consulter les réponses et préparer des questions, remarques, commentaires. le PP lance l'entretien en reprenant ses réponses au questionnaire; Il présente son projet, ses motivations, son cheminement, ... L'accompagnateur peut alors demander des précisions, reformuler certains points, ouvrir sur d'autres questions. Il peut dans un second temps faire part au PP des commentaires qu'il avait noté avant. Le PP repart avec ses notes et peut poursuivre le remplissage du questionnaire en vue d'un futur

Avantages: Le PP est actif. En remplissant l'outil à l'avance, il s'en approprie le questionnement; En présentant l'ors de l'entretien ses réponses, il réorganise ses idées, met en cohérence les différents aspects de son projet, fait ressortir les points à valoriser, se les approprie, et met lui-même un pied à l'étrier pour les choses qu'il reste à approfondir. L'accompagnateur, de son côté, écoute; il est donc plus disponible pour analyser en temps réel, pour réfléchir à ce qu'il peut apporter. Il dispose d'ailleurs déjà d'une petite liste de remarques, conseils, questions, etc... qu'il avait préparée avant l'entretien.

Inconvénients: il faut préparer à l'avance (lire le questionnaire envoyé par le PP).

Retour sur objectifs: ok pour l'approche transversale et le questionnement. Ok pour l'aide à la formalisation. Ok pour l'appropriation: le PP est acteur de son projet jusque dans ses rencontres avec l'accompagnateur.

4 – L'analyse dans l'échange

Qui: Riwanon (FDCIVAM 29)

Le PP reçoit le questionnaire qu'il remplit avant l'entretien. L'accompagnateur, qui n'a pas encore connaissance de ce qu'il a écrit, propose d'en faire, ensemble, l'analyse. Les critères de l'analyse sont abordés un par un, ce qui renvoie aux différentes parties du questionnaire sur lesquelles le PP est invité à s'exprimer. C'est dans l'échange que l'on parvient à réaliser l'analyse du projet. L'accompagnateur peut suite à cet entretien rédiger une courte synthèse de cette analyse (un recto maximum par exemple) qu'il renvoie au PP.

Qui : Riwanon (FDCIVAM 29) – PP proche installation (foncier ok, banque en démarchage)

Avantages: si l'on veut aider la personne à faire le point, à argumenter sur son projet, ou à prendre confiance, il faut qu'elle s'approprie au mieux l'analyse qui sera faite. D'où l'idée de faire l'analyse avec le PP: Ce n'est pas pareil de "recevoir" un avis sur ce qu'il faudrait améliorer ("marge d'effort") que de "contribuer" à le définir.

Inconvénients: l'analyse ne peut être faite tant que l'accompagnateur ne connaît pas le contenu du questionnaire; ça ne marche pas bien, ou du moins, c'est peu confortable: on doit de fait tout aborder, et faire sans cesse des allées et venues entre le niveau "découverte" et le niveau "analyse". Cela fait assez brouillon. Ceci étant dit, l'analyse a pu être réalisée, ainsi qu'une synthèse d'une page, plus lisible, plus attrayante que les cases d'un tableau.

Suggestion: Il faut au moins 2 temps; on ne peut en faire l'économie: Un sur le contenu du questionnaire, l'autre sur l'analyse. Ce qui implique 2 RDV (2h30 / 3H + 1H / 2H)

III – conclusions sur l'usage que l'on peut faire de l'outil.

-Un Diagnostic

Pour un simple diagnostic, le mode "interview" suffit.

Comme cela a été dit plus haut, le questionnaire est exhaustif et permet d'avoir une vision fine de la personne, de son projet et de son cheminement. L'analyse permet une approche transversale complète et pertinente.

Pour le PP, c'est un bon support pour faire le point, se "confronter" et en fin de parcours pour avoir une vue d'ensemble, mettre en cohérence les différents aspects du projet, valoriser les points forts, préparer un argumentaire (notons cependant que nous n'avons très peu été jusque là et que nous n'avons que peu de recul)

Au conseiller RDI, il fournit plus d'éléments que nécessaire pour mieux connaître ses interlocuteurs, percevoir ce qu'il a besoin de leur chercher comme terre, savoir s'ils sont "prêts" à rencontrer un cédant, et avec quel type de cédant ça peut "coller".

Pour le conseiller Installation, cela ouvre des domaines non explorés jusqu'ici et fournit un socle solide sur lequel préparer l'optention de la DJA (étouffer l'argumentaire sur la "capacité" du candidat, valoriser les coûts d'opportunités, évoquer la pertinence d'un tel projet sur le territoire, etc...)

Mais cela demande beaucoup de temps: 2 à 3 H pour remplir le questionnaire, au moins 1H pour réaliser l'analyse, au moins 1H supplémentaire pour en rediscuter avec le PP (facultatif?).

Au vue des missions actuelles des conseillers qui n'accompagnent pas le PP sur la formalisation de leur projet, est ce pertinent de consacrer autant de temps? Et y aura-t-il les financements?

La question qui se pose est: peut-on concilier ce "**diagnostic**" avec de l'"**émergence**"; peut on faire de cet entretien dont l'objectif est de recueillir des données, un temps de formalisation des choses encore floues, de renforcement de la confiance en soi du PP, de mise en route vers des solutions, des pistes à explorer?

Certes, être confronté à des questions, avoir un regard extérieur permet au PP de se repositionner, de reconsidérer son projet et donc de progresser. Cependant, On n'a fait qu'une partie du travail.

Le reste passe par la posture de l'accompagnateur: peut-on être à la fois "juge et partie"? À ce sujet voir la partie V.

-un outil d'auto-accompagnement

Nous nous accordons tous pour dire que l'outil est trop long. Dans leur ensemble les PP semblent ne pas être très à l'aise avec le passage à l'écrit, encore moins avec des documents trop longs. Il faut une certaine tenacité pour se rentrer dans ce questionnaire.

De plus l'outil n'a pas été conçu pour *suivre* le cheminement du PP et lui apporter *peu à peu* des questionnements *au fur et à mesure* de sa progression. Ainsi, en fonction de là où il en est, il a toutes les chances de tomber sur des questions inappropriées s'il prend le questionnaire dans l'ordre.

Tel quel, cet outil est un diagnostic. **L'accompagnateur semble indispensable pour faire l'interface.**

-un outil d'accompagnement progressif – aide à la formalisation.

Par contre il a été suggéré d'étaler le travail sur l'outil en plusieurs fois en n'abordant pas l'intégralité à chaque entretien. En creusant dans ce sens, on peut même envisager de mettre le questionnaire sous forme de classeur avec différentes fiches. L'accompagnateur distille les fiches en fonction du chemin du PP. Par exemple il lui propose pour un prochain RDV de réfléchir spécifiquement sur l'organisation de son temps de travail, et de chiffrer les besoins mensuel du foyer; il lui remet les fiches "calendrier", "semainier" et "besoins de la famille" afin de les glisser dans le classeur après la fiche "présentation du P" et "Motivations" ...

Dans ce classeur, le PP peut insérer des fiches "acteurs" ou "personnes à voir" ou tout autre éléments qu'il jugera utile. Cela laisse aussi la possibilité à l'accompagnateur d'utiliser des éléments en provenances d'autres outils; ceux-ci pourront être également insérés dans le classeur.

-un outil de liaison entre structure

Prenons un PP qui a entamé un travail avec cet outil (que ce soit de l'aide un diagnostic ou de l'émergence) et qui est amené à rencontre une autre structure; le questionnaire rempli (en l'état, ou sous forme de classeur) fournit une bonne source d'information qui permet au nouvel interlocuteur du PP de ne pas repartir à zéro et d'articuler son travail à ce qui a déjà pu être fait auparavant

-un outil théorique pour l'accompagnateur.

Cet outil apporte avant tout un regard innovant sur la pérennité incitant à considérer de nouveaux aspects dans les

projets rencontrés. Pour l'accompagnateur il constitue aussi une sorte de pense bête mobilisable à chaque instant. Ainsi même si l'outil n'est pas utilisé avec le PP, il peut servir de base pour d'autres outils, pour d'autres usages (préparation de module de formation, ...).

IV – Remarques sur le contenu de l'outil

L'OUTIL dans son ENSEMBLE

- Il faut impérativement retirer le titre "Questionnaire". Il faudrait organiser un après-midi brain storming (tempête de cerveau ou pluie d'idée). Anthony se charge d'amener un kouign amann, soazig amène le cidre et je me charge du café! A défaut d'idée pertinente on pourrait toujours mettre "*Réfléchir à la pérennité de son projet*" ou "*En route pour un projet pérenne!*"
- Il manque un sommaire et une pagination
- nous avons expérimenté des onglets sur la tranche du questionnaire: C'est indispensable pour naviguer aisément dans le document. (un par partie: "cheminement / motivation" - " temps de vie" – "entourage" – etc...)
- Dans la mise en pages, on veillera à bien différencier les petits encarts d'explication au début de chaque partie ou sous certaines questions. (cadre, police différente et plus petite, fond de couleur ...)

Le QUESTIONNAIRE

présentation

-il manque l'adresse du PP

cheminement et motivations

-[1.1]. Entre la questions ouverte "pourquoi [...]" et les deux questions fermées qui suivent, il y a clairement redondance, mais si l'accompagnateur ne s'en formalise pas, ça passe bien.

-[1.1] (suite) au sujet des changements par rapport à la situation actuelle (changement pro, perso et familiale). Il y a différents niveaux de réponse à ces questions. Les PP en restent souvent à un seul et fréquemment il s'agit de la justification éthique ou idéologique (faire de bon produits, vivre plus proche de la nature...). Ils se projettent assez peu dans le concret de la vie de tous les jours, et n'évoquent pas souvent les contraintes. La question relative à l'apport professionnel ne les inspire pas et ne pense pas aux goûts ou talents que leur projet leur permettra de cultiver (créativité, esprit pratique, travail manuel, physiques...)

Il semble important de laisser une question ouverte, mais l'accompagnateur peut proposer d'élargir la réponse au cours de l'entretien. En émergence notamment, cette question est importante pour comprendre ce qui plaît à la personne, ce qui la motive dans le concret, au delà de son discours au premier abord (préservation l'environnement...).

-[1.2] "prévisions pour la suite du cheminement". Cette question est l'occasion d'identifier avec le PP ses besoins / attentes en terme d'accompagnement.

Articulation des différents temps de vie

-[2.2] et [2.3] Cette partie est souvent apparue pertinente. La prévision de la charge de travail et sa répartition dans le temps semblent être une des zones d'ombre les plus récurrentes à laquelle les PP ont du mal à se confronter. Cependant, pas une seule fois n'a été rempli un des graphiques. Donc si la question et sa présence dans l'outil restent pertinentes, le petit exercice écrit qui est proposé doit encore faire ses preuves.

En tout cas, il faudra mettre au moins 3 ou 4 semainier (car il est évident qu'il n'y a pas de semaine type pour toute l'année...). Par ailleurs, le bilan à l'année semble mal dimensionné: Si l'on considère qu'une semaine de 70 H n'est pas rare pour un agriculteur moyen, alors le plafond de 100 H pour une quinzaine est trop juste. Nous nous sommes une fois interrogé sur la pertinence du comptage à la quinzaine – à rediscuter.

De plus, il est arrivé à 2 reprises que les PP nous fasse remarquer que cette partie avait déjà été abordée en stage 40h. Il est vrai que cela paraît redondant. Mais après comparaison, l'outil apporte un autre regard. Pendant le SPI, on se contente de comptabiliser par atelier, la charge de travail et de sommer le tout à l'année (estimation par période de l'année). Mais l'organisation concrète du travail dans la semaine n'est pas abordée. Or dans les périodes de pointes, l'articulation des travaux avec notamment la contrainte des travaux d'astreintes (traites, préparation et présence sur les marchés, ...) est primordiale.

-la question sur le temps libre amena fréquemment une réplique assez vive des PP. C'est un détail intéressant que je reprends à la fin de ce document; en voici une pour l'ex: "on est pas au 35 H on n'est pas des

fonctionnaires!!"

Il manque ici une partie sur la pénibilité du travail – à articuler entre la partie précédente et la suivante.

Entourage: soutiens et contraintes

–[3.4] Il serait judicieux de proposer un premier tableau pour estimer les besoins de la famille indépendamment des revenus. Ex à développer:

Besoins familiaux	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
nourriture			
déplacement			
Charges diverses...			

–On pourrait proposer aussi un encart spécifique pour valoriser les coûts d'opportunité. Ex à développer:

Auto-consommation (coût des produits)	
Auto-construction (coût de la main-d'oeuvre)	
Récupération de matériaux (coût des matériaux)	
Réparation (coût du rachat)	
Autres...	

–il manque une question [3.9] dans le cas d'un projet de couple, ou lorsque le projet est fortement intégré à la vie personnelle et familiale:

- quelles discussions avec le/la conjointe?
- Avez vous déjà travaillé ensemble? Vécu ensemble?
- quelle répartition des rôles? Comment sera organisé le travail?
- comment seront prises / validées les décisions? Avez vous prévus des temps de "concertation"?

Expérience & Compétences

–[4.4] Bilan de compétence. Si le PP découvre le questionnaire lors de l'entretien, lui demander d'abord quelles sont les compétences qu'ils jugent nécessaires pour son projet; dans un second temps seulement on peut lui proposer les exemples. (question ouverte avant une question fermée)

Insertion territoriale et sociale

–[5.1] rajouter "contraintes / nuisances apportées par le projet au territoire"? (tableau à 4 cases)

Avantages du territoire pour le projet	Inconvénients du territoire pour le projet
Apports + du projet au territoire	Apport – du projet au territoire

–[5.5] rajouter une case "prêt à vous aider?" --> faire le lien avec la partie "soutien" de l'analyse.

Validation du prévisionnel

Cette partie a été moins abordée que les précédentes soit faute de temps, soit surtout en fonction de l'avancement de la personne.

–[6.4] Contacts avec les fournisseurs et les prestataires de service. Rajouter une (plusieurs) colonne(s) pour

fournir quelques précisions au sujet de la durabilité de ces fournisseurs: origine locale? Entreprises à dimension sociale? Équitable? Cahier des charges environnemental? Dans l'analyse, ces infos peuvent être valorisées dans "Mise en valeur du territoire" (participation à l'économie locale) ou dans 1 partie environnement / éthique / durabilité qu'il faudrait rajouter (permettrait de valoriser la partie [8] = environnement)

Solidité du système (*Résilience économique et reproductibilité*)

-mis à par le *coût de la création d'Emploi* et la *sensibilité aux aides* la plupart des indicateurs ou ratios de cette partie sont également présents dans le PDE.

Qu'apporte alors l'outil en plus? Il s'agit de faire un focus, de prendre le temps d'analyser les chiffres avec le PP de mettre du relief sur les éléments du PDE. C'est l'occasion pour le PP de bien s'approprier le sens et l'importance de ces différents indicateurs économiques.

Autre

- Pour les projets à forte diversification, il est important de mettre l'accent sur le chevauchement des activités, l'articulation, l'organisation dans le temps. En particulier pour les projets d'accueil (périodes touristiques, fréquentations, capacité d'accueil)

Il pourrait être intéressant de prévoir un calendrier pour réfléchir à cela.

-Il manque par ailleurs une partie sur la transmission qui peut s'avérer primordiale selon les cas

L'ANALYSE

Dans son ensemble, l'analyse est apparue comme bien construite, pertinente et assez complète. Elle permet de bien refaire le point sur les éléments abordés dans le questionnaire. On prend du recul, on adopte un point de vue transversal, on synthétise tout en restant exhaustif.

Cependant, pour un rendu au PP, le tableau n'est peut être pas approprié (trop morcelé, sur trop de pages). La rédaction d'une note de synthèse (une page recto maxi) pourrait s'avérer plus attrayante, moins "lourde".

Vivabilité

les infos de la partie pénibilité qui serait rajoutée dans le questionnaire pourrait trouver une place ici pour s'intégrer à l'analyse.

Mise en valeur du territoire

-valorisation du patrimoine local: rajouter les numéros des questions concernées : [8.3], [6.4], [6.2]?

-"Participation à l'économie locale" avait été mis en *paramètre à prendre en compte* pour l'*indicateur* "valorisation du patrimoine local". Il me semble qu'il mériterait d'être considéré comme un *indicateur* à part entière. Voici alors les *paramètres* dont il faudrait tenir compte: ce qu'il prend, ce qu'il apporte, aspects projet, aspects famille (revenu dégagé / consommation, origine des fournisseurs, création d'emploi stable, saisonniers, etc... appel à des prestataire de services locaux, valorisation de sa production par d'autres, intégration dans des filières locales ex bois énergie...)

la participation à des structures d'économie sociale et solidaire pourrait aussi être valorisée (CIGALES, SEL, troc, etc...)

Risque financier pour la réalisation du prévisionnel

les informations de la question [7.1] (spécialisation économique) pourtant assez importantes, ne sont pas exploitées dans l'analyse. Il faudrait rajouter une case.

Autonomie

- autonomie financière: rajouter le numéros des questions auxquelles on se réfère [7.3] et [7.4]

Ne manque-t-il pas 1 partie "environnement / éthique / durabilité"?

V - Adéquation avec les PP cibles,

Acc.	PP	Origine, parcours de vie	projet	stade	Approche , monde / justification, motif'
Hélène	Michel	HCF - Fils d'agri. Puis étude de psycho, emploi de formateur. Reconversion.	Paysan boulanger BIO + élevage (lapin, volaille)	Projet bien formalisé - Recherche foncier	Monde civique – domestique.
Hélène	Julie	HCF, milieu rural.	Maraîch. conv. VD	Idée à formaliser. Formation à acquérir. Parcours DJA à débiter?	Réf au monde civique et marchand
Hélène	?	Reprise familiale, Chauffeur routier. Métier conservé (pluriactif)	Céréales + vache à viande	Idée à formaliser.	Monde domestique et marchand. Créer son propre emploi, avoir quelque chose à gérer. Modèle agri conv
Riwanon	Yannick & Gaële	Néoruraux? Ancien animateur nature. Projet de couple	Chèvre / transfo + vache allaitante (rustique, extensif) VD	En phase d'installation. Foncier trouvé Démarchage banque à conclure.	Ethique environnementale
Fabrice	Christelle	?	Fruits rouge, transfo, VD + cidre	Projet déjà pas mal formalisé. Reste à le localiser et le dimensionner.	?
Fabrice	2	HCF, issu du milieu agricole, fut déjà agriculteur. Puis maçon (monta sa propre entreprise).	Pas fixé. Paysan boulanger? Production animale? Végétale? Prod de niche? (escargot) ... autoconstruction, VD, BIO ...	Phase d'exploration.	Discours fait référence au monde marchand + industriel mais fibre créatrice, apprécie le bel ouvrage, l'artisanat, faire les choses soi même. (Monde de l'inspiration)
Réjane	Solenn	Néorurale. Ancienne animatrice asso	Camping au sein d'un projet collectif d'Ecovillage.	Disposent du foncier formalisation, articulation des différents projets Dimensionnement,	Décroissance. Monde de l'inspiration
Claire	Hubert (& Emeline)	HCF. Ancien animateur nature, activité agri en cours	Paysan boulanger / mouton , BIO, VD	Négociation foncier. Dimensionnement à finaliser	Monde domestique Éthique environnementale Agri. paysanne.
Anthony	Julien	HCF, issu milieu rural, non agri. Ancien électricien puis fac sosio, actuellement a monté entreprise vente de	Maraîcher diversifié, VD	Idée bien claire Recherche foncier. Dimensionnement suivra	Autonom alimentaire et dans le travail. + Pragmatisme sur les aspects éco (monde marchand)

		tableaux.			
Marie-Aude	Mickaël & Morgane	Reprise familiale, projet de couple	Petites quantités, autoconso, VD, accueil, conso sur place = Porc sur paille, volaille, veau de lait, boeufs, miel confiture, jus de pomme / cidre, gîte, camping)	Formalisation en cours. Dimensionnement à faire. Choix à faire pour la reprise (achat / location? Statuts?..) - influencera financements (emprunts? DJA?)	Approche syndicale. Agriculture paysanne + valorisation patrimoine (monde domestique, référence aux parents)

Les parties qui les ont intéressés, interpellés, fait réfléchir ou que nous avons senties particulièrement pertinentes

- Samuel = [1] cheminement & motivations (notamment: questions relatives aux évolutions prévues par rapport à la situation actuelle) – [3] entourage et contraintes (relations familiales)
- Fabrice 1 = Territoire / Famille / compétences
- Yannick & Gaële = La souplesse et la progressivité de la démarche, leur aptitude au pragmatique ressort bien de l'entretien. C'est un atout à valoriser. En revanche, il leur a été suggéré d'approfondir l'organisation du temps de travail, notamment pendant la période de lancement du projet. Par ailleurs quelques interrogations sur la conduite du système (agronomie) ont pu être soulevées.
- Hubert (& Emeline) = Territoire, temps de travail, revenus et besoins de la famille.
- Mickaël et Morgane = temps de travail, périodes de pointe & capacité d'accueil. Autonomie financières.
- Michel : Territoire

Les parties qui ne leur correspondaient pas...

- Samuel: Territoire. En effet, le PP a une conception conventionnelle de l'agriculture (individualisme, intégration dans une filière). Pour lui et par principe, les voisins sont, au mieux, indifférents, au pire, des contraintes (convoitise, conflits nuisances, ...).
- Mickaël: Il trouve ridicule de vouloir établir son temps de travail à l'avance: "*Soit on est salarié, soit on est paysan; quand on est paysan on ne fait pas 35h semaines*"
- De façon générale, tout ceux qui étaient dans un discours renvoyant au monde marchand ou industriel³⁵ (et lorsque le projet n'est pas présenté comme faisant partie avant toute chose d'un projet de vie) sont interloqués par la question sur le temps libre, les vacances etc...

apport en émergence?

Pour Julie, le 2^e PP de Fabrice et Julien, c'était quasiment la première fois qu'ils parlaient de leur projet à un interlocuteur institutionnel. C'est une façon de se lancer, de se confronter à un interlocuteur. Pour cela, la diversité des questions permet de bien poser les bases d'une réflexion. ("*se poser les bonnes questions*")

Ceci dit, le 2nd PP de Fabrice ne savait pas encore sur quelle production il comptait s'installer. Or de nombreuses questions si ce n'est l'outil dans son ensemble implique que ce point là soit établi, ne serait-ce que provisoirement.

Il aurait fallu accentuer la réflexion sur les motivations, les aspirations, le discours ses justifications et faire passer en revue un certain nombre de production pour préparer en quelque sorte la phase d'exploration qu'il va entamer (il se donne un an).

Solenn était un peu "débordée" par son implication dans le collectif, le projet de groupe, qui avait pris la priorité sur la maturation de son propre projet. Il était nécessaire de prendre du temps pour elle. Il lui sera sans doute bénéfique de se poser des questions uniquement sur son projet, à l'aide d'une trame (pour se mettre en route).

De façon générale, quand les personnes en étaient à la formalisation, un certain nombre de questions ne sont pas adaptées, car correspondent à un projet abouti:

– partie [6] sur le prévisionnel - partie [7] sur l'analyse économique.

Quand la personne n'a pas de foncier, et ne sais donc pas où sera localisé son activité, c'est la partie [5] qui est

³⁵ "Mondes" de Boltanski et Thevenot – développé plus loin partie V

trop précoce. (Rq: cette remarque va dans le sens d'un format "classeur" pour l'outil.)

Mais du coup, ces parties ne sont pas abordées. Or, en fonction des projets, il semble intéressant d'intégrer à la réflexion du PP les questionnements qu'elles contiennent dans la phase de formalisation du projet: *quel lien avec le territoire? Puis-je m'installer partout? Le territoire n'a-t-il aucune importance? Quel type de territoire me faut-il? Ou encore d'après mes envies, mes aspirations, mon expérience, voilà à peu près à quoi ressemblera mon projet: économiquement ça donne quoi? Qu'est ce que je veux comme autonomie? Jusqu'à où? Et les emprunts, les annuités, qu'est ce que ça implique sur la production, mon revenu, ...? Vers quel type d'interlocuteur me faudra-t-il me tourner? Mais si je n'emprunte pas, et que je construit moi même, arriverais-je à tenir à tout faire en même temps? ... etc etc...*

Et pour les personnes plus avancées? (vue globale, transversale, ...)

- Mickaël et Morgane = L'entretien a permis de bien balayer le projet et d'identifier les principales zone d'ombre, les points délicats à désamorcer (temps de travail, faisabilité de l'articulation des ateliers...), et de mettre le doigt sur les choix cruciaux à faire (foncier, financements...). A partir de ce constat, l'accompagnatrice (marie-aude) prend le relais efficacement pour avancer vers des solutions (mise en contact, outils à remplir sur le temps de travail, trouver un "médiateur" pour la réflexion avec les parents ...)

- Michel = 4, 5 ans qu'il est sur son projet. Il a donc eu l'occasion de se poser la majorité des questions soulevées par l'outil; cependant cet entretien était une bonne occasion de faire le point et de "réactualiser" en quelque sorte ces questionnements.

- Yannick & Gaële = *"si nous avions eu l'outil avant, ça aurait sûrement aidé à avancer + vite. En effet pour répondre à l'appel d'offre du conservatoire, nous ne savions pas trop comment organiser notre dossier, quels aspects aborder: nous avons mis des mois à inventer des chapitres de ce questionnaire!"*

Dans la plupart des cas, quand les projets sont déjà bien formalisés, l'outil incite à poursuivre l'effort de formalisation et notamment à se projeter dans l'avenir proche (période de lancement du projet) pour s'assurer que tout passe. *Quand viendront les premiers revenus? quelles grosses pointes de travail liées au lancement ? (en particulier s'il faut construire sa maison soi-même) ...*

(Hubert & Emeline, Yannick & Gaël, Mickaël et Morgane)

Projet de couple / projet collectif

Pour un projet de couple, il est très intéressant que les 2 remplissent l'outil ensemble; c'est déjà sans doute moins ennuyeux, et de plus répondre au questionnaire, s'accorder sur les réponses est l'occasion d'une réflexion à deux, d'une discussion pour confronter les points de vues...

En entretien, il s'agit d'être attentif aux deux interlocuteurs. Il n'y a pas une réponses à chaque question, mais des points de vue. Dans le cas de l'entretien avec Marie-Aude, on sentait Mickaël très optimiste, très présent dans l'entretien et Morgan plus en retrait. Le fait de l'interroger spécifiquement à montrer qu'elle était plus réservée sur l'articulation de toutes les taches, et sur la charge de travail durant la période estivale.

L'outil n'a pas du tout été créé pour les projets collectifs, encore moins pour des entretiens collectifs. Il faudrait consacrer un temps spécifique pour relire le questionnaire en se projetant dans ce cas de figure.

L'entretien avec Solenn nous a déjà montrer que le questionnaire n'explorait que peu ces dimensions collectives (apports mutuels, synergie, contraintes, articulation, avis des autres PP, prises de décisions, vie à plusieurs, ...etc) qui pourrait être distillées tout au long du questionnaire.

V – Quelques réflexions pour mon mémoire

● posture, rôle, point de vue de l'accompagnement.

Cette phase de test de l'outil, fut l'occasion pour chacun, sous le feu parfois nourri de mes questions, de redéfinir clairement quels étaient ses objectifs (cf partie I) et de prendre du recul sur sa pratique.

Avec Fabrice notamment, nous avons posé le point suivant; on n'aborde pas un entretien de la même façon lorsque l'on cherche à évaluer une personne (est-il "prêt"? "sérieux"?) et un projet (est-il "faisable"? "pérenne"?) ou lorsqu'on souhaite aider cette personne à avancer sur son projet. Nous avons poursuivi cette réflexion avec Anthony en nous demandant si ces deux angles de tirs étaient compatibles? Peut-on être juge et parti à la fois?

Concrètement, nous avons parfois constaté une certaine réticence, voir une certaine gêne du PP alors que nous abordions des points sensibles (financement, temps de travail). Si l'on admet que pour avancer sur les points délicats, les "zones d'ombres", le PP doit les identifier, se confronter à elles afin de les résoudre, il apparait que ceci est difficile dans une relation où le PP cherche à prouver à l'accompagnateur qu'il est "prêt", "sérieux". Or si l'accompagnateur joue au "chat", le PP ne va-t-il pas immanquablement jouer à la "souris"?

A ce sujet, il semble vain de changer la façon de présenter les choses. En effet changer le titre impressionnant de "questionnaire" sur la face de l'outil, ne pas insister, lors la présentation au PP des objectifs de l'entretien, sur la dimension "Evaluation" et dire que l'on est là pour le faire avancer, ... tout cela n'a que peu d'effets si derrière tout au long de cet entretien on cible sur des aspects particuliers, des infos que l'on a besoin d'avoir, si l'on commente les réponses en relation avec ce que l'on cherche ("*vous comprenez, là où vous en êtes, un cédant aura une mauvaise impression,...*" "*pour commencer à chercher des terres au RDI, j'ai besoin...*" "*et la banque, ...*"), si dans sa tête on est en train d'évaluer en temps réel que la personne n'est pas "prête", ... Concrètement cela donne un entretien (Fabrice et le 2e PP) où l'on en revient toujours à buter sur ce constat qui empêche d'aller plus loin: le PP ne sait pas encore sur quelle production il souhaite s'installer. Nous aurions pu insister plus sur les motivations, les savoirs faire, ou tous les éléments qui lui permettront de choisir le moment venu ce qu'il souhaite faire.

Soit l'on considère qu'il est bénéfique pour le PP de se confronter, de voir ce qu'il lui reste à faire, alors le mieux reste de l'assumer, et de bien expliciter tout cela en début d'entretien. Pour que le PP ne joue pas à la souris, il faut qu'il sente qu'il n'y a pas d'enjeu (d'ordinaire on vient à l'ADASEA pour avoir une Terre, des aides, le conseiller reste le "garde" devant la porte d'entrée, le "juge", le "filtre" pour accéder aux cédants, à la DJA...); il faut qu'il sache et accepte la posture du conseiller "confrontant".

Soit l'on choisi d'adopter une autre posture en considérant qu'il serait bénéfique pour le PP de trouver dans l'accompagnement un espace, un temps en dehors du jugement, et des contraintes qui freinent son projet, pour gagner en confiance, être écouté, compris; un espace et un temps pour tout mettre à plat, même et surtout ce qui n'est pas encore claire, ce qui reste bancale, pour faire le deuil à son rythme des choses non faisable, pour s'approprier sereinement des questionnements, pour avancer vers des solutions...

J'ai en effet pu identifier 2 sortes de postures. Anthony et Fabrice par ex sont là, *en face* du PP pour faire le point sur *ce qu'il y a* dans l'idée d'identifier *ce qu'il manque* (l'entretien est un *diagnostic*). Réjane et Marie-Aude, pour prendre 2 autres exemples, font sentir qu'elles sont *aux côtés* du PP pour *construire* à partir de *ce qu'il y a* et notamment d'affronter les points délicats, d'éclaircir les zones d'ombres...

Réjane par exemple considère que l'outil est en lui même *confrontant*; il soulève en effet les incohérences, les éléments qui ne passent pas, les choses qu'il reste à faire, les points fort aussi bien que les points faibles. L'accompagnateur est là selon elle pour *conforter*, pour valoriser les capacités de la personne, l'intérêt et les atouts de son projet, pour rappeler qu'il est là pour aider à trouver les solutions... la clé c'est une juste articulation de ce couple confrontant / confortant.

Ainsi lors de l'entretien, Réjane n'a cessé de rebondir sur les réponses de Solenn, de faire de suggestions, de proposer des contacts de gens à aller voir ou d'autres outils pour avancer (sur le dimensionnement technico-économique notamment)

Bien entendu, la réalité n'est pas aussi tranchée que ce que je viens de présenter; ce serait trop facile! Ainsi Anthony et Fabrice, intéressés par les projets qu'ils rencontrent, et impliqués sincèrement auprès des personnes, n'ont cessé également de réfléchir avec la personne sur les points soulevés, et en particulier de proposer des contacts de PP qu'ils ont déjà pu croiser. C'est toute la difficulté de l'analyse que j'ai tenté de faire

dans mon stage: l'articulation est complexe entre l'"effet structure" (la mission donnée aux accompagnateurs, la culture qui se transmet entre salariés au sein d'une même structure) et l'"effet accompagnateur" qui rajoute inévitablement sa touche personnelle. Cela fera sans doute l'objet d'un encart particulier dans mon mémoire.

●L'accompagnement, une rencontre, une relation entre 2 individus

Avec Tristan (autre stagiaire chargé de travailler sur l'aspect PP, cheminement, perception de l'offre d'accompagnement), nous proposons un regard particulier sur l'accompagnement. Nous considérons qu'il s'agit d'une relation entre 2 personnes, qui chacun a sa culture, ses valeurs, ses préjugés, son opinion, ses conceptions de ce qu'est l'agriculture, de ce qu'est un PP ou réciproquement un accompagnateur... etc et nous supposons que tout cela n'est pas sans influencer la réussite de ce qu'ils auront affaire ensemble:

La question est en effet de savoir si ces deux "packages" sociologiques vont se comprendre, s'entendre et réussir à travailler ensemble, à s'apporter.

On peut aborder le problème sous différents angles; cette phase de test de l'outil m'a fourni de nombreux éléments. Prenons un exemple: à la question "que pensent vos voisins de votre projet?", un PP a répondu "hé, ce qu'il veulent!! c'est quand même pas eux qui décident!". Alors que la question, comme l'outil dans son ensemble, sous-entendait que de bonnes relations de voisinages sont un plus pour un projet, et que la vocation de l'agriculteur est de s'ouvrir sur l'extérieur, le PP lui, considère *a priori* le "voisin" comme un empêchement de tourner en rond, et n'envisage pas d'avoir de relation autour de lui. D'un côté on reconnaît la conception de l'agriculture multifonctionnelle en interrelation avec un territoire vivant, où l'on tend à tisser des liens conviviaux, solidaires, etc... de l'autre la vision de l'agriculture conventionnelle où l'intégration en filière, la spécialisation, et l'intensification isolent l'agriculteur de ses voisins et de son territoire.

Prenons un autre exemple; celui d'un PP dont le discours se fonde quasi exclusivement sur les principes de l'agriculture paysanne (autonomie, ouverture / accueil, famille / rythme des saisons, etc...). Bien qu'il ne s'y soit pas confronté, il ne cesse de proclamer que de toute façon en CDOA, à l'ADASEA on ne veut pas de son projet, qu'il ne rentre pas dans les clous. Et lorsque l'accompagnatrice, salariée d'une structure Civam, aborde certains points pragmatiques du montage du projet (financement, stratégie foncière, organisation du temps de travail) ce PP a du mal à se placer dans un champs de réflexion concret et pragmatique et renvoie en permanence vers des considérations éthiques, une approche syndicale etc...

Agriculture multifonctionnelle, conventionnelle, paysanne, durable, raisonnée, ... Samuel Ferret a identifié Sept Familles d'agriculture parées chacune de ses considérations, de son approche des choses, de son langage, ... Il semble important que l'accompagnateur explicite lesquelles lui sont plus familières que les autres, par les projets qu'il rencontre, par la culture de sa structure, par les références de langages qu'il utilise. Il est tout aussi important, dans un second temps d'identifier dans quelle(s) "case(s)" évolue le PP.

Autre approche: les "Mondes" de Thevenot et Boltanski³⁶. Selon eux, chacun fonde son discours sur des justifications que l'on peut classer par "monde", chaque monde faisant appel à certaines grandeurs de référence:

- Monde de l'inspiration : les objets valorisés sont ceux qui renvoient au génie créateur.
- Monde domestique : les figures de référence sont celles de la famille et de la tradition.
- Monde de l'opinion : le principal fondement est le renom, l'opinion de l'autre.
- Monde civique : l'intérêt collectif y prime sur l'intérêt particulier.
- Monde marchand : au centre des préoccupations se trouvent les lois du marché.
- Monde industriel : la performance, la science sont au fondement de l'efficacité.

Prenons un exemple. Lors du second entretien où Fabrice utilisait l'outil (avec le PP qui n'a pas encore les idées arrêtées quant au type de production qui l'intéresse), nous avons noté a posteriori que le courant passait bien. Il se trouve que les deux interlocuteurs fondaient leur discours sur des grandeurs des mondes marchand et industriel; (le PP "*faut que je sois lucide*" "*après calcul faut voir comment ça tourne*" "*faut voir si ça marche*" ...). En réécoutant l'enregistrement de l'entretien je me suis rendu compte de quelque chose; c'est en relation avec la remarque que j'ai faite dans le point précédent au sujet des éléments qui fonderaient son choix d'une production et que nous aurions pu plus explorer. C'est une personne curieuse qui a beaucoup voyagé, qui aime découvrir, apprendre, apprendre à faire, à faire soi-même, et aime bien les choses bien faites, les beaux ouvrages, déplorent les artisans négligeant ayant lui-même été artisan... On sent qu'en plus du monde marchand et industriel, affleurerait le monde de l'inspiration. Face à une autre personne, y aurait-il eu la même discussion?

Et quitte à être sur cet entretien, évoquons un autre élément qui renvoie aux sept familles de ferret. Le PP a évoqué un certain nombre d'éléments renvoyant à l'agriculture durable (autoconstruction, autoconsommation, réparation, amis bricoleurs, ...); Fabrice n'a pas saisi la perche tendue. La discussion ne s'est donc pas appuyée

³⁶ BOLTANSKI, L. ; THEVENOT, L, De la justification : Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, 1991, 483 p.

sur ces éléments.

Voici pour finir un dernier exemple pour illustrer combien ces positionnements dans le discours, ces justifications, ont une grande importance dans la relation Accompagnateur / PP qui n'est faite que de suppositions, de préjugés, de procès d'intention, dans un subtil jeu de confiance et de défiance.

A la question "*combien de temps libre souhaitez vous*" (comme d'ailleurs à l'ensemble de celles de la partie sur le temps de travail), la personne répond: "*hé oh on n'est pas des fonctionnaires! On n'est pas aux 35H!*" ou encore "*faudrait savoir! Soit on est salarié, soit on est paysan; et si on est paysan, on ne compte pas ses heures!*"

si l'on considère que l'objet de cette partie est de poser sereinement les différentes tâches et de les répartir dans le temps pour voir si ça passe, la discussion est mal engagée! "*Bien sûr que ça passe! Largement! Ça sera dur, mais ça passe!*". Comment, dans cette situation, se confronter sereinement à la réalité du projet?

On comprend bien ici que le PP prête à l'accompagnateur une posture, des intentions, un jugement que celui-ci n'a pas. Il est sur la défensive, il veut prouver qu'il est à la hauteur, et qu'il sait travailler, qu'il a conscience qu'il faudra "en mettre un coup" (Cette attitude ne pourra être que renforcée dans une configuration "chat/souris" évoquée dans le point précédent). Cela renvoie aussi en fait à une image à défendre, à la fierté du paysan, à celle du travailleur (dans une France où il semblerait qu'il faille toujours travailler plus pour ... travailler plus).

Le PP se positionne dans un champ de discours particulier. Or il ne fait pas agriculteur que pour se tuer à la tâche, il le fait aussi pour être dans la nature, ou pour le plaisir de réaliser des choses de ses mains, pour être plus souple dans ses horaires, pouvoir voir grandir ses enfants, pour... les motivations sont nombreuses. Comment alors ne pas le braquer? Comment lui faire comprendre que l'accompagnateur, bien que salarié, ne pense pas au 35H quand il aborde les questions sur le temps de travail.

En complément et à titre indicatif, je vous mets en annexe, un tableau qui présente deux paradigmes qui me serviront à illustrer les réflexions de mon mémoire. J'entends par "paradigme" tout ensemble de présupposés qui forme un socle pour le mode de pensée, de représentation d'un acteur; ce sont des vérités qui ne sont pas remises en questions, c'est un regard sur le monde, un point de vue. Ceux que je présente ici, sont une synthèse hybride des éléments que j'ai tirés des ouvrages de M. PAUL (2004)³⁷ et de J.P. DARRE ³⁸

37 M.PAUL: *L'accompagnement une posture professionnelle spécifique* L'Harmattan, 2004

38 J.P. DARRE: *La recherche co-active de solutions, Aider les agriculteurs à trouver des solutions à leurs problèmes*

Conclusions sur l'outil

•Retour sur les objectifs fixés à l'outil lors de sa conception

Il s'agissait au départ de reinterroger le concept de "pérennité" en élargissant le champ de réflexion de manière à mieux coller à la réalité des projets "innovants" et de créer à ce sujet un langage commun entre les différents acteurs (accompagnateurs, financeurs, PP...);

De toute évidence, un travail en commun ADASEA / CIVAM sur un même outil, ne peut que contribuer à cela. Cet outil permet bien un autre regard sur les projets "innovants", il intègre de nouvelles dimensions plus sociologiques, voire "socioterritoriales" (isolement, intégration dans des réseaux, relation avec la famille, les voisins, les acteurs du territoire, les fournisseurs, etc....) et aborde les notions de temps de travail (articulation avec les autres temps de vie, entre ateliers, pic dans l'année, chevauchement dans la semaine) de façon plus pertinente que les outils existants (dossier projet / EPI / ...).

Bien sûr, en fonction de chacun, de son approche habituelle de la pérennité, certaines parties seront plus exploitées que d'autres, et prendront plus d'importance dans l'image que l'on se fait du projet. Notons par exemple, que les coûts d'opportunité (autoconstruction, autoconsommation, ...) sont des points rarement explorés et pris en compte; par ailleurs, et c'est une tendance ADASEA, la notion de territoire aura tendance à se cantonner à un support pour l'activité tandis que l'outil invite aussi à appréhender le PP comme acteur de son Territoire; inversement chez les civams on n'était pas à l'aise avec les ratios économiques. Dans tous les cas, l'analyse, exhaustive et méthodique, tend à niveler ces différences, en invitant à l'approche transversale de toutes les dimensions de la pérennité.

Notons tout de même que les aspects économiques purs n'ont pu être suffisamment abordés faute de PP suffisamment avancés. C'est dommage, car cela reste tout de même un des piliers fort de la "pérennité".

•Facilité pour les accompagnateurs à se l'approprier

Passées les craintes du premier contact, il m'a semblé que personne n'avait de problème particulier avec l'outil dans son ensemble. Certes l'outil, s'il est utilisé, devra être agrémenté d'une mise en page plus attrayante! Mais sinon, un usage répété permettra rapidement à chacun de naviguer aisément au sein du document (onglets et/ou format classeur devrait également aider). Il appartiendra ensuite à chacun de prendre du recul, et certaines libertés par rapport au questionnaire (sauter des questions, aborder autrement certaines notions, ...); c'est la seule façon de rendre vivant un document qui reste très long et dense.

De fait cet outil nécessite beaucoup de temps, même en étalant son utilisation en plusieurs entretiens. C'est l'un de ses principaux inconvénients. Mais accompagner, n'est ce pas en soi, quelque chose qui nécessite temps et disponibilité?

Le reste renvoie à mes remarques et réflexions sur les différents usages, postures, ... où la pratique de l'accompagnateur me semble plus déterminante que l'outil en lui-même.

•pertinence par rapport au public cible

Dans la majeure partie des cas, l'entretien à partir de l'outil reste pour les PP, une occasion comme une autre d'échanger sur son projet avec l'accompagnateur, occasions dont ils sont demandeurs. Pour ce qui est du contenu, il y eut à chaque fois au moins une voire deux parties particulièrement pertinentes. Soit il s'agissait de questionnements nouveaux pour la personne (son rapport au territoire, les changements concrets par rapport à la situation actuelle, ...), soit l'outil l'obligeait à se projeter concrètement dans la réalité du projet (temps de travail, surcharge et chevauchement / besoins de la famille, adéquation avec le revenu, ...).

Par contre l'outil n'est pas adapté aux personnes qui sont trop en amont et qui par exemple hésiteraient encore entre plusieurs productions. Il faut s'être déjà fixé sur une idée, et chercher à formaliser un projet particulier (quitte à le faire évoluer). De même l'outil n'est pas adapté aux projets collectifs. Il convient assez bien au projet de couple, bien qu'il faille réaménager quelques questions.

•adéquation avec les objectifs de chacun (quel usage faire de l'outil?)

L'outil, en l'état, appliqué à la lettre, n'est pas l'outil miracle qui répond à tous les objectifs. Tel quel (mode "interview" questions dans l'ordre et jusqu'au bout), il permet de réaliser un "diagnostic" sur la faisabilité socio-éco du projet; Il permet plus que nécessaire de connaître où la personne en est dans son cheminement (outil de suivi, outil pour le RDI), mais est trop lourd pour être utilisé uniquement dans ce but.

En revanche pour de l'accompagnement au sens strict (aide à la formalisation), le questionnaire aborde des thèmes suffisamment variés et complémentaires pour fournir une base solide aux échanges entre le PP et l'accompagnateur. Dans ce cas, il me semble que la façon la plus appropriée d'utiliser l'outil, soit de demander

au PP de remplir certaines parties (les plus appropriées au vue de son cheminement); l'outil est alors sous forme de classeur et le PP reçoit les "fiches" en plusieurs temps.

Par ailleurs, comme je l'ai déjà mentionné plus haut, l'outil n'est pas adapté lorsque la personne est trop en amont et ne s'est pas encore fixé sur une idée (public prévu pour l'émergence?)

Annexe 3: Panorama Breton de l'accompagnement des porteurs de projets atypiques

PANORAMA partiel de l'Accompagnement des Porteurs de projets atypiques en Bretagne

introduction, contextes, mode d'emploi, avertissement

grille de lecture

Liste des structures

Liste des actions

Introduction / contexte / mode d'emploi / avertissement

Ce document a été réalisé dans le cadre d'un stage encadré conjointement par la FRCIVAM Bretagne et l'ADASEA Bretagne. Une vingtaine d'enquêtes ont permis de construire ce panorama qui n'est que partiel; on verra en effet dans la liste des structures en page 6 qu'il manque de nombreux acteurs: citons par exemple les chambres d'agriculture 35 et 29, le réseau ASPAARI, les boutiques de gestion, ... Mais ce document n'a pas vocation à être exhaustif, et souhaite juste contribuer à sa mesure à améliorer l'interconnaissance entre les acteurs de l'accompagnement.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit que d'un document de travail, et que les informations qu'il contient n'engagent pas les structures concernées.

Nous y proposons également une grille de lecture (page 3) afin d'explicitier les différences et points de convergence *des pratiques* de l'accompagnement que nous avons rencontrées. Vous pourrez la retrouver ainsi que l'ensemble des conclusions du stage dans le mémoire rédigé par Erwan JOYEAU en vue de l'optention du diplôme d'ingénieur agronome à Agrocampus (Rennes) intitulé: "*Mettre en place des pratiques et dispositifs d'accompagnement adaptés aux porteurs de projets agriruraux innovants*".

Ce document est organisé sur la base de fiches à raison d'une fiche par structure et une par action. Comme vous aurez pu le voir dans le plan (p1) les fiches structures (p6-p21) sont séparées des fiches actions (p22-p40). Dans les fiches structures sont mentionnées les actions proposées à chaque fois: il convient alors de se reporter à loisir aux fiches actions qui, souvent, concernent plusieurs structures.

Grille de lecture (extrait du mémoire)

Afin de comparer des pratiques et des actions très proches au premier regard, mais dont on pressent parfois que tout les distingue sur le fond, j'ai construit une grille de lecture visant à élargir le champ de vision de l'observateur vers d'autres éléments que ce qui se donne à voir dans les relations entre structures.

- **les destinataires** - *Qui est visé et qui sont les personnes effectivement rencontrées?*

Parmi les catégories mentionnées par les structures pour décrire les publics ciblés, je distingue plusieurs niveaux:

- la nature objective du projet: projets BIO / d'accueil / avec transformation / vente directe... Je range ici la distinction entre projets agricoles strictes et projets agri-ruraux (activités non agricoles intégrés au projet)
- la place du projet dans la stratégie économique et professionnelle de la personne: projets "à vocation économique" (la personne souhaite vivre des revenus dégagés par son projet et exclusivement de ceux là) / projets "d'autosuffisance" / de "loisir" / pluri-activité.
- le rapport aux aides: les aidés ou les non-aidés (par choix ou parce qu'ils ne sont pas éligibles).
- la personne et ses valeurs, son projet de vie: certaines structures occultent cette dimension tandis que d'autres insistent sur le fait qu'elles rencontrent des PP ayant un "*fort projet de vie*" ("Je veux voir grandir mes enfants") étant dans une démarche éthique relevant du développement durable, avec une volonté d'autonomie, et de lien sociale.
- la nature plus subjective du projet: projet d'agriculture multifonctionnelle, fortement tourné vers le territoire et/ou l'environnement (dimension relationnelle et éthique), et explicitement assumé comme tel / projet diversifié correspondant à une agriculture de niche (où c'est plutôt la dimension marchande qui est mise en avant). On se rapproche ici de la typologie proposée dans le cadre de la RAPE pour les petits agriculteurs, notamment entre "petits entrepreneurs territoriaux" et "petits entrepreneurs indépendants".

Là où ça devient intéressant (hé oui, faut bien avoir du boulot à donner aux stagiaires!) c'est que ces différents niveaux que chaque structure mobilise à sa façon, ne correspondent pas à des catégories de personnes distinctes! De nombreux PP sont ainsi "concernés" par plusieurs structures à la fois et pas forcément de la même façon.

- **Le stade** - *A quel stade du cheminement, des démarches du PP interviennent les structures?*

Différentes phases sont évoquées par les structures, de façon inégale; la réflexion amont, l'acquisition de compétences, la recherche de foncier, le dimensionnement économique, les formalités administratives renvoient à l'idée de "parcours à l'installation" qui sous-entend une progression linéaire d'un PP franchissant des étapes dans un certain ordre³⁹

Les termes "amont", "émergence", "formalisation du projet" sont des termes finalement assez flous et difficiles à situer. Dans tous les cas ils renvoient à l'idée d'un cap à passer à partir duquel on sait répondre à ces questions sur lesquelles on n'est pas censé revenir: *quoi? comment? où? surface? Quand?*

Certaines structures (CIVAM, MRJC) s'essaient à cibler des phases plus subjectives bien que la représentation linéaire objective soit très présente dans les têtes: idée(s), essai, test de l'idée, doute, hésitation, prise de confiance, changement, renoncement, réorientation⁴⁰ ...

- **Le mode** *Comment se fait l'accompagnement?*

- Individuel = Le PP partage, construit, s'interroge sur son Projet avec un "accompagnateur".

39 On se situe ici plutôt dans le paradigme 1 évoqué en partie I.

40 On s'inscrit ici clairement dans le 2nd paradigme de la partie I.

- **Collectif** = plusieurs PP de projet avec un animateur. Pour les PP il ne s'agit pas seulement de recevoir, à plusieurs, quelque chose d'un accompagnateur, d'un intervenant, d'un formateur. L'action cible aussi, voir surtout les contacts, échanges entre PP. Les faire se côtoyer est une des facettes importantes, voir essentielles de l'action, dont on attend beaucoup. L'apport n'est plus seulement vertical mais aussi horizontal, entre les PP, (paradigme 2). Ils partagent questions, doutes et astuces, formulent ensemble des attentes, avancent ensemble sur les projets, le tout dans une ambiance conviviale et informelle. Cela crée du lien, et favorise la mise en place sur le territoire de réseaux d'échange et d'entraide.
- **Réseau** = Pour les associations d'agriculteurs (CIVAM, GAB) le réseau d'adhérents a deux fonctions importantes dans l'accompagnement: Il permet d'une part d'alimenter l'expertise de l'accompagnateur qui peut puiser dans ses références ou de se renseigner auprès de tel ou tel agriculteur maîtrisant tel ou tel aspect. Il permet aussi de proposer au PP des personnes ressources pour la construction de son projet, et son installation, des fermes témoins, de mettre en place des systèmes de parrainage.... et il permet d'autre part d'intégrer le PP tant professionnellement, que socialement ou encore territorialement (les trois étant évidemment étroitement liés)

- **L'implantation** *Quelle proximité / accessibilité pour le PP? quel lien avec le territoire du projet?*

- **Locale**: L'accompagnateur est proche, disponible, accessible pour le PP. Il connaît et intègre dans ses actions, les acteurs, les contextes, les opportunités, contraintes locales.
- **départementale**: l'accompagnateur est moins proche du PP, connaît moins bien les contextes, enjeux locaux. Il peut aider à se poser les bonnes questions ou orienter vers un interlocuteur plus local.

- **La thématique** *Quelles dimensions du projet sont abordées en priorité?*

Technique, Économique, Juridique, Réglementaire, Foncier, Lien au territoire, Adéquation avec les motivations personnelles, avec le projet de vie

- **L'entrée**: *Quel est l'objet d'accompagnement?*

- **la personne**: La structure accompagne une personne dans ses choix de vie, son accomplissement personnel. Le projet n'est qu'une façon d'atteindre des objectifs de vie sur lesquels un travail d'explicitation, de mise au clair, de réflexion sera proposé.
- **le projet**: La structure aide à la réalisation d'un projet. Les goûts, les aspirations de la personne, les objectifs de vie qu'elle formule ou semble avoir ne sont pas à questionner; ils sont une donnée du problème. On regarde éventuellement la cohérence avec le projet en terme de faisabilité, de pérennité.

- **Les objectifs**

Voici les différents types d'objectifs opérationnels sur lesquels se construisent les actions:

- informer (aides, réglementations, ...) - orienter (acteurs, institutions, démarches, ...)
- aider à mettre en cohérences ses idées, ses envies, ses capacités, ses objectifs, ...
- aider la personne à ouvrir le champ des possibles tout en étant plus pragmatique
- former - mettre en contact avec des personnes ressources (agriculteurs notamment)
- faciliter les recherches foncières - dimensionner les projets sur le plan technico-économique
- faciliter l'insertion sociale, territoriale et professionnelle

Au-delà de ces objectifs opérationnels, j'ai tenté d'identifier les objectifs supérieurs quand à la personne du PP, qui renvoie à l'acception qu'on se fait au sein de chaque structure du terme "autonomie"⁴¹

- **Maîtrise du projet**: Il s'agit d'être attentif à la compréhension par le PP des différents éléments du

41 Cf tableau des paradigmes en partie I

projet travaillés avec lui. Il doit notamment maîtriser les aspects techniques de son système, les références mobilisées, les différents interlocuteurs à qui il aura affaire, la réglementation ...

- **autonomie de décision**: l'agriculteur « atypique », plus qu'un chef d'entreprise, est un entrepreneur qui doit naviguer seul sur un créneau « innovant » et donc risqué, dans un contexte mouvant et incertain. Un objectif m'a ainsi été formulé (c'était dans une chambre d'agriculture): il s'agit "d'éveiller à une démarche, rendre autonome, former à la stratégie".

Pour Bernadette Fleury, il s'agit de « faire accéder [les personnes] non pas au seul niveau des solutions mais à celui du problème et de sa construction ». Ce qu'elle nomme « problématisation » est la démarche qui mène à l'autonomie de décision. Il faut se donner accès à toutes les dimensions du questionnement menant à la prise de décision: remonter à la formulation du problème, le reformuler en fonction de ses besoins propres, s'informer, élargir le champ des solutions, les comparer, ...

- **capacitation**: ce terme est la traduction littérale du concept anglais d'empowerment. Il rajoute aux deux concepts précédents une dimension humaine renvoyant au développement personnel⁴², au renforcement de l'estime de soi, à l'épanouissement du désir d'agir. Il décrit un processus qui s'inscrit dans le temps.

- **la fonction**⁴³: *Quelles fonctions, quels rôles joue l'interlocuteur du PP dans son cheminement?*

- **la personne ressource**: on s'adresse à elle ponctuellement; elle peut, dans un domaine précis, répondre aux questions que l'on se pose. C'est le "spécialiste", qui détient une certaine forme d'expertise.
- **le conseiller** : c'est la personne que l'on va voir pour qu'elle apporte un regard extérieur sur le projet; elle doit être capable d'analyser le projet en terme de faisabilité, de viabilité pour interpeller la personne sur les points faibles ou trop risqués et faire des suggestions.
- **le juge**: C'est la personne dont l'avis sur le projet représente un enjeu pour celui-ci. Le juge prononce une sanction ou y contribue (jury de labélisation, commission CDOA, mise en lien avec un cédant⁴⁴, vérification de la conformité réglementaire ...)
- **le référent**: c'est l'accompagnateur au sens stricte. Celui qui est là pour réfléchir au projet dans sa globalité pour le formuler, le formaliser, y voir clair dans ses objectifs, pour mettre en cohérence en un lieu les infos glanées partout, pour apporter de la méthodologie, aider à planifier, poser des échéances, faire le point sur les avancées, ... c'est une "main courante", un "fil rouge", un "partenaire", un "appui" privilégié.
- **l'animateur** : il ne détient pas de savoir technique, d'expertise. L'expertise en fait serait diffuse, partagées, collective; les solutions naissent de l'échange, de la rencontre. La mission de l'animateur est justement de permettre, de favoriser cette rencontre.

42 L'AFIP Bretagne qui utilise se terme de capacitation décrit ainsi ses objectifs: chercher à « renforcer l'autonomie, le développement personnel et la prise de responsabilité ».

43 Attention, les acteurs n'emploient pas forcément les termes qui suivent avec le sens que je leur donne à l'occasion de cette grille de lecture.

44 En effet, comme nous le verrons dans la partie 3.1.2, l'animateur chargé de mettre en lien cédants et PP, est forcé de "trier" les PP qu'il reçoit entre ceux qui font "sérieux" et les autres.

Liste des structures

Accueil paysan 22
Cedapa
GAB 22
MRJC Trégor Goélo
Chambre 22

ADASEA 29
FDCIVAM 29
GAB 29

ADASEA 35
Accueil paysan 35
Agrobio 35
FDCIVAM 35

la Marmitte
GAB 56
Chambre 56

Accueil Paysan 22

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Il s'agit d'une association regroupant des paysans du département qui pratiquent l'accueil sur leur ferme. la structure animée par une salariée, a pour vocation de créer du lien entre ses membres, de promouvoir l'accueil auprès du public, des institutions, etc... et de mener un certain nombre de projets de développement.

L'action d'Accueil Paysan 22 investit les différentes dimensions de l'accueil: l'accueil au sens strict, sur l'exploitation (essentiellement touristique et pédagogique) ou au sens large (lien ville-campagne, lien consommateur-producteur)

- projet de société: campagne vivante et accueillante, accès de tous au territoire, lien social, respect de l'environnement,

C'est son réseau de paysan qui constitue le socle de l'association. Historiquement, en l'absence d'animateur, les porteurs de projet, les nouveaux étaient appuyés, soutenus par les personnes déjà installées. Depuis 2006, l'animatrice travaille sur l'accompagnement à l'installation.

- Temps salarié sur l'installation : de 20 à 30j par an.

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

Porteurs de P	Agri- ruraux innovants (pas d'agriculteurs stricts). Projets diversifiés dans les activités et les dimensions (humaine, territoire, ...) Paysans, acteurs du territoire,
implantation	Départementale. L'animateur a une bonne connaissance des adhérents, qui eux connaissent bien leur territoire.
mode	Réseau avant tout + collectif + individuel
thématiques	Territoire, Réglementaire, Statuts, Economique (cette dimension de l'accompagnement est en construction), Financement, Technique (formations sur des thèmes non agricole-agricoles)
entrée	Projet de vie
stade	De l'idée au suivi post installation.
fonction	Référent – volonté également d'aller progressivement vers une posture d'expert.
objectifs	Autonomisation.

À retenir: AP22 a pour priorité de répondre à un des besoins forts des PP: échanger entre eux et avec d'autres interlocuteurs (paysans installés, personnes ressources, ...).

Pour le reste, les qualités d'un animateur sont sa disponibilité et sa capacité d'écoute.

En plus des aspects technico-économiques, les PP ont besoin d'être écoutés, d'un juste équilibre entre "Être confortés" et "se confronter" et de méthodologie (dire son projet, le formaliser, avoir des repères dans le temps), et ce tout au long de son cheminement.

ACTIONS MENÉES

- primo accueil + suivi individuel

accompagnement collectif:

- formation de l'idée au projet
- formation « transmission de savoir faire » (four à pain, vannerie, ...)
- soirées d'échange (en partenariat avec le GAB 22, le CEDAPA, MRJC Trégor Goelo, et MIR)
- parrainage (en test)

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

Partager des locaux avec le GAB22 et le Cedapa permet une certaine synergie, une "articulation humaine". Les animateurs se connaissent, peuvent échanger des informations, partager leurs expériences.

Limites, difficultés: - Peu de moyens humains (faute de financements stables)

- Trouver la juste manière de s'impliquer humainement auprès des PP (ni trop ni pas assez)

CEDAPA⁴⁵

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Première structure à l'instar de son fondateur André Pochon, à promouvoir et à travailler sur les systèmes herbagers plus autonomes, économes et respectueux de l'environnement que le "modèle Maïs" dominant, le CEDAPA met à jour de solides références technico-économiques sur ces systèmes. Il réalise et vulgarise de nombreuses études. Il dispense un conseil individuel aux agriculteurs, et a assuré un suivi de la mise en place des MAE – réduction d'intrants (SFEI). Bien que moins axé sur l'animation collective de groupes locaux qu'ADAGE ou PARADES⁴⁶, le CEDAPA reste un Civam reposant sur un réseau et sur l'échange entre ses membres.

En ce qui concerne l'accompagnement à l'installation, le CEDAPA concentrait jusqu'ici son action sur le soutien collectif aux nouveaux installés (visites de fermes). Mais avec la structuration de dispositifs dans le Pays de COB⁴⁷ et entre les structures d'Inpact 22, la question de l'élargissement de son champ d'action est posée. Pour l'heure le CEDAPA participe à ces dispositifs à titre d'expérimentation.

- Temps salarié sur l'installation : environ 10% d'un temps plein (20j/an sur l'installation-transmission)

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

Porteurs de P	Systèmes herbagers - Peu de PP rencontrés.
implantation	Départementale mais bonne connaissance du réseau (dimension locale)
mode	Individuel – collective – réseau
thématiques	Technico-économique essentiellement
entrée	projet
stade	Historiquement en post installation cette item serait à redéfinir. (vraisemblablement en phase de formalisation voire plus en amont avec les soirées d'échange)
fonction	Animateur technique + expert-personne ressource
objectifs	Maîtrise technique et amélioration du modèle herbager.

ACTIONS MENÉES

- café installation / soirées d'échange
- parrainage (dispositif pays de COB)
- Recherche foncière (veille, repérage au sein du réseau, visite collective des fermes à céder)

Post installation

- visites de fermes (groupes d'échange se retrouvant sur une ferme)
- conseil technique, réseau.

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

Au sujet du foncier: Peu de PP ciblent leur recherche sur des Fermes herbagères. Les PP non issus du milieu agricole notamment, n'identifient pas bien les systèmes herbagers et en cas de démarche alternative s'orientent exclusivement vers le BIO. Or une ferme CEDAPA peut aisément être passée en BIO, sinon elle risque de repartir en conventionnel.

45 CEDAPA: Centre d'étude et de développement d'une Agriculture Paysanne et Autonome.

46 ADAGES et PARADES: sont les autres CIVAM bretons travaillant sur les systèmes herbagers respectivement dans l'ille et vilaine et le finistère.

47 COB: Centre Ouest Bretagne

GAB 22

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Structure mixte entre le syndicat et l'association, le GAB⁴⁸ 22 regroupe des agriculteurs BIO du département. Ses missions: informer, conseiller tous les agriculteurs BIO; les soutenir, les représenter et défendre leurs intérêts; promouvoir la bio auprès des consommateurs et des institutions, aider à la structuration de filière, ... Ses activités: restauration collective, groupe de Travail Vente directe, Accompagnement à l'installation et Accompagnement technique, diffusion des techniques bio, représentation politique, ... Depuis 2006, le GAB a la volonté de proposer peu à peu une offre d'accompagnement "de A à Z" pour les candidats à l'installation en BIO.

- Temps salarié sur l'installation : 1 technicien par production (animale / végétale)

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

Porteurs de P	"candidat à l'installation" = tout projet d'installation en agriculture biologique (avec statut d'agriculteur) . Activité rurale.
implantation	Départementale.
mode	Individuel (surtout) + collectif
Thématiques	Technique, économique, réglementaire, territoire (vu comme un support d'activité)
entrée	Projet professionnel
stade	De l'idée au suivi post-installation, avec accent sur le dimensionnement technico-économique
fonction	Personne ressource, expert, référent, animateur.
objectifs	Permettre des installations viables et cohérentes en AB

À retenir: acquérir une expertise technico-économique est un des objectifs fort du GAB, déjà reconnu comme la structure ressource sur ses aspects.

ACTIONS MENÉES

- primo accueil + suivi individuel + suivi post installation.
- dimensionnement technico-économique (simulation maraîcher/arbo assolement prévisionnel et nombre de paniers, observatoire des chiffres d'affaires en circuit court) + étude économique pour les "non aidés"
- parrainage
- café installation.
- Formations

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

Partager des locaux avec Accueil paysan 22 et le Cedapa permet une certaine synergie, une "articulation humaine". Les animateurs se connaissent, peuvent échanger des informations, partager leurs expériences.

Structuration plus importante en cours dans certains territoire (Trégor notamment, cf fiche MRJC).

En 2006, organisation d'un SPI "multifonctionnel" avec CEDAPA, Accueil Paysan 22, FrCivam, Terre de lien, CFPPA de Cosne.

Le GAB adhère à la FRAB⁴⁹ et échange dans ce cadre avec les autres GAB de Bretagne sur les pratiques, outils, dispositifs. Le GAB accumule les références sur les projets rencontrés et de ses adhérents, permet de mieux cadrer les projets en terme de moyens de production, de produits et de charges.

Limites, difficultés: financements limités et instables, reconnaissance institutionnelle (mais en cours d'amélioration)

48 GAB = Groupement des agriculteurs Biologiques

49 FRAB = Fédération régionale des Agriculteurs Biologiques

MRJC Trégor Goelo

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Les MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse chrétienne) sont issus de la jac. Ils ont pour vocation d'animer les dynamiques de groupes de jeunes en milieu rural qui souhaitent réaliser des projets, animer le territoire. Ces dynamiques s'inscrivent dans un cadre d'Education populaire (apprentissage par l'expérience, l'action et la prise de responsabilité partout et tout au long de la vie), et concernent le champ de l'agriculture, de l'économie sociale et solidaire.

Ce n'est que récemment que le MRJC Trégor Goélo a décidé d'élargir son action à l'installation. Son action à ce sujet est donc encore en phase de conception et d'expérience.

- projet de société: campagne vivante, lien social, économie sociale et solidaire, portés par des individus épanouis, émancipés, acteurs de leur vie, de leur territoire et de la société.
- Temps salarié sur l'installation : 1 animatrice.

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

Education populaire est le fondement même du MRJC: les participants organisent eux mêmes les actions. Ils sont amenés à prendre des décisions pour le MRJC: ils apprennent à prendre des décisions.

Porteurs de P	Jeunes (<30ans) – création d'activité en milieu rural au sens large. Peu d'artisanat tout de même.
implantation	Exclusivement et fondamentalement locale
mode	Collectif et individuel très complémentaires. Dimension réseau à développer.
thématiques	Toute, aucune en particulier.
entrée	Personne.
stade	depuis l'amont et même encore avant (éveil, sensibilisation, ...) jusqu'à l'installation et après encore (éducation populaire = apprentissage tout au long de la vie)
fonction	Animateur, potentiellement référent.
objectifs	Autonomisation. Prise de responsabilité des jeunes, acteurs de leur vie et de leur territoire, sinon de la société.

À retenir: Vision non linéaire et unique du cheminement: il y a plusieurs champs de cheminement parallèles qui sont autant de temps différents: la réflexion (idée, envie, motivations, ...), l'expérience (métier, techniques, compétences, ...) les démarches (administratives, fonciers...), ... Le MRJC se positionne plutôt sur la dimension réflexion et expérience et ce quelque soit le "stade" où en est le PP.

Ponctuer le calendrier de temps, de rencontres et d'échange permet d'alimenter en permanence par petites touches le cheminement d'un PP. ... l'alternance collectif / individuel est jugée complémentaire et indispensable

ACTIONS MENÉES

- café installation (avec AP 22, GAB 22, CEDAPA)
- camps d'été (immersion et travail chez un agri)

en projet

- primo accueil (partenariat AP22, GAB22, Cedapa). Tout PP sur le Trégor Goelo qui contacterait ce réseau associatif pour la première fois, serait aiguillé vers le MRJC
- visites d'expériences.

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

- volonté à moyen terme de structurer un dispositif pour le Trégor Goélo avec AP 22, GAB 22, CEDAPA. Le MRJC serait la porte d'entrée, l'interlocuteur local privilégié, le référent et aurait pour tâche d'orienter ensuite les PP vers l'une ou l'autre des structures au besoin.

- stabilité des financements (50% environ provient de l'Eglise).

Limites, difficultés: Il n'est pas évident d'impliquer les PP dans l'animation de la structure. Si c'est un atout pour l'accompagnement c'est aussi, sinon une limite, du moins son enjeu principale.

Chambre 22

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

La chambre d'agriculture, est un organisme consulaire chargé de représenter les agriculteurs dans la mise en oeuvre des politiques agricoles. Elle se donne également pour mission d'informer, de conseiller les agriculteurs et d'appuyer divers projet de développement (structuration de filières par ex).

L'ADASEA disparaît en 2007. La chambre ouvre alors un nouveau service (l'ODASEA⁵⁰) afin de poursuivre l'animation du RDI⁵¹

temps salarié sur l'installation: l'odasea compte 3 postes dont 1 **conseiller RDI (1 temps plein)**
3 conseillers de gestion sur 25 sont spécialisés dans l'accompagnement des projets "nouveaux marchés" + tout le service formation.

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

rq : ces actions rentrent dans le cadre du CG^{al} des Côtes d'Armor sous la dénomination "nouveaux marchés"

Porteurs de P	A-typique = nouvelles filières + projets individuels (par opposition à 1 approche de filière, vente directe par ex) + projets de diversification. ET volonté d'en vivre (statut agriculteur) donc Pluriactif (cotisant solidaire), Artisanat rural
implantation	Départementale avec antennes locales. (dimension territoriale du dispositif en réflexion). Le conseiller de gestion est bien implanté sur son secteur.
mode	Centré sur l'individuel. Sauf action pour projet non défini
Thématique	Technique, économique, administratif, juridique, réglementaire, foncier (<i>ODASEA</i>)
Entrée	Aide à la réalisation de Projet d'activité agricole.
Stade	À partir du moment où la personne est bien positionnée sur ses envies, son projet (quels produits/services? Mode de commercialisation? Etc...)
fonction	Les conseillers de gestion = "réfèrent" + "conseil" le service "ressources et expertise" = "personne ressource" conseiller RDI (<i>ODASEA</i>) = "personne ressource" et "juge".
Objectifs	Maîtrise par le PP d'un projet solide techniquement, viable économiquement. Appui à la structuration des nouvelles filières

À retenir: forte compétence économique des conseillers de gestion (approche projet). Complémentarité avec le services formation (approche compétence).

ACTIONS MENÉES

- point info installation
 - formation pour projets non définis (collectif)
 - suivi individuel (conseiller gestion)
 - rédaction du PDE (conseiller de gestion)?
- animation RDI
 - parcours aidé (stage 6 mois, SPI, ...)
 - formations (acquisitions de compétences)

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

Les chambres d'agricultures bretonnes sont dans une phase de structuration de leur volet installation et en particulier pour ces "nouveaux marchés / nouvelles filières" – (Mutualisation d'expériences / Transfert de compétences etc ...).

Dans le 22 en particulier, le "parcours" pour les atypiques est en construction; l'Enjeu = organiser l'accueil + centraliser le suivi. Limiter les "va et vient" inefficaces (entre antennes, entre services). Le conseiller de gestion sera le "fil rouge", le réfèrent. Améliorer l'articulation avec les autres interlocuteurs (formation, RDI, services "ressources et expertises"). La dimension "territoriale" du dispositif et est également à travailler.

Financement PIDIL = 1500 € / projet atypique – 10 projets / an

50 ODASEA : Organisme départementale d'aménagement des structures des Exploitations Agricoles

51 RDI: Répertoire départemental à l'installation

ADASEA 29⁵²

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'ADASEA a en charge une mission de service public: aider au montage administratif des dossiers (notamment DJA) ce qui implique notamment de vérifier la conformité réglementaire. Depuis, il a été confié à l'ADASEA une mission sur le foncier avec la création du RDI⁵³. Il y a ainsi à l'ADASEA 2 métiers qui concernent l'installation: conseiller installation, et conseiller RDI.

L'ADASEA du Finistère dispose de deux antennes (Morlaix et Quimper).

- Temps salarié sur l'installation : Morlaix – 2 conseillers installation dont 1 a aussi en charge l'animation RDI --- Quimper – idem

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

Porteurs de P	Tout PP en recherche de foncier. Tout candidat à la DJA ⁵⁴
implantation	Départementale + locale (Chaque conseiller en effet, a également en charge un secteur particulier du département)
mode	individuel
thématiques	Foncier, réglementaire, économique
entrée	projet
stade	RDI: tous les stades (priorité aux personnes bien avancées) installation
fonction	"Coneiller", "personne ressource" + en quelque sorte "animateur" pour le RDI (mais sans la dimension Réseau) + "juge"
Acception du mot "autonomie"	Maîtrise du projet.

ACTIONS MENÉES

- participation au PII⁵⁵
- Animation RDI
- conseil à l'installation
- Contrat Pré-Installation (avec le cédant)
- Diagnostic de reprenabilité

En projet:

- Aide à l'émergence

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

Les conseillers ADASEA interviennent en SPI (et notamment pour le SPI BIO organisé par le GAB) et participent à l'encadrement des candidats lors de la réalisation du PDE⁵⁶. Par ailleurs, L'ADASEA siège au comité technique SAFER et aux commissions CDOA

Limites, difficultés: Des personnes de plus en plus nombreuses se présentent au RDI avec un projet trop "flou" trop "en amont", ce qui rend difficile la recherche de terres et délicate la mise en lien avec les cédants. (d'où la nécessité qu'un travail sur l'émergence soit réalisé).

Par ailleurs, l'expertise est difficile sur tous les projets trop "atypiques" sur lesquels on ne dispose pas de références.

52 ADASEA: Association départementale d'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

53 RDI: Répertoire Départementale à l'Installation.

54 DJA: Dotation Jeunes Agriculteurs.

55 PII: Point Info Installation

56 PDE: Plan de développement de l'exploitation.

FDCIVAM 29

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

La fédération départementale des CIVAM (Centre d'Initiative pour la Valorisation de l'Agriculture et du Milieu Rural) du Finistère fut créée en 2001. Elle rassemble des groupes de paysans, constitués ou non en association, partageant des valeurs communes et souhaitant travailler sur une thématique particulière (systèmes herbagers, accueil à la ferme, bois énergie, traction animale, circuits courts et rapprochement producteur/consommateur, ...).

- projet de société: autonomie de la personne, campagne vivante, modes de vie plus écologiques

La Fdcivam a en charge la coordination, l'appui et le soutien de ces groupes, l'organisation de formation, et l'animation de la vie du réseau par la conduite d'actions communes. C'est en 2005, dans le cadre de la RAPE, que sont lancées les premières actions d'accompagnement à l'installation..

- Temps salarié sur l'accompagnement: ½ temps

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉS

Porteurs de P	Agri et/ou rural. Profils très divers (age, professions, etc...). personnes proches des valeurs de la FD avec un fort projet de vie s'inscrivant dans une quête d'autonomie.
implantation	L' "impact" de la FD sur les territoires, dépend des dynamiques locales de ses groupes (historiquement = Mont d'Arrée, bonne dynamique dans le Finistère sud, petit foyer au nord)
mode	Collectif privilégié à l'individuel. L'appui sur le réseau d'adhérent est essentiel.
thématique	Pas de thématique approfondie à part le Territoire, en tout cas pas Technique.
entrée	Accompagne une personne dans son parcours de vie.
stade	De l'idée au suivi post création, accent mis sur l'"amont", la maturation de l'idée – la définition des objectifs, la mise en cohérence avec les attentes de la personne.
fonction	Référent + animateur
objectif	Autonomisation par l'aide au questionnement, la mise en contact, l'expérience.

A retenir: accompagnement centré sur les aspects humains (envie, motivations, confiance en soi ...) moteur = collectif. Lien humain, rencontre d'autres PP, insertion dans un réseau.

ACTIONS MENÉES

actuellement en rodage

- suivi individuel (plutôt informel, au besoin)
- formation "*de l'idée au projet*" (1/an)
- soirées d'échanges (environ 2/an)
- visites de ferme (collective, environ 2/an)
- visite de territoire (collective, environ 2/an)
- rencontres cédants/porteurs de projet

En projet (d'ici fin 2008):

- bibliothèque
- classeur "fermes témoins"

autres

- insertion à la vie du réseau (événementiel, ...)
- parrainage (non formel, sans contrat)

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

La FDCIVAM construit et mutualise ses outils, méthode d'accompagnement avec les autres structures du Réseau CIVAM et celles proches de ce réseau, notamment au cours du programme equal PANIER⁵⁷

limite, difficultés: peu de moyens humains. Dispositif jeune en construction.

57 www.panier-equal.eu/

GAB 29

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Structure mixte entre le syndicat et l'association, le GAB⁵⁸ 29 regroupe des agriculteurs BIO du département. Ses missions: informer, conseiller tous les agriculteurs BIO; les soutenir, les représenter et défendre leurs intérêts; promouvoir la bio auprès des consommateurs et des institutions, aider à la structuration de filière, ... Le GAB dispose donc de solides compétences sur les aspects commercialisations (filière, vente directe)

- Temps salarié sur l'installation : 3 salariés font du conseil technique par type de production (20% du temps sur l'installation), parmi les 3, 1 est plus spécifiquement identifié installation (40% du temps).

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

Porteurs de P	Tout projet agriculture BIO (statut d'agriculteur)
implantation	départementale
mode	Individuel.
thématiques	Technico-économique + veille juridique / réglementaire
entrée	Projet.
stade	Dimensionnement technico-économique, démarches (CDOA, financeurs, ...), pas d'accompagnement à la réflexion, la personne doit savoir ce qu'elle veut.
Fonction	Personne ressource, conseiller (" <i>il faut être à jour sur les références, être en mesure de répondre précisément aux questions</i> ").
objectifs	Maîtrise technique.

À retenir: On fait du "conseil d'entreprise". Priorité à la technique, contrairement à d'autres GAB (où c'est la posture animateur qui est prépondérante), dans le Finistère on est avant tout technicien. Le réseau permet d'alimenter les références. Bien sûr, il est toujours intéressant de fournir un contact de paysan au PP, mais cela ne doit pas dispenser le technicien d'être au point sur ses chiffres.

Le salarié est là pour appuyer sur les "points qui font mal", confronter le PP à ce qui est possible pour éviter qu'une fois le projet lancé, celui-ci échoue

ACTIONS MENÉES

- première visite (faire le point).
- dimensionnement technico-économique (atelier collectif de simulation économique)
- SPI info pour les BIO
- appui aux INA⁵⁹ dans leur démarches des financeurs.

Suivi post installation.

- 1 à 2 visites par an + conseil technique au besoin.

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

Quelqu'un du GAB siège en CDOA à titre d'expert (droit de parole pour les projets BIO)

Le GAB (sur les aspects technico-économiques) s'articule avec l'ADASEA (vérification réglementaire) et le juriste de la conf (parts sociales, statuts, ...).

Limites, difficultés: La complémentarité avec la FDCIVAM (travail sur le projet de vie) devrait être exploitée.

58 GAB = Groupement des agriculteurs Biologiques

59 INA = Installation non aidée. Ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas obtenir les aides.

ADASEA 35⁶⁰

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'ADASEA a en charge une mission de service public: aider au montage administratif des dossiers (DJA, autorisation d'exploiter, dispositif "portage Foncier" du CGal, ...) ce qui implique notamment de vérifier la conformité réglementaire.

Depuis, il a été confié à l'ADASEA une mission sur le foncier avec la création du RDI⁶¹

Il y a ainsi à l'ADASEA 2 métiers qui concernent l'installation: conseiller installation, et conseiller RDI.

- Temps salarié sur l'installation : 3 conseillers Installation + 2 conseillers RDI

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

Porteurs de P	Tout PP en recherche de foncier. Tout candidat à la DJA ⁶²
implantation	Départementale + locale (Chaque conseiller en effet, a également en charge un secteur particulier du département)
mode	individuel
thématiques	Foncier, réglementaire, économique
entrée	projet
stade	RDI: tous les stades (priorité aux personnes bien avancées) installation
Fonction	Conseiller, personne ressource + en quelque sorte animateur pour le RDI (mais sans la dimension Réseau) + "juge"
Acception du mot "autonomie"	Maîtrise du projet.

ACTIONS MENÉES

- participation au PII⁶³
- Animation RDI
- conseil à l'installation ("chèque conseil" Conseil Général)
- Diagnostic de reprenabilité
- Contrat Parrainage à l'Installation (avec le cédant)

En projet:

- Aide à l'émergence

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

Les conseillers ADASEA interviennent en SRI⁶⁴ et participent à l'encadrement des candidats lors de la réalisation du PDE⁶⁵. Par ailleurs, ils siègent au comité technique SAFER et en commission CDOA

Limites, difficultés: Des personnes de plus en plus nombreuses se présentent au RDI avec un projet trop "flou" trop "en amont", ce qui rend difficile la recherche de terres et délicate la mise en lien avec les cédants. (d'où la nécessité qu'un travail sur l'émergence soit réalisé).

Par ailleurs, l'expertise est difficile sur tous les projets trop "atypiques" sur lesquels on ne dispose pas de références.

60 ADASEA: Association Départementale d'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

61 RDI: Répertoire Départementale à l'Installation.

62 DJA: Dotation Jeunes Agriculteurs.

63 PII: Point Info Installation

64 SRI: Stage de Réflexion à l'installation

65 PDE: Plan de développement de l'exploitation.

Accueil Paysan 35

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Il s'agit d'une association regroupant des paysans du département qui pratiquent l'accueil sur leur ferme. La structure animée par 4 salariés (3 tps pleins) a pour vocation de faire vivre un réseau, (créer et entretenir le lien entre ses membres), de promouvoir l'accueil auprès du public, des institutions, etc... et de mener un certain nombre de projets de développement.

L'action d'Accueil Paysan 35 investit différentes dimensions de l'accueil: accueil familial, social / tourisme + éducation à l'environnement / vente directe sur la ferme

- projet de société: campagne vivante et accueillante, accès de tous au territoire, lien social, respect de l'environnement,

C'est son réseau de paysans qui constitue le socle de l'association. Historiquement, en l'absence d'animateur, les porteurs de projet, les nouveaux étaient appuyés, soutenus par les personnes déjà installées. Désormais, les animateurs travaillent sur l'accompagnement à l'installation, chacun sur un type d'accueil particulier.

- Temps salarié sur l'installation : 4 salariés se répartissent les différents types d'accueil, chacun recevant donc les PP correspondant

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

Porteurs de P	Agri- ruraux innovants (pas d'agriculteurs strictes). Projets diversifiés dans les activités et les dimensions (humaine, territoire, ...) Paysans, acteurs du territoire,
implantation	Départementale. L'animateur renvoie vers les adhérents qui connaissent bien leur Territoire. AP en se développant, s'est organisé par type d'accueil. Volonté de décloisonner et de mettre l'accent sur la dimension locale des actions pour créer plus de lien par Territoire.
mode	Réseau avant tout + collectif + individuel
thématiques	Territoire, Règlementaire, Statuts, Economique (cette dimension de l'accompagnement est en construction), Financement, Technique (formations sur des thèmes non agricole-agricoles)
entrée	Projet de vie
stade	De l'idée au suivi post installation.
Fonction	"Réfèrent" – volonté également d'aller progressivement vers une posture d'"expert". Importance des adhérents (qui sont des "personnes ressources") – "juge" (jury de labellisation)
objectifs	

À retenir: jamais sur l'entrée agricole / technique. Mais approche très large (réflexion sur le métier choisi, lien au projet de vie et familiale, articulation des ateliers...). Accompagnement humain particulièrement important pour des projets d'Accueil – rajouter qq chose sur la dimension Territoire / réseau / émergence / éducation populaire.

ACTIONS MENÉES

accompagnement collectif:

- formation de l'idée au projet
- soirées d'info (sur l'accueil pour des PP ou agri en diversification) =
- Soirée locale (ciblée lien, territoire: forme très souple pour s'adapter au groupe)

intervention en café installation (cf FdCivam 35)

- formation thématique (ex: aspect humain / psycho de l'accueil)
- suivi individuel (non formalisé)

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

Le regroupement au sein d'impact est à l'origine d'une synergie indéniable notamment entre AP 35, la FDCIVAM 35 et AgroBIO 35 (discussion, échange d'info...)

Limites, difficultés: - financement des actions : spécificité des activités d'accueil qui ne rentrent dans aucune case
- l'accompagnement des aspects humain / psycho de l'accueil devrait être accentué.

Agrobio 35

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Agrobio 35 a pour objectif le développement de la BIO; ceci passe par la mise en synergie des acteurs, l'appui au développement de projet individuel ou collectifs (installation, conversion, amap, magasins collectifs...), accumulation de références, expertise technique, économique administrative, mise en place d'événements... Agrobio 35 accompagne ainsi notamment les personnes souhaitant s'installer sur des exploitations BIO ou celles qui souhaitent créer une activité en lien avec la bio (artisan de la transformation et / ou de la distribution).

- Temps salarié: 1 temps plein sur les circuits courts, 1 technicien en partie sur l'installation, 1 sur le suivi post installation, 1 salarié sur les créations d'activité non agricole mais liées à la bio (transfo, commercialisation).

Caractérisation de l'accompagnement, spécificité

Porteurs de P	Tout projet d'installation en bio, ou de commercialisation de produits bio.
implantation	départementale
mode	Individuel - en post-installation: collectif / réseau.
thématiques	Technique, économique essentiellement. (+ réglementaire, administratif, approvisionnement, commercialisation ...)
entrée	Projet professionnel
stade	Quand la personne sait ce qu'elle veut et s'implique activement dans la construction et la mise en oeuvre de son projet. Puis conseil post-installation = conseil technique pointu, ponctuel, très ciblé.
fonction	Personne ressource. Conseiller. Animateur
objectifs	Priorité à la maîtrise technique du système de production.

À retenir: la personne vient avec ses objectifs, toute sa réflexion amont est extérieure au travail avec le technicien du GAB; projet de vie, objectifs supérieurs ne sont pas ré-interrogés. On se centre sur le technique. Les points forts d'Agrobio35 sont la qualité des références, l'expérience des techniciens, la mise en réseau. Cependant, au delà des données standards facilement mobilisables, on estime que ce sont les paysans qui détiennent et améliorent la maîtrise des systèmes bio; les salariés sont là pour animer le réseau favoriser l'échanges (truc et astuces, connaissance du terrain, du contexte, ...)

ACTIONS MENÉES

- dimensionnement technico-économique (outils de simulation, aide à la réalisation d'étude de marché, observatoire des chiffres d'affaire en circuit court, ...)
- intégration dans le réseau (notamment via les groupes d'échanges)

post-installation

- conseil technique post-installation
- formation pour les agriculteurs déjà installés (groupe d'échanges d'échanges par production).

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

En fonction des besoins, orientation des PP vers d'autres structures: Fdcivam 35 (Primo accueil, aspects administratifs, fiscaux, statuts, ...), CER (comptabilité, ...) etc...

La structuration au sein d'impact du pôle installation 35, initiée en 2005, se poursuit (cf fiche FdCIVAM 35)

rq: la moitié des adhérents est en LAIT.

FDCIVAM 35

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

La FDCIVAM

- Temps salarié sur l'installation :

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

Porteurs de P	Projets "à dimension économique"
implantation	Départementale mais bonne connaissance du réseau (dimension locale)
mode	Individuel – collective – réseau
thématiques	Démarche de projet, administratif et règlementaire
entrée	personne
stade	Dès le stade de l'idée, la première démarche jusqu'à l'installation au moins.
Fonction	Référent, animateur, personne ressource (fonction portée également par les agriculteurs du réseau dont les contacts peuvent être proposés au PP)
objectifs	Formalisation du projet, orientation du PP, information, questionnement, mise en réseau autonomisation.

ACTIONS MENÉES

- primo accueil
- cafés installations
- suivi individuel (très peu)

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

Les structures d'INPACT 35 (Accueil Paysan 35, Agrobio35 notamment) ont confié à la FDCIVAM la tâche de mener les primo accueil vers qui chacune renvoie systématiquement les PP qui les sollicitent pour la première fois. Ce premier entretien est l'occasion pour le PP de découvrir l'ensemble des acteurs du réseau ainsi que les actions qu'ils proposent.

La FDCIVAM 35 renvoie les projets plus "alternatifs" vers ASPAARI notamment ceux d'"autosuffisance alimentaire". Elle travaille également de plus en plus avec l'ADASEA 35 – les animatrice se connaissent et échangent des informations.

Limites, difficultés: Il est difficile de suivre les PP après ou entre leurs passages épisodiques par la structure.

MRJC pays de Vannes – La Marmitte

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

En 2004, le groupe local de Questembert répond à un appel à projet du MRJC national: expérimenter de nouvelles façon d'accompagner. Un salarié est mis à disposition du MRJC pays-de-Vannes pour mettre en place un réseau de PP agriruraux innovants; il a 1 an pour mettre les PP autour de la table et formaliser le dispositif qui prendra le nom de "la Marmitte". L'idée est que les jeunes s'impliquent dans la définition et la mise en place des actions d'accompagnement qui leur sont destinées. Mi 2008 la Marmitte devient une association qui porte et gère de façon autonome ses projets, ses actions.

- projet de société: des personnes émancipées, acteurs de leur vie, des territoires vivants, du lien social,
- Temps salarié sur l'installation : 1 animateur à plein temps. Mais à l'avenir?

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

Porteurs de P	Tout projet agricole et/ou rural (éco-habitat par ex). Gros point commun = lien au territoire. Nombreux projets innovants. Une minorité seulement pourrait prétendre aux aides. D'ailleurs, beaucoup sont accompagnés par la chambre d'agriculture.
implantation	Locale. L'action de la marmitte s'arrête à un territoire restreint.
mode	Réseau, collective + individuel un peu (l'animateur accueillant les PP, faisant le lien avec la structure, et étant là pour faire le point, aider à passer à l'écrit, informer, orienter).
thématiques	Toute en fonction de la dynamique collective. Recherche foncière en particulier. Forte dimension Territoire.
entrée	Projet de vie ?
stade	Tous <i>souplesse du dispositif, s'adapter aux aléas du cheminement, pas d'échec...Etc.</i>
fonction	Animateur, les PP sont amenés à être à terme animateur, personnes ressources pour les autres. L'expertise est collective.
"autonomie"	Initiative, émancipation, des personnes acteurs de leur vie.

À retenir: l'objectifs n'est pas de proposer des services mais de créer une dynamique collective. Réseau d'entraide, de solidarité, futur réseau professionnel, préparer les conditions à l'émergence de dynamique de territoire. Et dans l'accompagnement, s'apporter mutuellement (regard extérieur, échanges d'idées, d'info, émergence collective d'idée nouvelles, soutien morale, interlocuteurs...)

ACTIONS MENÉES

centre de ressource et d'accompagnement, lieu prétexte aux rencontres à l'échange, à la vie de réseau

- café installation (noeud temps fort de ce volet)
- suivi individuel

Volet appui à la recherche foncière

- repérage, rencontre, sensibilisation, mise en relation (par les PP)
- veille foncière

Volet expérience et formation = systématiquement collectif

- visites d'expériences, soirées de formation, ...

En projet:
- formation de l'idée
au projet

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

stabilité financement - Eglise

au final une vingtaine de PP s'implique dans la vie de la structure.

Limites, difficultés: intérêt collectif et intérêt particulier / implication de tous / Gérer le décalage entre les nouveaux arrivés à la Marmitte et les gens déjà plus avancés.

difficulté à valoriser l'action auprès des financeurs. L'accompagnement est peu formalisé, beaucoup de choses se font en informel, et les effets sont diffus, non quantifiables.

GAB 56

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Association à caractère syndical, le GAB⁶⁶ 56 regroupe des agriculteurs BIO du département. Ses missions: informer, conseiller tous les agriculteurs BIO; les soutenir, les représenter et défendre leurs intérêts; promouvoir la bio auprès des consommateurs et des institutions, aider à la structuration de filière, ...
Ses activités: conseil / production, installation, restauration collective, circuits courts...

- Temps salarié sur l'installation : 1 temps plein

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

Porteurs de P	Tout porteur de projet en BIO (aidés ou non aidés)
implantation	Départementale
mode	Individuel + Réseau + quelques rencontres à plusieurs PP et paysans.
thématiques	Technique, économique, administratif, réglementaire, statut, un peu l'économique.
entrée	Projet professionnel
stade	Conseille d'avoir expérience avant d'entamer accompagnement. Tant que ne dispose pas de foncier (général, réglementation, réflexion sur l'idée, orientation vers la marmite), puis dès que le Foncier est là: travail sur le projet.
fonction	Animateurs techniques– personnes ressources
"autonomie"	Maîtrise des données.

À retenir: sa force réside dans son réseau sur lequel on s'appuie pour valider son projet d'installation par des professionnels, profiter d'un parrainage, de groupes d'échanges, de formations. Le GAB dispose de références sur l'installation.

ACTIONS MENÉES

- "première visite"
- suivi individuel (formalisation, diagnostic d'exploitation, conseil statut, info réglementaire)
- visite de ferme (petit groupe de 3 ou 4 PP chez un adhérent)
- parrainage (mise en lien du porteur de projet avec un paysan plus expérimenté)

animation post installations

- formation, visite de ferme (intervenant extérieur, thèmes variés)
- groupes d'échanges

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

adhère à la FRAB.

le GAB souhaite s'investir pleinement dans le nouveau parcours à l'installation (PPP) pour accompagner les PP qui souhaitent s'installer en agriculture biologique.

66 GAB = Groupement des agriculteurs Biologiques

Chambre d'Agriculture 56

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

La chambre d'agriculture, est un organisme consulaire chargé de représenter les agriculteurs dans la mise en oeuvre des politiques agricoles. Elle se donne également pour mission d'informer, de conseiller les agriculteurs et d'appuyer divers projets de développement (structuration de filières par ex)

Depuis 10 ans, la chambre du Morbihan développe une méthodologie d'accompagnement spécifique aux atypiques (nommés "nouveaux marchés/nouvelles filières")

En parallèle, et dans le cadre de la réforme du parcours à l'installation ("PPP⁶⁷"), la chambre 56 expérimente en 2007, comme 5 autres départements, un nouveau dispositif (voir schéma au dos).

Par ailleurs l'ADASEA disparaît en 2007. La chambre ouvre alors un nouveau service (l'ODASEA⁶⁸) afin de poursuivre l'animation du RDI⁶⁹

temps salarié sur l'installation: 1 conseiller RDI + 6 consultants stratégiques pour les "nouveaux marchés-nouvelles filières" + service formation

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉS

l'accompagnement dépend du service et de sa mission, ainsi que de la personne. Pour ne pas donner une approche trop fautive à force de synthèse, cette partie est éclatée en plusieurs:

- se reporter aux ADASEA pour le conseiller RDI ainsi qu'à la fiche "animation RDI"
- se reporter à la fiche "consultant stratégique"
- sur la fiche "dispositif chambre 56" (au verso de la présente fiche) les aspects formations mériteraient qu'on s'y attarde, mais ne font pas partie de la cible de l'étude.

ACTIONS MENÉES

- animation RDI
- point info installation
- entretien de projet
- plan de formation personnalisée (cf schéma au dos)
- suivi individuel (consultants stratégiques)

AUTRES, COMMENTAIRES, REMARQUES

Si les consultants sont les "référents" pour les Porteurs de projets, ils s'appuient sur le service "ressources et expertises" qui travaille à accumuler de nouvelles références spécifiques sur ces projets a-typiques. L'idée est d'avoir une personne ressource par thématique (juridique, économique, ...).

Dans l'offre de formation, un module est spécifiquement réservé aux porteurs de projet peu avancés et dont le projet serait encore flou. Il se nomme "émergence de Projet" et son adoption par d'autres chambres est actuellement en réflexion.

67 PPP: Plan de Professionnalisation Personnalisée

68 ODASEA : Organisme départementale d'aménagement des structures des Exploitations Agricoles

69 RDI: Répertoire départemental à l'installation

Liste des actions

- les premiers entretiens (ou les dispositifs d'accueil?)
- le suivi individuel
 - ... du consultant stratégique chambre 56
- le dimensionnement technico-économique
- les soirées d'échange
- la formation de l'idée au projet
- la formation pour projet non défini (chambre 22)
- formation sens strict
- animation RDI
- repérage foncier (la Marmitte)
- le classeur des fermes témoins
- le centre de ressources / bibliothèque
- les dispositifs de parrainage
- SPI info BIO Finistère

Premier Entretien

DESCRIPTION

Ces premiers entretiens peuvent prendre des noms divers: première visite, primo accueil, entretien de positionnement, ... ou ne pas être identifiés comme une action à part entière.

Dans la majeure partie des cas en effet, ils ne font qu'initier le suivi individuel que peut proposer la structure. Cependant, ce sont des entretiens un peu particuliers, car il s'agit de confronter ce que propose la structure en terme d'accompagnement et ce que recherche le PP: en somme de faire connaissance et de voir si "ça colle". Et pour certaines structures, il s'agirait même de faire un premier "écrémage" entre, d'une part, des projets réalistes sous réserve de quelques évolutions, projets pour lesquels cela vaut le coup d'initier un suivi, et d'autre part, des projets complètement irréalistes

Les **Points Info Installation** en revanche, sont plutôt une porte d'entrée vers un dispositif: le "parcours à l'installation" (le "parcours aidé"). Tenu par un salarié JA, chambre ou ADASEA (selon les départements) ce PII informe le candidat des démarches, des conditions et des étapes du parcours aidé et l'aide à s'orienter.

AgroBIO 35, AP 35 et la FdCIVAM 35, ont décidé de donner également une entrée unique aux dispositifs d'Inpact 35: le "**Primo Accueil**". Plus qu'une porte d'entrée, il s'agit à part entière d'un travail d'aide à la formalisation du projet (cf objectifs)

En effet, une différence essentielle entre PII et Primo Accueil, repose sur la nature des échanges. Au PII, l'entretien peut être bref et a lieu par téléphone, tandis qu'en Primo accueil, on prévoit systématiquement une rencontre physique, qui peut prendre entre 1 et 3H. Ceci est dû à des objectifs différents (voir ci-dessous).

Notons pour finir, que les structures d'Inpact 22 mettent également en place des primo-accueils, et que dans le Trégor, à l'instar du 35, une structure est identifiée comme porte d'entrée unique (c'est le MRJC).

OBJECTIFS

Dans tous les cas:

- faire connaissance: - faire le point: où en est la personne, son projet, ses démarches?
- informer sur la structure, ce qu'elle fait et peut lui apporter
- proposer au PP de l'intégrer aux actions de la structures si nécessaire (porte d'entrée)
- fournir quelques infos, conseils, contacts si nécessaire et si possible

Dans le Cas du PII

- aider le PP à s'orienter dans le paysage institutionnel
- informer sur le parcours à l'installation, les démarches à entreprendre
- identifier les PP suffisamment avancés et les orienter vers les interlocuteurs pouvant les aider à poursuivre leur construction de projet, leurs démarches ou leur acquisition de compétence.
- Sinon, apporter un premier questionnement aux PP encore incertains sur leurs envies, leur projet et les inviter à mûrir leur projet.

Dans le Cas du Primo Accueil

- permettre une prise de confiance du PP qui doit trouver un espace d'écoute
- aider à y voir plus clair dans son projet, à le formaliser (instaurer un espace d'échange autour du projet)
- Aider à se poser les bonnes questions
- informer sur les options en terme d'accompagnement et de formation (au sein d'Inpact ou ailleurs), sur les aides et les démarches (DJA? Emprunts? Statuts? Etc...)
- présenter le réseau et fournir au PP les moyens de s'y intégrer (lettres d'info, invitations, contacts...)

Notons, pour revenir dans le cas général, que ce premier entretien n'aura pas le même contenu en fonction de la spécificité de l'accompagnement de la structure (dimensionnement technico-économique / aide à la formalisation / accompagnement administratif ...); l'accompagnateur ne mettra pas l'accent sur les mêmes dimensions: motivations, projet de vie, statut, compétences, technique, financement, ...

Ces premiers entretiens ne sont évidemment pas équivalents les uns aux autres.

MISE EN OEUVRE, MODALITÉ D'ORGANISATION

La grande différence entre les structures repose sur le degré de formalisation de ce premier entretien.

Par exemple si il y a plus ou moins une trame de questions à poser (ex inscription RDI) ou si l'entretien prend plus une forme d'échange, de discussion ouverte (Fdcivam 29).

Dans les GAB une fiche est remplie qui présente la personne et son projet, et indique les besoins du PP en terme d'accompagnement, ce qui a été fait lors de l'entretien, les infos / contacts / conseils apportés, et ce qui est prévu pour la suite. Ces fiches sont conservées et complétées tout au long du suivi du PP.

Si le PII est une ligne téléphonique, on envisage dans le 22 de mettre en place un lieu d'accueil où serait mis à disposition des PP documentation et outil informatique/internet. On retrouve le même principe à la Fdcivam 29 et à la Marmitte (cf fiche "bibliothèque / centre de ressource")

PERTINENCE, LIMITES ET DIFFICULTÉS

Dans la mesure où ces premiers entretiens sont pris pour ce qu'ils sont, cad. des actions distinctes, aux contenus clairement différents, la pertinence est à évaluer en fonction des objectifs que se donne chaque structure: informer, orienter, "écrémer", connaître le PP et son projet pour mieux l'accompagner, aider le PP à prendre confiance, intégrer dans un réseau, faire le point sur le projet, aider à formaliser... Ainsi dans une structure où il s'agit de préparer le terrain d'un suivi individuel visant à construire le projet (c'est à dire à trouver au plus vite les solutions et les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs que le PP apportent) l'efficacité du premier entretien dépendra de l'avancement du PP. En revanche, dans une structure qui vise aussi la mise en confiance du PP, l'explicitation et la mise au claire de ses motivations, la mise en cohérence avec les objectifs du projets, l'efficacité ne dépendra que de l'aptitude de l'accompagnateur à mettre en place une relation de confiance.

Une mauvaise connaissance réciproque entre les différents réseaux (chambres, ADASEA, GAB, CIVAM) quand il ne s'agit pas simplement d'un refus politique d'ouverture, ne peut que nuire au PP qui se voit privé d'une vision claire et exhaustive des interlocuteurs, appuis, outils qui pourrait l'aider à avancer. Une des ambitions du stage au cours duquel fut rédigé ce document est de pallier à cette lacune en proposant un panorama des acteurs, des actions et des pratiques d'accompagnement en Bretagne et en montrant que sur le terrain, il y a plus de complémentarité à chercher que de concurrence effective.

Suivi Individuel

Structures concernées

AP 35, AP 22, GAB 22, GAB 56, GAB 29, FDCIVAM 35, FDCIVAM 29, MRJC trégor Goélo, MRJC-la Marmite, Chambre 56, Chambre 22,
En réflexion: ADASEA

Description

Cette action part de la volonté d'aider la personne dans la conduite de son projet ; on ne se limite pas à un aspect précis, mais on aborde le projet de façon transversale dans sa construction et les démarches qu'il implique. L'accompagnateur est dans la posture de "réfèrent". Il y a une idée de fil conducteur, de lieu de recentrage. Le mot "suivi" implique la notion de durée; ce suivi se matérialise dans le temps par plusieurs entretiens plus ou moins espacés.

Cependant l'intensité du suivi varie: tous les PP n'ont pas ou ne cherchent pas forcément un tel fil conducteur. Certains s'adressent aux structures de façon ponctuelle pour se (re)centrer, se (ré)orienter , se (re)lancer, pour avoir quelques informations précises, quelques pistes, contacts, méthodes ... on se rapproche alors pour l'accompagnateur de la posture "*personne ressource*".

Selon les objectifs qui varient d'une structure à l'autre, on observe des approches parfois assez divergentes de ce suivi.

Objectifs

Pour tous:

- Informer, aider à s'orienter, aiguïller, fournir des contacts, des références.
- aborder le projet dans son ensemble de façon transversale, aider à le formaliser, à l'écrire.
- Faire le point sur les démarches à faire, sur les avancées, données des repères dans le temps

En fonction des structures:

- écouter, rassurer, donner confiance (*réseau CIVAM + MRJC*)
- Reformuler les objectifs avant de chercher les solutions puis élargir le champ des possibles. (*réseau réseau CIVAM, MRJC, chambre 56*)
- Eveiller à une démarche, rendre autonome, former à la stratégie (*chambre 56, GAB 29, réseau CIVAM*)

Approches

Une première approche consiste à viser la mise en oeuvre d'un projet (poser des objectifs, construire un plan d'action, mettre en oeuvre ce dernier). Le projet est une fin en soi, ou du moins est l'objet de la relation entre l'accompagnateur et le PP. On cherche des solutions pour le PP. On insiste souvent sur l'attention donnée à la maîtrise qu'acquière ce dernier des solutions envisagées. (*Chambres, réseau GAB*).

Une seconde approche consiste, au delà du projet, à accompagner une personne dans un itinéraire de vie au service duquel le Projet n'est qu'un moyen. L'objet de la relation entre l'accompagnateur et le PP est la capacitation⁷⁰ de la personne, Le Projet est bien sûr au coeur des échanges, mais une part importante de l'attention porte sur la personne, ses objectifs personnels et son rapport au projet. A l'image des principes de l'Education populaire, il s'agit d'accompagner vers la réalisation de soi, l'autonomie, et la prise de responsabilité. Il s'agit de mettre en confiance, de travailler sur l'image que la personne a d'elle même, d'élargir les questionnements, d'ouvrir le champ de possibles... (*Réseau CIVAM, MRJC*)

Une troisième approche, qui emprunte sous certains côtés aux deux approches précédentes, consiste à éveiller le PP à la démarche de l'entrepreneur. Il s'agit pour le PP de devenir autonome

⁷⁰ Capacitation: à rapprocher du terme anglais empowerment.

dans la prise de décisions (posture de questionnement et d'analyse des possibles) et de se former à la stratégie (anticipation, prise de risque...). (*chambre 56, GAB 29*).

Selon les approches, le rapport au temps est également différent.

- Les CIVAM et les MRJC insistent sur la notion de souplesse, de ne pas proposer de "formule standard", de s'adapter à la personne, à son avancement, au degré d'implication qu'elle est en mesure d'assumer en fonction de sa situation du moment (financière, professionnelle, familiale, ...).

Les GAB ont tendance dans l'ensemble à proposer un suivi un peu plus formalisé; les temps forts s'articulant autour des outils de dimensionnement technico-économique (cf fiche correspondante).

Les chambres intègrent ce suivi individuel au sein d'un "parcours". Si la réforme PPP propose une personnalisation de ce parcours, on reste tout de même sur un schéma linéaire balisé, avec des étapes fortes qui se succèdent. Dans le dispositif testé par la chambre 56 (cf fiche correspondante), des entretiens avec les consultants stratégiques permettent un "appui personnalisé" au PP durant le suivi de son plan de formation; c'est une sorte de fil rouge, de moment pour faire le point, pour se recentrer sur les objectifs de la personne.

- Par ailleurs, les structures proposent d'intégrer les personnes dans ce suivi à des stades différents: si les réseaux CIVAM et MRJC accueillent les personnes dès qu'elles envisagent de créer une activité, les chambres, ainsi que certains GAB (GAB 29, agroBIO 35 notamment) attendent de la personne qu'elle est bien définie les axes forts, voir les contours de son projet (il reste à passer à la mise en oeuvre).

Outils, Méthodes

- La fiche de suivi, à usage interne, permet de se souvenir d'une fois sur l'autre, du contenu des entretiens, des informations apportées, des contacts d'exploitants donnés au PP, des objectifs de travail, etc... dans le cadre d'un dispositif impliquant plusieurs structures (ex in pact 35) ce document sert aussi de fiche de liaison.
- Le compte rendu envoyé au PP permet à ce dernier de conserver une trace de ce qui a été abordé au cours de l'entretien. Ce document pouvant reprendre la structure de la fiche de suivi, reprend les thématiques traitées, reformule les objectifs de travail, les éléments forts du projet, les contacts, les pistes de solutions, ... Il permet de matérialiser l'avancée du projet
- Le dossier projet (AFIP Normandie et mobilisé par les CIVAM), l'outil d'évaluation de la pérennité socio-économique (outil CIVAM testé aussi par les ADASEA), ou encore l'outil d'aide à l'émergence (ADASEA) sont des questionnaires abordant le projet dans ses grandes dimensions depuis les objectifs jusqu'au prévisionnel en passant par les compétences disponibles ou à acquérir, le temps de travail ou encore le lien au territoire. Ces outils que l'on remplit dans le temps, permettent de se "poser les bonnes questions", de formaliser par l'écrit le projet et de se mettre en action (choses à faire, démarches à entreprendre ...)
- Les animations et tout ce qui relève de l'ingénierie humaine: écoute active, reformulation, effet miroir, méthode Gerdal (transformer l'énoncé statique par les PP de leurs difficultés, leurs contraintes en des problèmes à résoudre, des questions dont on cherche la réponse: "Comment faire pour..." - on recherche la mobilisation des ressources de la personne qui se met dans une démarche active), blason des objectifs, représentation visuelle, graphique des éléments travaillés...

Consultant stratégique -suivi individuel

PRÉSENTATION DU POSTE

Le consultant stratégique est, de façon général, le salarié de terrain de la chambre en contact avec les agriculteurs. Présent dans les antennes de la chambre, il est un interlocuteur local privilégié. C'est un conseiller à la *compétence technico-économique prononcée*;

Il adopte une approche "stratégie" (d'entreprise). L'agriculteur, chef d'exploitation est un chef d'entreprise qui doit faire des choix qui orienteront le devenir de son exploitation (positionnement sur des marchés, articulation des ateliers, investissements, fournisseurs)... Cette dimension stratégique est particulièrement cruciale pour les projets a-typiques: marchés nouveaux, incertains, donc risqués, pas ou peu de filières existantes, ... le porteur de projet, futur chef d'exploitation est seul pour avancer.

Dans le Morbihan, ce sont maintenant 6 consultants stratégiques qui accueillent de tels porteurs de projet, les suivent depuis l'*entretien de projet* (cf schéma dispositif 56 au verso de la fiche "chambre 56") jusqu'à l'installation en passant par un appui tout au long du parcours de formation.

CARACTÉRISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT, SPÉCIFICITÉ

"Éveiller à une démarche, rendre autonome, former à la stratégie"

Porteurs de P	"nouveaux marchés-nouvelles filières" (= "a-typiques"). Entrepreneurs, chefs d'entreprise.
implantation	Départementale + répartition des consultants par territoire (forte dimension locale)
Mode	individuel
thématique	Technique, économique, administratif, juridique, réglementaire
entrée	réalisation d'un projet. Stratégie d'entreprise
Stade	quand la personne a validé une idée, qu'elle est prête à "se lancer", à construire un projet.
posture	"Réfèrent", "Expert",
objectifs	Autonomisation. Accent sur les capacités entrepreneuriales de la personne

À retenir: "la technique est une chose mais ne fait pas tout" – l'important, c'est l'autonomie de la personne vis à vis de son projet: *qu'est ce que je veux faire? pourquoi je le fais? comment je fais pour y arriver? Si ça ne marche pas, comment je ferai pour arrêter? Qu'est ce que je ferai alors? ...*

Par rapport à cela, le consultant amène des questionnements et non des "recettes" (c'est plus le rôle des conseillers spécialisés qui adoptent la posture "personnes ressources").

DÉTAILS DU SUIVI INDIVIDUEL

- entretien de projet
- suivi de la partie auto-formation (faire le point sur l'avancée)
- aide à la réalisation de la pré-étude d'installation
- aide à la réalisation du PDE
- suivi post installation (réflexion stratégique, aide à la diversification, ...)

AUTRES REMARQUES ...

l'accompagnement dépend fortement du consultant et de ses représentations:

le terme autonomie, par ex, selon les personnes n'aura pas forcément la même acception. Ainsi "*rendre autonome*" pourra aussi bien signifier "*faire accéder à la maîtrise de tous les aspects du projet*" qu'avoir comme objectif "*l'autonomisation*" de la personne (voir la fiche "grille de lecture" pour des définitions plus précises)

Dimensionnement technico-économique

STRUCTURES CONCERNÉES

GAB29, GAB22, AgroBIO 35, GAB 56, chambre 56, chambre 22
en réflexion: réseau AP Bretagne

OBJECTIFS ET DESCRIPTION

Les approches des différentes structures divergent sur le poids accordé aux 3 objectifs suivants:

- dimensionner le Projet (taille et articulation des ateliers, volume de production, charges, prix de vente, VA, revenu dégagé,)
- être attentif à l'appropriation, à la maîtrise qu'a le PP de ses références, des aspects techniques et économiques de son projet.
- Former à une démarche de questionnement, d'anticipation, d'adaptation au contexte, de choix et de prise de décision. (la stratégie).

Pour cela, il s'agit d'apporter:

- des outils de simulation, de construction du prévisionnel (en général maîtrisé par l'accompagnateur)
- des références (observatoires des prix, résultats des adhérents, données techniques accumulées)
- des contacts d'agriculteurs – des listes d'acteurs à qui s'adresser (ex pays touristique pour l'accueil)
- une méthodologie: pondération des références, étude de marché, ...
- une expertise, un regard extérieur.

OÙ EN SONT LES DIFFÉRENTES STRUCTURES?

Le PP atypiques par leur diversité et l'innovation qu'ils ne cessent d'apporter ont démuné tous les dispositifs de conseil. Mais si l'on manque encore de façon générale de références pour appréhender ces projets longtemps restés "orphelins", les évaluer, apporter un conseil, les acteurs de l'installation depuis quelques années travaillent sur le sujet. Où en est-on aujourd'hui?

- Les GAB (sauf pour le 56) en s'appuyant sur leur réseaux d'adhérents, ont accumulé des données techniques, économiques, qu'ils peuvent mobiliser dans des outils de simulation (lien entre assolement et panier par ex, chiffre d'affaire en vente directe, études économiques ...); Ils ont mis en place un observatoire des prix pratiqués en BIO.
- Les structures travaillant sur les systèmes herbagers (CEDAPA, ADAGE, PARADES), travaillent depuis longtemps maintenant sur un modèle technique particulier sur lequel on dispose désormais de références précises et solides. Bien que peu impliqués sur l'installation, ils restent des interlocuteurs privilégiés pour les PP en quête d'informations.
- Les Chambres (notamment 56 et 22) entendent d'ici quelques années pouvoir proposer une expertise par thématiques sur toutes les nouvelles productions ou nouveaux systèmes identifiés et n'étant pas trop marginal (les "nouveaux marchés nouvelles filières"). Des spécialistes ont en charge d'accumuler des références et outils d'analyse chacun dans son domaine (qui sur la transformation, qui sur telle production, qui encore sur la vente directe). Les conseillers de gestion (chambre 22) ou consultants stratégiques (56) qui seront les interlocuteurs privilégiés des PP et auront une approche globale du projet pourront mobiliser cette expertise thématique selon les projets rencontrés. Ce sont ces derniers qui auront en charge de dimensionner le projet avec le PP en réalisant notamment le prévisionnel (l'EPI pour les candidats à l'aide).
- Le réseau Accueil Paysan, se positionne sur les aspects spécifiques à l'accueil et sur l'approche transversale des projets rencontrés (articulation entre tous les ateliers). Pour les aspects techniques des différents ateliers agricoles, on considère que c'est du ressort d'autres structures. Cependant, ces associations ne disposaient jusqu'ici pas d'outils, de méthodes ni de dispositifs formalisés et communs pour aider les PP sur les aspects technico-économiques. On mobilisait

au cas par cas, des outils venus d'autres réseaux (ex: outils du réseau Tram). Et l'essentiel passait par une mise en contact des PP avec les adhérents installés – ce réseau d'adhérents constitue la force principale d'Accueil Paysan. Le PP construisait ainsi ses propres références et en discutait avec l'animateur. Devant les sollicitations de plus en plus nombreuses des PP, un contexte à l'installation plus difficile que par le passé... les réseaux Accueils Paysan ont initié un travail visant à formaliser une approche commune reposant sur des outils concrets. Il s'agit d'être en mesure de fournir au PP un certain nombre de données standards sur les coûts d'investissement ou de fonctionnement, d'effectuer une veille minimum sur les prix pratiqués, les tendances en terme d'offre et de demande: Ses informations seront ensuite articulées avec un accompagnement méthodologique devant permettre au PP de créer lui même ses références, de fixer ses prix, de réfléchir à la faisabilité de son projet (notamment sur la question de l'articulation entre ateliers)...

La mise en contact avec les adhérents restera le coeur du dispositif, mais une liste d'acteurs extérieurs à contacter sera établie (pays touristiques, autres professions proches du projet, ...)

question sur l'expertise.

- thématiques , mais projet = diversifiés: cf § en dessous
- transversale – chambre 56 approche stratégique nécessaire, mais toujours possible?
Expertise diffuse, collective, voir plusieurs expertises, être le centre, pondéré, puis se lancer
Il est aisé de prévenir, d'alerter dans les cas extrêmes. Mais pour le reste, il reste toujours une grosse part d'incertitude = grosse prise de risque.
A un moment donné, il faut se lancer.
Nécessité d'un accompagnement spécifique – c'est différent de l'approche: on dimensionne, on prévoit, on met en oeuvre, etc... l'idée est d'anticiper tout ce qui est possible, puis d'apprendre à gérer le risque, l'incertitude. Aspect humain important = gérer l'échec.

Mais cela devient plus difficile quand les projets articulent plusieurs ateliers (parfois assez nombreux), que les produits de l'un servent en partie pour un autre, que le temps de travail est mutualisé entre ces différents ateliers et que le tout dépend fortement du lieu d'implantation, du contexte lors de l'installation, ... sur de tel projet, chacun étant vraiment unique, il devient délicat d'en mobiliser les références en vue de construire d'autres projets.

Soirée d'échanges, Café installation, Visites d'expériences, Visites de territoire

STRUCTURES CONCERNÉES

FDCIVAM 35, AP 35, FDCIVAM 29, MIR, MRJC trégor Goélo, AP 22, GAB 22...

DESCRIPTION

- soirées d'échanges / café installation

Les PP de projet sont conviés à un moment collectif, ou en soirée, qui se veut convivial. Si un thème est assez souvent donné à la soirée (le foncier, choisir ses statuts, les acteurs du territoire, ...) il ne s'agit que d'une proposition, d'une base pour lancer les discussions:

l'intervention (facultative) d'une ou plusieurs personnes ressources ouvre l'évènement (personnes installées, structure d'accompagnement, acteur du territoire...) laissant rapidement la place à des échanges plus large entre PP et intervenant, puis entre PP entre eux. Un tour de table des participants permet au préalable à chacun de se présenter soi, son projet, et où il en est.

- Visites d'expériences / visites de territoire

Sur le même principe d'un moment collectif visant à favoriser l'échange entre les participants, ces visites amènent les PP sur le terrain, afin de leur donner des idées (ouvrir le champ des possibles) et de confronter le leur ainsi que leur projet à la réalité.

OBJECTIFS

- Rompre le sentiment d'isolement, s'insérer sur un territoire, s'intégrer dans un réseau
- prendre confiance quant à sa posture de "Porteur" de projet, gagner en motivation
- avancer sur son projet, élargir le champs de questionnement, ouvrir le champ des possibles tout en prenant conscience des contraintes, difficultés de l'installation.
- profiter des expériences, des réflexions, du regard extérieur des autres participants
- améliorer sa connaissance sur divers thèmes (acteurs, démarches, foncier, statuts, ...)

Pour cela, il s'agit de

- instaurer une ambiance conviviale propice à la complicité, à l'entraide
- permettre l'expression de chacun (en particulier sur son projet)
- favoriser l'échange, le partage d'idées, d'astuces, de questionnements
- impliquer les participants dans la réflexion sur les projets des autres

MISE EN OEUVRE, MODALITÉ D'ORGANISATION

Proposer un pot voire un repas en commun (la marmite, FDCIVAM 29).

L'animateur doit veiller au cadre de la discussion (écoute, faire tourner la parole) et à sa qualité (reformuler, alimenter les échanges par des infos, relancer si besoin ...)

Il peut mobiliser des méthodes et outils d'animations (méthode Gerdal, présentations croisées, ...)

Les temps d'échange informel font partie intégrante de l'action

Les PP selon les structures sont plus ou moins impliqués dans la définition des objectifs de ces soirées (et par ex du thème de la prochaine rencontre) voire dans l'organisation.

SPÉCIFICITÉS SELON LES TERRITOIRES, LES STRUCTURES

La Fdcivam 29, à partir de son expérience dans le cadre de la R.A.P.E. met en place un groupe de travail sur l'année où les mêmes personnes plus ou moins se retrouvent d'une fois sur l'autre. Il s'agit au départ de dégager des préoccupations communes afin de définir progressivement mais à l'avance les thèmes des différents temps d'échanges: "*soirées d'échange*" (initialement nommées "*groupes de parole*"), "*visites de territoires*" et "*visites d'expériences*".

La Fdcivam 35 pour sa part, a une approche départementale, les "*cafés installations*" proposés

à tous les PP ayant souhaité s'inscrire sur la liste de diffusion, se succèdent dans les différents coins de l'Ille-et-Vilaine. C'est l'animatrice qui fixe le thème d'un café sur l'autre en fonction des préoccupations qu'elle peut rencontrer (dans ses cafés, dans les primo accueil etc...).

Accueil Paysan 35 organisait des "soirées d'info" ciblées sur l'accueil. Avec la mise en place des "café installations" par la Fdcivam 35, cette action sera moins fréquente. En revanche depuis 2007, sont organisées des "soirées locales" ou "Réunion de pays" avec une entrée territoire et non plus thématique (le contenu et la forme des soirées doit s'adapter aux besoins, aux gens, à l'évolution du groupe). L'idée est de favoriser des dynamiques collectives et locales.

Dans le Menée, MIR a organisé un "café création d'activité" adressé aux créateurs d'activité en milieu rural (pas de projet agricole dans les participants)

Pour poursuivre dans le 22, c'est le MRJC qui a en charge l'organisation des "cafés installation" dans le Trégor, les autres structures (GAB 22, AP 22, et cedapa) étant sollicités en tant qu'intervenants. Et ce sont ces derniers qui organisent mutuellement les "cafés installation" pour le reste du département.

Dans le 56 pour finir, la Marmite a fait de ces "café installation" le coeur de son dispositif. Ce sont les temps forts qui rythment la vie du réseau de PP dont les membres sont impliqués dans l'organisation et la définition des objectifs, des thèmes. Il est en général prévu de se retrouver avant pour un repas en commun.

PERTINENCE, LIMITE ET DIFFICULTÉS

Ces soirées d'échanges comptant selon les cas entre 10 et 30 participants, sont relativement faciles à organiser et remportent à chaque fois un franc succès. Alors qu'en début de soirée, les gens ne se connaissent pas, il y a peu d'échange, à la fin on observe des échanges de toute part dans la salle, la prise de parole est facile, l'ambiance est détendue, et l'on sent naître un intérêt des uns pour les autres.

Par contre, il n'est pas toujours évident de permettre l'expression de tous (surtout quand le groupe dépasse la quinzaine de participants); la principale difficulté est la gestion du temps. Et il est impossible de répondre spécifiquement aux attentes de chacun, ce qui n'est d'ailleurs pas forcément un objectif compte tenu de la diversité des projets et de la complexité des démarches et situations spécifiques à résoudre pour chacun; le principal est d'initier une dynamique, d'orienter si possible vers des contacts appropriés, et le cas échéant d'engager un suivi individuel par la suite.

Pour la Marmite l'enjeu actuellement est de gérer l'arrivée de nouveaux dans le réseau en leur permettant de s'intégrer sans "freiner" les plus avancés.

Formation de l'idée au projet

STRUCTURES CONCERNÉES

dans le 35 (AFIP + AP 35) – dans le 56 (la marmite) – dans le 29 (fdCIVAM 29 + AFIP) – dans le 22 (AP 22, FRCIVAM, MIR, Etudes et Chantiers, CFPPA de Caulnes)

DESCRIPTION

Durant 4 journées généralement espacées d'un mois, une série d'animations et d'interventions est proposée aux PP afin d'avancer pas à pas depuis une envie de s'installer, une idée d'activité vers un projet formalisé, une démarche de projet. L'action basée sur le collectif mise beaucoup sur l'échange, l'apport mutuel entre les participants.

OBJECTIFS

- consolider une envie, prendre confiance, valoriser des atouts, des acquis.
- Faire converger une idée de projet, des motivations, des compétences.
- se poser les bonnes questions, se projeter dans le temps, dans les démarches de l'installation
- appréhender la dimension territoire + quelques apports thématiques (statuts, étude de marché)

quelques variations d'un département à l'autre.

MÉTHODO – OUTILS – ORGANISATION

Favoriser l'échange, l'expression de chacun, les regards extérieurs. Chacun parle de son projet au groupe et non uniquement à l'animateur. Le groupe est mis à contribution pour réagir, poser des questions sur ce projet, réfléchir avec la personne.

Concrètement: travaux en petit groupe avec retour en plénière (Brainstorming + métaplan, présentations croisées entre PP, "portrait chinois"...) + apports par des intervenants

PERTINENCE, DIFFICULTÉS, LIMITES

Grand enthousiasme de la part des PP. Des liens se sont tissés entre les participants au fil des journées, il est souvent convenu de se revoir, d'organiser un nouveau RDV, et d'au moins se tenir informé des avancées des uns et des autres.

Coût relativement élevé de ces formations, surtout si un intervenant a été sollicité. Or les structures estiment que cette formation doit être gratuite pour les participants – rq: pour le 29, ces formations ont un coût relativement peu élevé (temps animation, frais de communication, reproduction des outils pédagogiques) à peu près équivalant aux soirées d'échanges, visites de terrain...

Par ailleurs, la formation ne peut accueillir à chaque session qu'une grosse dizaine de participants, une quinzaine tout au plus.

Formation pour projets non définis

DESCRIPTION

Quand une personne prend contact avec la chambre d'agriculture, mais que son projet est encore mal défini, qu'elle n'a pas entamé de recherche vraiment active d'information, elle se voit proposer cette formation qui vient donc en amont d'un accompagnement plus poussé. Un RDV avec un conseiller de gestion notamment serait trop précoce voire inefficace à ce stade;
Cette formation a lieu en groupe, l'échange entre les participants étant encouragé.
Après la formation, les personnes peuvent alors avancer à leur rythme pour pouvoir contacter un conseiller quand elle se sentiront mûres.

OBJECTIFS

- informer sur les différents statuts (social, fiscal, ...)
- provoquer un questionnement – repérer les différents aspects importants d'un projet
- mettre les PP en mouvement, dans une dynamique active de construction de projet, (recherche d'information, prise de contacts, ...)

MISE EN OEUVRE, MODALITÉ D'ORGANISATION

2 Journées – en groupe d'une douzaine de PP

1er j = matin: présentation des projets et des interrogations de chacun.

Intervention sur les Statuts

après: identification des différents points à aborder dans la construction d'un projet

2ème j = travail sur les projets (identification du produit, recherche de ressources, questionnement mutuel sur les modes de commercialisation) - terminer par une synthèse par projet.

RÉSULTATS

avantages : apporte un questionnement certain aux PP qui n'envisagent pas tous les aspects quand ils n'en sont qu'à ce stade.

Apporte une information complète et organisée sur les statuts notamment.

Donne du temps au PP qui peuvent continuer seuls – la formation n'est pas aussi engageante qu'un RDV avec un conseiller de gestion

Limites: réunir des projets différents rend difficile la pertinence de l'apport (on ne peut plus cibler) les personnes également sont très différentes dans leur investissement, leur engagement qui peut aussi fluctuer au fil du temps.

Animation RDI

DESCRIPTION

Le Répertoire Départemental à l'Installation recense des PP en recherche de foncier (terres, bâti), et de agriculteurs comptant cesser leur activité et en recherche de repreneur pour leur exploitation. Le conseiller RDI en charge de l'animation de ce répertoire fait le lien entre cédants et repreneurs. De la qualité et de la pertinence de la mise en contact dépendra leur relation, et le potentielle transmission. Il doit donc connaître au mieux les personnes, les exploitations à transmettre, les projets.

OBJECTIFS

- permettre des installations nombreuses
- assurer la transmission des exploitations qui se libèrent.

Ce qui passe par:

- des mises en relation cédant-repreneur réussies.

D'où la nécessité de

- mieux évaluer le "degré de préparation" des PP
- d'éclaircir leur projet, afin de mieux leur besoin en terme de foncier.
- accompagner les cédants dans la transmission de leur outil de production.

MISE EN OEUVRE, MODALITÉ D'ORGANISATION

On recherche en priorité du foncier pour les PP dont le projet est clair, et que l'on sait prêt à s'installer.

Pour les autres, il faudrait passer du temps pour éclaircir leur projet, afin de savoir quoi chercher (où? Quoi? Quelle surface?quand?)

RÉSULTATS

succès

difficultés: écart croissant entre la structure des exploitations à reprendre et la demande de foncier.
"distance" entre les cédants, leur expérience, leurs a-priori et le profil des PP ainsi que la nature de leur projet.

Limites manque de moyens humains. Pas assez de temps à consacrer à chaque cas.

Recherche participative de foncier

STRUCTURES CONCERNÉES

La Marmite

DESCRIPTION

Les PP, aidés par l'animateur, identifient des personnes ressources connaissant bien les différentes zones du territoire. Avec elles, une liste des cédants (à moins de 5 ans) sans repreneur est dressée. Puis par petit groupes, les PP vont rencontrer chacune de ces personnes identifiées afin de les sensibiliser sur la transmission, et de présenter le collectif la Marmite comme un vivier de PP. S'il y a lieu, le groupe peut retourner plusieurs fois discuter avec le cédant.

OBJECTIFS

- rendre plus locale, plus systématique, plus dynamique la veille foncière.
- sensibiliser les cédants à la transmission, démontrer qu'il y a de la relève.
- rendre les PP acteurs de leurs démarches, travailler sur l'autonomie
- faire du foncier un enjeu collectif de territoire, miser sur la solidarité, l'entraide

PERTINENCE, DIFFICULTÉS, LIMITES

Pertinence évidente en terme de veille foncière et d'autonomie des PP.

En revanche le temps nécessaire est important et ces démarches peuvent être difficiles pour le "moral des troupes"; en effet les agriculteurs rencontrés ont fréquemment un discours pessimiste sur le devenir de leur ferme et de celui d'un jeune qui s'installerait aujourd'hui en agriculture. Et c'est sans compter sur la dimension uniquement pragmatique et spéculative de ces agriculteurs désormais propriétaires avant tout.

Autre difficulté, le collectif et la solidarité ne sont pas des choses qui vont de soi, cela se cultive et cela peut être long et laborieux. Et c'est d'autant plus délicat qu'il s'agit ici d'un point sensible comme le foncier.

Classeur Ferme témoin

STRUCTURES CONCERNÉES

FDCIVAM 35, en projet pour la FDCIVAM 29

DESCRIPTION

Un classeur regroupe les fermes du réseau Inpact 35 (ferme en Bio, Accueil, systèmes herbagers, ...) dont les exploitants sont disposés à aider les PP ou les nouveaux installés. Sont répertoriées celles qui sont habilitées à recevoir un candidat à l'installation de le cadre de son stage 6 mois, ainsi que celles proposant de s'engager dans une relation de parrainage.

Le classeur est organisé par fiches présentant chaque ferme (production, systèmes, cahiers des charges, ...) ainsi que les exploitants (cheminement, motivations, éthique, ...)

OBJECTIFS

- fournir des contacts pour un stages 6 mois, ou un stage à durée plus courte (dans le cadre d'une formation par exemple) un parrainage ou simplement pour des échanges, des infos, des conseils.
- permettre aux PP ou aux nouveaux installés ayant des projets alternatifs de profiter de l'expérience d'exploitations proches de leurs problématiques sinon de leurs systèmes. Les aider à mieux cibler les fermes ressources pour leur projet.
- Éveiller les PP à des pratiques et/ou des systèmes non connus pour eux, les amener à réfléchir, à alimenter leur projet.
- favoriser l'entretien de liens forts au sein du réseau et l'intégration des futurs ou nouveaux installés.

PERTINENCE, DIFFICULTÉS, LIMITES

Mettre en place et réactualiser le classeur prend du temps.

Cependant ce système permet une actualisation souple: on peut modifier, ajouter, retirer des fiches sans avoir à tout réimprimer; de plus, cela permet d'entretenir la mobilisation des adhérents

Centre de Ressource / Bibliothèque

DESCRIPTION

Un lieu proposant documentation, ressources logistiques et informatiques (internet, tel, imprimantes, ...) est mis à la disposition des PP

OBJECTIFS

- faciliter les recherches, aider sur les aspects logistiques
- fournir un lieu pour travailler sur son projet que le PP peut s'approprier.
- accroître le lien avec les accompagnateurs et la structures
- mettre en place un lieu de rencontre entre PP, un lieu pour la vie de la structure (La Marmite)

PERTINENCE, DIFFICULTÉS, LIMITES

une fois mis en place, demande peu de temps (alimentation et rangement de la bibliothèque). Très efficace pour le lien avec le PP; Pas encore assez de recul pour évaluer la dimension "rencontre/échange" entre PP.

STRUCTURES CONCERNÉES

La Marmite, en aménagement pour la FDCIVAM 29, restreinte à la bibliothèque pour la FDCIVAM 35, en projet pour le PII de la Chambre 22.

SPI info BIO et "Alternatifs"

STRUCTURES CONCERNÉES

GAB 29

DESCRIPTION

Mis en place sur un principe similaire au SPI info traditionnel, le SPI "bio" proposé par le GAB 29 et accrédité par la DRAF, s'adresse en particulier aux personnes ayant un projet d'installation sur un système bio, mais aussi au public plus large des "atypiques" ayant des projets sur des productions rares, des systèmes alternatifs, notamment en transfo – vente directe. Il ne s'adresse pas exclusivement à ceux qui souhaitent demander les aides. 50 % des participants en moyenne ne sont d'ailleurs pas éligibles.

OBJECTIFS

- se poser les bonnes questions
- rencontrer les principaux acteurs liés à l'installation
- ...

PERTINENCE, DIFFICULTÉS, LIMITES

Ce SPI permet de compléter efficacement le SPI traditionnel. En effet, et c'est vrai dans les autres départements aussi, les PP "atypiques" ne s'y retrouvent pas, que ce soit par les thématiques abordées, les intervenants rencontrés, ou par les échanges avec les autres participants, conventionnels, avec qui ils ont peu de points communs.

Formations sens stricte

STRUCTURES CONCERNÉES

Accueil Paysan 35 et 22, GAB (tous), FDCIVAM 35 et 29, MRJC la Marmite

DESCRIPTION

Je ne m'intéresse pas ici aux formations diplômantes dont la durée est plutôt de l'ordre de l'année. Chez les structures que j'ai rencontré, les formations sont plus courtes (plutôt à la journée, au week-end ou à la semaine). Les thématiques sont diverses (techniques de productions, tractions animales, entretiens de haies, construction de four à pain, vannerie, aspects psychologiques de l'accueil, réalisation d'études économiques, ...).

OBJECTIFS ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Selon les fois et les structures on se cible plus sur un apport théorique ou sur l'apprentissage par la pratique, l'expérience et l'échange entre les participants. La dimension collective est en tout cas toujours très présente.

Parrainage

STRUCTURES CONCERNÉES

structurés au sein d'un dispositif: CEDAPA, Accueil Paysan 22, GAB 22
sur le mode informel: GAB 56, FDCIVAM 29, 35, Accueil Paysan 35, MRJC la marmitte

DESCRIPTION

Il s'agit de créer une relation privilégiée entre un PP ou un nouvel installé et un exploitant déjà en place, ayant déjà une certaine expérience. Cela se fait en général sur la base d'une similitude dans les projets; l'affinité humaine entre les deux personnes est évidemment indispensable pour cette relation de confiance où chacun doit s'investir (en temps et humainement).

L'accompagnateur a pour rôle la mise en lien, de favoriser la complicité, et de garantir le cadre du parrainage qui sera plus ou moins formel selon les cas (cf Modalités)

OBJECTIFS

- permettre au PP de profiter du regard, du recul, des conseils d'une personnes d'expériences
- soutien, mise en confiance, réconfort – avoir quelqu'un à qui l'on sait que l'on peut s'adresser.
- lien social – ouverture sur des réseau.

MODALITÉS, MISE EN OEUVRE

Le dispositif du pays de COB⁷¹ dans lequel sont notamment impliqués AP22, le GAB22 et le Cedapa, propose aux couples Parrain/PP un cadre formalisé: un contrat de parrainage fixe les engagements auxquels souscrivent l'un et l'autre (disponibilité, accès à la ferme, temps consacré). Le parrain sera dédommagé pour le temps qu'il aura accordé au PP. Des réunions collectives sont prévues ainsi qu'un suivi régulier par l'animateur responsable, garant du respect des engagements.

D'autres structures (FDCIVAM 29, 35, GAB56...) préfèrent ne pas formaliser autant l'action. Les mises en contact fréquentes au cours de l'accompagnement peuvent déboucher, en cas d'affinité, sur des relations privilégiées s'apparentant à du parrainage sans qu'il soit forcément besoin de les nommer ainsi. (voir aussi la fiche "classeur fermes témoins").

PERTINENCE, DIFFICULTÉS, LIMITES

si la rencontre, l'entente et la complicité entre un parrain et un PP ne va pas de soi, c'est une relation qui, lorsqu'elle est équilibré, est un enrichissement pour les deux partis. Chez le PP elle comble notamment un gros besoin d'échange.

La forme contractuelle avec dédommagement rencontre des réticences, en particulier chez les cédants qui ont la sensation d'une obligation de résultats, d'une responsabilité quant au devenir de son filleul...

71 COB: Centre Ouest Bretagne